

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 19 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 26 AOUT 1949 — PRIX: CINQ SOUS

Succès de la campagne d'éducation dirigée par les Chevaliers de Colomb

20,397 non-catholiques ont suivi les cours par correspondance; 304,470 ont demandé des renseignements sur la religion catholique.

PORTLAND, Oregon — Lors de la convention nationale des Chevaliers de Colomb, qui eut lieu récemment, le Chevalier suprême, M. John E. Swift, a donné un rapport très intéressant au sujet de la campagne de publicité sur la doctrine catholique que l'Ordre a poursuivi dans les grands périodiques des Etats-Unis et du Canada. Cette campagne, qui commença en janvier 1948, a amené 304,470 demandes de renseignements au sujet de l'Eglise. Il ajouta que plus de 350,000 opuscules ont été distribués gratuitement et que 20,397 non-catholiques se sont enrôlés pour suivre des cours de correspondance en religion. De plus, les conseils locaux ont mis sur pied 1,300 cercles d'étude. Le nombre des membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb est passé à 763,451, une augmentation de près de 40,000 durant l'année écoulée.

Le procureur général

Le nouveau procureur général des Etats-Unis, M. J. Howard McGrath, qui est Chevalier de Colomb, a pris la parole durant la convention. Il a déclaré que le temps est venu pour les catholiques de se lever comme "militants de l'Eglise" dans la lutte pour la chrétienté et la démocratie.

Le sénateur du Rhode Island, qui portait la parole au congrès suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, a ajouté "que c'est par une offensive rigoureuse que nous vaincrons".

Il a aussi parlé des troubles actuels de par le monde et a donné l'avertissement suivant: "En Europe et en Asie, les anciens actes de barbarie réapparaissent, dans un esprit nouveau de vengeance scientifique".

"Les Etats-Unis ont aussi leur problème", a-t-il continué. Le sénateur McGrath l'a qualifié "de matérialisme osé qui élève et glorifie la sensualité au-dessus de l'esprit et de la conscience. La piété et le patriotisme ont aussi besoin d'être surélevés au sein de notre civilisation chrétienne".

Tous les officiers supérieurs de l'Ordre ont été réélus: M. le juge John E. Swift, de Boston, chef suprême, pour un troisième mandat; MM. William J. Mulligan, de Hartford, Conn., chef adjoint suprême; Joseph E. Lamb, de New-York, secrétaire; Francis J. Heazel, d'Ashville, Caroline du Nord, trésorier; Luke E. Hart, de St-Louis, Missouri, avocat; Clarence J. Malone, de Topeka, Kansas, cérémoniaire, et le Dr Gerald J. Lunz, de Hamilton, Ont., médecin.

50,000 pèlerins accourus à Lourdes

LOURDES — Cinquante mille pèlerins ont suivi les cérémonies qui se sont déroulées pour l'avant-dernière journée du pèlerinage national à Lourdes.

Les cérémonies ont débuté par une messe à la grotte, suivie à 10 h. de la matinée d'une grand'messe pontificale, célébrée par Mgr Jenmart, évêque de la Louisiane, avec, à ses côtés, Mgr Rummel, archevêque de la Nouvelle-Orléans, arrivé la veille au soir à Lourdes, en compagnie de 200 pèlerins américains.

A cette grand'messe pontificale assistaient également une dizaine de parlementaires, parmi lesquels M. Michelet, ancien ministre des Armées.

Le dimanche 21 août, les 50,000 pèlerins ont pris part à une procession du S. Sacrement et, dans la soirée, à une procession aux flambeaux.

Préparation de la Croisade du Rosaire



Plus de 1,200 personnes ont participé à la cérémonie organisée par les Chevaliers de Colomb et qui eut lieu à la Grotte de Lourdes à St-Boniface, dimanche dernier. On voit sur cette photo une partie de la foule et les Chevaliers de Colomb du 4ème degré qui agissaient comme gardes d'honneur.

Le dogme de l'Assomption serait proclamé en 1950

CITE DU VATICAN — Un haut personnage du Vatican a déclaré: "Tous les préparatifs de la proclamation du dogme de l'Assomption de la Très Sainte Vierge sont achevés. Toutes les études sont terminées. Il se peut que les espoirs des millions de catholiques du monde entier se réalisent enfin et que Sa Sainteté Pie XII proclame solennellement le dogme de l'Assomption au cours de l'Année sainte (l'an prochain). Cependant aucune décision n'a été prise encore.

La proclamation du dogme de l'Assomption ne fera que confirmer officiellement ce qu'enseignent tous les théologiens et ce que croient tous les fidèles. Selon cette croyance, la très sainte Vierge, aussitôt après sa mort, s'est élevée au ciel non seulement en esprit mais corporellement. "Elle a ainsi atteint immédiatement l'état auquel les bienheureux atteindront après le jugement dernier".

Le dernier dogme proclamé par un pape a été celui de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, que Pie X définit le 8 décembre 1854. En 1870, le concile du Vatican proclama le dogme de l'infaillibilité pontificale en matière de dogme.

Mgr Parent président des éducateurs français

L'Association canadienne des éducateurs de langue française a tenu son deuxième congrès à Québec.

QUEBEC — Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval de Québec, a été élu président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, à l'issue du 2ème congrès annuel.

En plus d'être vice-recteur de l'Université Laval, Mgr Parent est docteur en Philosophie (Louvain) et en théologie; il est aussi secrétaire de l'école des gradués et directeur des cours d'été ainsi que professeur titulaire de métaphysique à l'Université Laval.

Après avoir manifesté le désir de continuer la politique de M. Charbonneau, Mgr Parent se plut à souligner le succès et le travail énormes accomplis au cours de ce congrès par une association encore jeune. Il rappela enfin que notre peuple se doit de lutter contre l'assimilation mais qu'il doit être en faveur de la bonne entente avec nos compatriotes de langue anglaise.

L'A.C.E.L.F. a aussi élu son exécutif. En plus de Mgr Parent comme président et de M. Charbonneau, comme président d'honneur, ont été élus: le Dr Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français de l'Ontario, premier vice-président; Mlle Laure Gaudreault, présidente de la Fédération des Institutrices rurales, 2ème vice-présidente; Me Albany Robichaud, du Nouveau-Brunswick, 3ème vice-président; le R. P. Berthold, O.F.M., de l'Alberta, 4ème vice-président; M. Henri Blanchard, de l'Ile du Prince-Edouard, M. Trefflé Boulanger, directeur général des études à la commission des écoles catholiques de Montréal, le R. P. Cormier, recteur de l'Université St-Joseph de Memramcook, N.-B., M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du comité permanent de la Survivance française en Amérique; le chanoine Hervé Lussier, supérieur du collège l'Assomption; M. Roland Nadeau, président du syndicat professionnel des instituteurs catholiques de la ville de Québec; M. L.-P. Poisson, le R. F. Urbain-Marie, du syndicat général des Frères enseignants de la province de Québec; Rév. Sr Marie-Rachel, S.G.C., supérieure du pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur à Ottawa, tous directeurs; le Dr J.-O. Proulx, professeur à l'Université d'Ottawa, secrétaire; M. Lucien Darveau, de **L'Action Catholique**, conseiller juridique, et le R. P. Albert, O.F.M., cap., conseiller moral.

PULASKI, Tenn. — M. Harold Henegar, un cultivateur local, a affiché l'écriteau suivant devant la maison qu'il vient de construire:

Loyer $73 pour un couple; $70 avec un enfant; $65 avec 2 enfants; $60 avec 3 enfants; $55 avec 4 enfants; $50 avec de 5 à 12 enfants; avec plus de 12 enfants, venez nous voir et vous l'aurez peut-être gratuitement.

"Pour chaque bonne canne à pêche, déduire $2. Pour chaque chien, ajouter $4."

500 témoins de Jéhovah reviennent à l'Eglise

Le miracle de la "Vierge qui pleure" a soulevé les populations et alarmé les communistes, impuissants devant les manifestations de foi populaire.

VARSOVIE — Cinq cents Témoins de Jéhovah sont revenus au catholicisme après avoir été témoins du miracle de la "Vierge qui pleure", dans la cathédrale de Varsovie. L'Eglise ne s'est pas encore prononcée au sujet de ce miracle.

C'est le 3 juillet dernier que se produisit la première manifestation de ce miracle. Durant la grand'messe solennelle, le jour de la consécration des paroisses du diocèse de Lublin au Coeur Immaculé de Marie, des personnes dans l'église ont vu tout à coup une larme de sang sous l'oeil gauche de la statue de la Vierge, et une goutte d'eau sous l'oeil droit. Lorsqu'un prêtre essuya ces gouttes, deux autres se fermèrent aussitôt. La nouvelle de ce miracle se répandit dans tout le pays en un rien de temps, et plus d'un demi-million de personnes affluèrent dans cette église durant la semaine suivante. Depuis, le flot de pèlerins n'a pas cessé, des guérisons sont censées avoir eu lieu, et des manifestations publiques de dévotion et de foi s'organisent partout.

Les communistes de Pologne sont inquiets de cet état d'esprit et font tout en leur pouvoir pour discréditer la rumeur de ce fait extraordinaire. Les journaux accusent le clergé d'être réactionnaire et d'avoir inventé de toute pièce ce miracle pour saboter l'influence du gouvernement sur le peuple. On menace même les prêtres d'arrestation.

L'évêque de Varsovie, Mgr Kalwa, a nommé une commission d'enquête composée de théologiens éminents. Ayant reçu leur rapport, il a dit que le phénomène ne pouvait pas être déclaré de nature surnaturelle. Cette nouvelle surprit grandement les communistes, mais ils accusèrent l'évêque de tromper le peuple en déclarant que l'image n'était pas miraculeuse. Ils ordonnèrent la fermeture de l'église, mais effrayés par les foules immenses qui se pressaient autour, ils cancellèrent cet ordre. Des pénitents assiègent les confessionnaux nuit et jour, et de nombreuses conversions se font sans cesse, les plus remarquables étant sans contredit celles des 500 Témoins de Jéhovah. Ils se présentèrent ensemble à l'église, avec l'évêque à leur tête, et furent reçus solennellement dans l'Eglise après avoir fait une profession de foi.

Recherche de la formule de bonne entente

OTTAWA — Le Conseil canadien des recherches en sciences sociales mène actuellement une enquête sur les relations entre les deux principaux groupes ethniques du Canada.

C'est ce qu'a révélé récemment M. Jean-Charles Falardeau, de l'université Laval, devant la commission Massey. Il a déclaré que cette enquête durerait 7 ou 8 ans.

103 monastères menacés de fermeture en Slovaquie

PRAGUE — On apprend d'un personnage ecclésiastique autorisé que, le 8 août, M. Joseph Straka, de la Commission nationale d'éducation, a menacé 50 moines et religieuses de fermer 103 monastères de Slovaquie, s'ils ne prêtaient serment de fidélité au gouvernement tchécoslovaque et ne demandaient l'autorisation de l'Etat pour rester en communauté.

MESSAGE DU PAPE AUX ALLEMANDS

VATICAN — Le pape adressera un message radiophonique aux catholiques allemands, le 4 septembre, à l'occasion de leur 73ème Assemblée générale qui s'ouvrira à Bochum, le 1er septembre.

Le mariage entre les communistes permis

Le Saint Office autorise les prêtres à le célébrer à certaines conditions, dont l'une est d'instruire les enfants dans la foi catholique.

CITE DU VATICAN — Les personnes professant des théories communistes ne pourront s'unir en mariage à des catholiques qu'avec une dispense spéciale de l'Eglise, les personnes simplement inscrites au parti communiste pourront se marier à l'église à la seule condition de donner au préalable certaines "assurances": ces modalités sont précisées par une déclaration de la congrégation du Saint-Office, en date du 11 août, publiée par "l'Osservatore Romano". Les "assurances" dont il est question sont relatives au baptême et à l'éducation catholique des enfants.

CITE DU VATICAN — Le Saint-Office a promulgué un décret autorisant les prêtres à célébrer le mariage des communistes, pourvu que les époux s'engagent à élever leurs enfants dans la foi catholique.

D'après "l'Osservatore Romano", organe du Vatican, le décret autorise les prêtres à célébrer le mariage d'un militant communiste avec un catholique pratiquant, ou de deux communistes non militants. Le journal ne précise pas si le nouveau décret s'applique au cas de deux militants communistes.

Le 13 juillet, le Saint-Office a promulgué un décret frappant d'excommunication réservée au Pape tous les catholiques adhérant au communisme ou en propageant la doctrine. L'excommunication prive ceux qui en sont frappés de tous les sacrements, dont celui de mariage.

Même règlement que pour les mariages mixtes

"L'Osservatore Romano" déclare que le mariage d'un militant communiste à un catholique sera soumis aux mêmes conditions que celui d'un catholique à une personne d'autre confession. En pareil cas, l'Eglise exige des conjoints l'engagement de faire baptiser leurs enfants, de les instruire dans la foi catholique. En outre, le conjoint non catholique promet de ne pas intervenir dans la vie religieuse du conjoint catholique.

"L'Osservatore Romano" explique que le mariage entre un communiste non militant et une ca-

(Suite à la cinquième page)

Une majoration de loyer permise en certains cas

OTTAWA — Si l'augmentation des taxes foncières a été considérable — à la suite d'une nouvelle évaluation des immeubles — les propriétaires pourront s'adresser à la Régie des loyers pour obtenir une compensation équitable. C'est-à-dire qu'à partir du 23 août, en vertu d'une nouvelle ordonnance, la Commission a le pouvoir d'autoriser une majoration du loyer. Va sans dire que le propriétaire réclamant devra prouver, avec pièces à l'appui, que ses taxes ont subi une hausse exceptionnelle.

L'église d'Aubigny a été consacrée mardi

AUBIGNY — Les paroissiens d'Aubigny furent témoins, le mardi 23 août, de la touchante et magnifique cérémonie de la consécration de leur église paroissiale construite vers 1932 et dédiée à saint Antoine. S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, agissait comme évêque consécrateur. Il était assisté de M. l'abbé U. Lafond, comme diacre, et de M. l'abbé R. de Roo, comme sous-diacre.

Grand'messe solennelle

Le R. P. J. Verrier, S.M., au micro, expliquait le sens profond des cérémonies liturgiques de la consécration, lesquelles furent suivies d'une grand'messe solennelle célébrée par M. l'abbé David Roy, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés R. Roy, son frère, et Honoré Chartier, tous trois enfants de la paroisse d'Aubigny.

Choeur de chant

Les jeunes gens de la paroisse et les séminaristes présents, dirigés par M. l'abbé M. Sabourin, curé de Morris, firent les frais du chant. M. C. Barclay, séminariste, touchait l'orgue.

Membres du clergé présents

De nombreux membres du clergé diocésain rehaussaient la cérémonie de leur présence. On remarquait, au choeur, en plus des prêtres mentionnés ci-dessus: Mgr J.-C. St-Amant, P.D., Mgr C. Paillé, V.G., MM. les abbés J.-A. Beaudry, curé de la paroisse, J.-A. Sabourin, S. Caron, L. Rivard, M. Mireault, A.-H. Laurin, G. Gervais, Charles-J. Désorcy, L. Turcot, L. Morin, L. Bédard, M. Deniset-Bernier, M. Bonneville; les RR. PP. J.-M. Comte, G. Blanchette, C.Ss.R., F. Cousineau, C.S.V.; MM. les abbés A. Hacault, A. Hunfeld, B. Bélanger, H. Perron et R. Baxter, séminaristes.

Banquet

A l'issue de la messe, un banquet fut servi à la salle paroissiale par les jeunes filles de la paroisse. A cette occasion, M. René Jutras, député de Provencher, adressa la parole aux nombreux convives. Puis M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé d'Aubigny, exprima à son tour sa joie et sa reconnaissance à Dieu pour le grand bienfait de la consécration de son église.

S. Exc. Mgr G. Cabana termina par une vibrante allocution ces fêtes mémorables.

En effet, les paroissiens de St-Antoine d'Aubigny garderont longtemps le souvenir de ce jour inoubliable, marquant l'heureux événement paroissial qui fit de leur église un temple exclusivement consacré au culte divin.

Mgr Beran fait preuve d'une grande énergie

CITE DU VATICAN —La lettre par laquelle Mgr Beran, archevêque de Prague, s'adressant au procureur d'Etat, dénonce la situation d'impuissance dans laquelle il a été placé, est considérée, dans les milieux religieux, comme un document destiné à établir les responsabilités du gouvernement de Prague dans le conflit qui oppose l'Eglise et l'Etat, et qui ne pourra que s'aggraver, notamment à la suite du dernier décret du Saint-Office.

L'église se rend compte du drame dans lequel vont se débattre des milliers de prêtres et de fidèles, pris entre les exigences de la vie matérielle et la voix de leur conscience. "L'Osservatore Romano" a dénoncé, à plusieurs reprises, les pressions auxquelles étaient soumis les uns et les autres. Mais aujourd'hui même, dans un discours qu'il a prononcé en recevant le nouvel ambassadeur du Pérou, Pie XII n'a-t-il pas déclaré que l'Eglise se sent aujourd'hui sereine et tranquille, après que sa voix a marqué "la division nécessaire entre le camp de Jésus-Christ et celui de ses adversaires, montrant aux consciences où se trouvent les sentiers tortueux qui aboutissent à l'erreur".

Les paroles du pape, faisant écho à celles de Mgr Beran, qui remontent à plusieurs jours, montrent que la lutte est ouverte désormais et que l'Eglise en a mesuré toutes les conséquences inévitables au moment où il ne lui était plus possible de se taire. "Car, comme l'a dit encore le pape aujourd'hui ses paroles étaient invoquées et souhaitées depuis longtemps".

Les ponts ne sont pas rompus pour autant et le Saint-Office ne repoussera certes aucune des occasions qui pourront lui être offertes d'améliorer la situation, mais il faut dire que les derniers événements ne font naître aucun optimisme à cet égard.

Aucune réponse à la lettre de Mgr Beran

PRAGUE — Les sources légales sont d'avis que le procureur d'Etat tchécoslovaque ne tiendra aucun compte de la lettre qui lui a été adressée par l'archevêque de Prague, Mgr Joseph Beran, dans laquelle il se plaint d'être "interné" dans son palais.

L'archevêque protestait aussi dans sa lettre contre la confiscation, par le gouvernement communiste, des domaines et des fonds de l'archevêché.

S'il existe quelque juridiction légale sur les matières mentionnées dans cette lettre, elle relève du procureur de district à Prague et ne serait-ce que pour cette raison, le procureur d'Etat ne tiendrait pas compte du message archiépiscopal.

On reconnait cependant, dans ces milieux juridiques, qu'en adressant sa lettre au procureur d'Etat, Mgr Beran a trouvé un ingénieux moyen de rendre publique sa protestation sans contrevenir à l'interdiction que le gouvernement lui a faite de prononcer des déclarations sans autorisation préalable.

Reconnaissance juive à un jésuite français

MONTREAL — Le Congrès juif canadien a offert un déjeuner au R. P. Pierre Chaillet, jésuite français, chef d'un important réseau de la résistance à l'Allemand en France et responsable du salut de milliers d'enfants juifs.

MM. Samuel Bronfman, Joseph-H. Fine, C.R., Samuel-D. Cohen et Saul Hayes l'ont reçu au nom du Congrès, en l'hôtel Mont-Royal. Le Père Chaillet était accompagné de M. R.-H. de Ginet.

Au cours d'une allocution, le Père Chaillet a relaté certains épisodes de la résistance. Il a particulièrement insisté sur les mesures prises par la résistance pour sauver les enfants juifs, menacés de déportation et de mort. Il a rappelé que le travail des "Amitiés chrétiennes" ne faisait aucune distinction entre catholiques, protestants et juifs, se limitant à assurer des vivres, des vêtements, des faux-passeports, etc., au su du cardinal Gerlier.

Le Père Chaillet a fait allusion à la "grande querelle des enfants juifs" et a souligné comment son réseau de résistance avait réussi à soustraire aux autorités les enfants juifs destinés à la déportation et vraisemblablement à la mort. Après la guerre, des milliers d'enfants juifs, ainsi épargnés, ont été remis aux organisations juives. Le rabbin en chef Isaac Hertzog, de Palestine, a rendu visite au Père Chaillet, en France, pour le remercier officiellement de son travail en faveur des enfants juifs.

Un ouvrage sur les fouilles au Vatican

PARIS — La radio du Vatican annonce qu'un ouvrage, illustré de nombreuses photographies et de cartes, paraîtra prochainement sur le travail accompli depuis 1941 à la demande de Pie XII, pour l'aménagement définitif des grottes du Vatican et les recherches archéologiques qui ont permis de déterminer d'une façon précise le véritable emplacement du tombeau de saint Pierre.

Dans cet ouvrage, le numismate Serafini consacrera un chapitre aux monnaies romaines et étrangères découvertes au cours des fouilles. La plupart de ces monnaies appartiennent à l'époque de l'Empire romain et ont été découvertes dans le cimetière dégagé pendant les recherches.

Journée de prières pour le succès de la Croisade

ST-BONIFACE — Une imposante cérémonie religieuse se déroula, dimanche dernier, à la grotte de Lourdes de St-Boniface, sur les bords de la rivière La Seine, en vue de préparer la grande Croisade du Rosaire qui sera lancée dans le diocèse dès le début de septembre. La fête était organisée par les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface. Une foule d'environ douze cents personnes se massa dans le parterre de la grotte; les confessions et les communions furent très nombreuses.

Messe et sermons

A 9 h., S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, célébra une messe basse. Il était assisté de MM. les abbés M. Deniset-Bernier et U. Lafond. Les sermons de circonstance en anglais et en français furent prononcés par le R. P. R. Durocher, O.M.I., qui entretint ses auditeurs sur le but et la nécessité de la Croisade et de la prière en famille. Les Chevaliers de Colomb du quatrième degré, S. H. le juge L.-P. Roy, MM. C. E. Bridges, C.-J. Muller, E. Dumas et Georges Taburet, formaient la garde d'honneur.

Invités d'honneur

On remarquait parmi les invités d'honneur M. P. Adigard des Gautries, consul de France, et Mme des Gautries, S. H. le juge Joseph Bernier, M. Fernand Viau, M.P., et Mme Viau, M. Joseph Chaput, Grand Chevalier du Conseil de St-Boniface, et Mme Chaput, M. Roger Teillet, Député de district des Chevaliers de Colomb, et Mme Teillet, M. le sénateur et Mme J. C. Davis et Mme Muller.

Mlle Louise Roy

Mlle Louise Roy, soliste invitée, rendit les cantiques suivants: le "Notre Père", de Boivin; l'"Ave Maria", de Schubert, le "Panis Angelicus", de César Franck, et un solo approprié, "Salut, ô Reine du Rosaire". M. Maurice Prud'homme accompagnait à l'orgue.

Cérémonie du soir

Le soir, il y eut récitation du chapelet et bénédiction du T. S. Sacrement en plein air, ainsi que la procession aux flambeaux. Le R. P. Benoit, O.F.M., adressa la parole en anglais et en français.

Remerciements

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface remercient sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette fête et qui ont contribué à en faire un pieux succès.

Chef de l'Etat-major aux Etats-Unis



Le **général Joseph Lawton Collins** est assermenté comme chef d'état-major de l'armée américaine, par son prédécesseur, le **général Omar Bradley** (à gauche). Mme Collins et un groupe d'officiers de l'armée, la marine et l'aviation assistaient à cette cérémonie. On croit que le général Collins est le deuxième catholique à tenir ce haut rang. (NC)

Nombreux pèlerins au pèlerinage de St-Malo

ST-MALO, Man. — Le dimanche 21 août, par une température idéale, une foule nombreuse et recueillie se rendit à la grotte de Lourdes de St-Malo, pour prendre part au pèlerinage annuel organisé à l'occasion de la solennité de l'Assomption de la sainte Vierge.

Messes basses

Dès 6 h. 15, les paroissiens se rendaient à l'église pour y recevoir la sainte communion et assister à une première messe célébrée par M. l'abbé G. Poitras.

Durant les messes de 8 h. et 9 h., à la grotte, un groupe de jeunes filles, sous la direction des religieuses du couvent, exécutèrent des cantiques appropriés. Environ 1,100 communions y furent distribuées, ce qui constitue un témoignage éloquent de la foi intense et du nombre imposant des assistants.

Grand'messe

A 10 h., la grand'messe solennelle fut chantée en plein air, à la grotte, par le R. P. G. Germain, S.J., assisté comme diacre du R. P. Cyrinus, O.F.M., et comme sous-diacre du R. P. L. Massé, S.J. On remarquait au choeur, M. l'abbé L. Rivard, de St-Adolphe, et les RR. FF. Amesse et Marion, C.S.V., de St-Pierre.

Le chant pendant la messe fut exécuté par les jeunes gens de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé G. Poitras, curé. Ils exécutèrent la messe "Cum Jubilo" et le propre de l'Assomption.

Sermon

Le sermon fut donné par le R. P. Cyrinus, O.F.M., de St-Boniface. Au cours de son allocution, il fit remarquer la situation alarmante dans laquelle se trouve le monde aujourd'hui, et il ajouta que des maux plus terribles que ceux dont nous avons déjà souffert nous menacent actuellement. Et cependant, la Vierge, dans ses visites sur la terre, nous a enseigné comment éloigner ces malheurs. D'abord par la prière. Pour nous, du Manitoba, la Croisade du Rosaire qui s'est ouverte récemment nous fournit une magnifique occasion de mettre ce conseil en pratique. Puis, le second moyen suggéré par Marie est la pénitence. Le monde a oublié l'esprit de sacrifice. Il ne cherche que sa jouissance; il est devenu l'ennemi de la Croix. Aussi Dieu le châtie . . . Enfin, d'ajouter le prédicateur, le troisième moyen mis à notre disposition pour écarter les maux qui nous menacent, c'est celui de la paix. Sans doute, la paix entre les nations est essentielle, mais il nous faut obte-

(Suite à la cinquième page)

Radio-Canada présente "Peter Grimes"



Le mercredi 12 octobre prochain, Radio-Canada présentera, de Toronto, la première radiophonique de l'opéra "Peter Grimes", du compositeur anglais, Benjamin Britten. Cette photographie nous montre une partie des solistes, du choeur et de l'orchestre qui prendront part à cette émission. **M. Geoffrey Waddington**, à gauche, dirigera, et Terence Gibbs est responsable de l'émission. Les solistes seront cinq artistes de Toronto: Frances James, William Morton, Edmund Hockridge, Eric Tredwell et Gordon Fry. "Peter Grimes" est l'histoire d'un pêcheur infortuné, et cela se passe il y a un peu plus de cent ans, dans le village d'Aldeburgh, sur la côte de l'Angleterre. (CBC)

Proclamation de la session

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. St-Laurent, a déjà annoncé que le 21ème parlement du Canada se réunira le 15 septembre mais le fait est devenu officiel samedi dernier.

Une proclamation dans la Gazette officielle du Canada, signée par l'hon. juge C. H. Locke, de la Cour suprême, agissant comme gouverneur général intérimaire, ordonne aux sénateurs et aux membres de la Chambre des communes de se rendre à Ottawa le 15 septembre.

Savoir plus pour aimer mieux.
S. BONAVENTURE.

Under "The Municipal Act", and "The Public Schools Act"

Notice is hereby given that By-law No. 1-49 of the School District of St. Joachim No. 981, in Manitoba, will be submitted to a vote of the electors of the said School District, duly qualified to vote thereon at the time and place hereinafter mentioned.

The purpose of the said By-law is to create a debt of Seven thousand five hundred Dollars ($7,500.00) by the issue and sale of debentures for the purpose of adding two rooms to the present school building.

The Debentures shall be issued at La Broquerie, Manitoba, and bear date the 1st of July, 1949, and shall be repayable to the bearer at Banque Canadienne Nationale, Winnipeg, Manitoba, in fifteen equalized consecutive annual instalments of $674.56, each including principal and interest at the rate of 4% per annum, except that the first instalment shall be $745.14 by reason of bearing interest for a period of more than one year. The first debenture shall be payable on the first day of October 1950.

The vote of the electors entitled to vote on the said by-law will be taken on Saturday, the 3rd day of September 1949, in the school house of the said School District situated on the North-east quarter of Section thirty-one (31), in Township six (6) and Range eight (8) East of the Principal Meridian in Manitoba, commencing at the hour of nine o'clock in the forenoon, and continuing until the hour of eight o'clock in the afternoon (central standard time), of the same day.

On the 26th day of August, 1949, the Reeve of the Rural Municipality of La Broquerie shall attend at the office of the Clerk of the said Municipality of La Broquerie, in Manitoba, for the purpose of appointing persons to attend at the said polling place and also to attend at the final summing up of the votes by the Clerk of the said Municipality on behalf of the persons interested in the said by-law and promoting or opposing the passage of the same respectively.

On the 6th day of September 1949, at the hour of ten o'clock in the forenoon (central standard time), the Clerk of the said Municipality shall attend at his office in the Village of La Broquerie in the Province of Manitoba, to sum up the number of votes given for and against the said By-law No. 1-49.

A copy of the said By-law No. 1-49 is on file at the Municipal Office of the said Municipality of La Broquerie in Manitoba, and may be inspected by interested parties during office hours before the vote thereon is taken.

DATED at La Broquerie in Manitoba, this 9th day of August, A.D. 1949.

D. N. NORMANDEAU,
Secretary-Treasurer.

L'ACTUALITE SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

La saison de football, qui, cette année, a débuté un peu plus de bonne heure que de coutume par des joutes hors concours, donne lieu, présentement, à une querelle qui ne date pas exactement d'aujourd'hui. Les accusations lancées contre certains clubs de l'est du pays, ne sont pas sans un certain fondement, mais il faut, d'un autre côté, admettre que les "raids" perpétrés par les clubs les mieux argentés ne se seraient jamais produits, si les directeurs des équipes canadiennes, plus avides de gains que de présenter un jeu strictement canadien, ne s'étaient pas avisés de commercialiser le football à tel point que bien souvent le club qui paye le plus ses joueurs, est celui qui remporte le plus de succès. Dans l'est du Canada, la population, plus dense, et généralement mieux groupée que dans l'ouest, permet aux magnats des clubs de football d'aller chercher des étoiles aux Etats-Unis, et aussi de voler les bons joueurs développés par des instructeurs de centres de moindre importance.

Pas d'alarme

Il n'y a pas lieu de s'alarmer de cette situation, cependant. L'an dernier, les Stampeders de Calgary nous ont fourni du beau jeu, avec une majorité de joueurs canadiens, et ils sont aussi parvenus à remporter le championnat senior du pays. Cette saison, une nouvelle équipe vient se joindre à la ligue senior de l'est. Quantité inconnue, et difficile à évaluer, les Eskimos d'Edmonton, soyons en certains, mettront tout en oeuvre pour remporter le championnat de la ligue à leur première saison dans le football senior après une longue absence. Notons aussi, en passant, qu'Edmonton avait quitté la ligue senior de l'Ouest, faute de talent, mais que maintenant que la mode est aux importations américaines, il sera plus facile à cette équipe de rivaliser avec les trois autres clubs du circuit, et qu'il sera aussi possible à un plus grand nombre de spectateurs d'assister aux joutes régulières de la ligue senior de l'Ouest. Comme on peut le constater, les importations ne travaillent pas uniquement au détriment du football canadien.

Et les Bombers?

Les Blue Bombers de Winnipeg, jadis la terreur de la ligue senior de l'Ouest, feront-ils meilleure figure, cet automne? Malgré leur piètre tenue de l'an dernier, les Blue Bombers sont assurés d'avance de jouer devant des foules record, et sur ce sujet, la situation financière du club, tout en n'étant pas ce qu'il y a de plus rose, sera tout au moins assez solide pour boucler le budget à la fin de l'année. La faiblesse du club local, s'il faut en croire ceux qui ont vu les Bombers à l'oeuvre, à Toronto, réside encore dans la ligne. Le champ arrière est rapide et les passes fonctionnent assez bien, mais sur la défensive, il n'y a pas lieu de crier au miracle, ni aux grandes merveilles, car les Bombers sont aussi faibles qu'ils l'étaient l'an dernier. Comme il leur reste encore plusieurs jours avant le premier coup de pied, il y a lieu de croire que la situation s'améliorera sensiblement. Chose certaine, les dirigeants du club de Winnipeg ont bien l'intention d'opposer à leurs adversaires, une équipe plus décidée et plus résolue que celle qui terminait pitoyablement, en dernière position, l'automne dernier. Qui sait, aussi, si on n'assistera pas à une surprise attendue avec impatience par tous les enthousiastes de football de la région métropolitaine de l'Ouest?

Les 70 joutes

Lorsque les magnats de la ligue Nationale ont décidé de porter la cédule régulière à 70 joutes, pour l'hiver prochain, ils ne s'attendaient pas à ce que les joueurs trouvent juste et raisonnable de leur réclamer une augmentation de salaire. Les joueurs des Maple Leafs de Toronto ont été les premiers à réclamer un meilleur traitement, mais leur attitude n'a pas eu l'heur de plaire à Connie Smythe qui s'est permis certaines déclarations très malheureuses, à ce sujet. Smythe, en apprenant que ses joueurs voulaient plus d'argent, s'est écrié: "Qu'ils surveillent leurs réclamations. Je sais qu'ils n'ont pas fait beaucoup d'argent durant l'été, et je n'ai pas vu leur nom en tête des listes de directeurs de nos grosses compagnies", a-t-il dit à un journaliste de Toronto.

Cette déclaration est pleine d'ironie, du moins dans l'opinion de M. Smythe. Mais pour les amateurs de hockey, qui connaissent les antécédents de ce M. Smythe, cette déclaration est ni amusante, ni drôle. Nous dirons même qu'elle est malheureuse, parce qu'elle démontre une tendance d'esprit qui ne devrait pas exister entre un patron et des employés qui travaillent loyalement pour lui.

Il est vrai que certains des joueurs de hockey des Maple Leafs n'ont pas, comme M. Smythe, l'avantage de diriger de grosses compagnies, qui payent de gros dividendes. Mais M. Smythe oublie trop rapidement que ce sont ces mêmes joueurs qui lui ont permis de réaliser la fortune qui le place dans une position si avantageuse actuellement. Où Smythe aurait-il pris l'argent pour acheter toutes les parts qu'il détient, dans de grosses compagnies, si ses joueurs ne lui avaient pas donné le meilleur d'eux-mêmes continuellement? Smythe n'a jamais été l'homme qui a le plus encouragé ses joueurs, et, combien de fois, dans le passé, alors que les choses allaient mal, ne l'a-t-on pas vu, prêt à abandonner la lutte? Si Connie avait été animé du même esprit combattif qui a caractérisé ses joueurs, aurait-il abandonné la lutte quand les choses n'allaient pas à son goût? Bien au contraire, il aurait travaillé ferme, comme les anciens joueurs des Maple Leafs ont su le faire, pour lui permettre d'accumuler une petite fortune. Les joueurs de hockey ont droit à un traitement équitable, et le club de Toronto, qui a la triste réputation de se débarrasser de ses vieux joueurs, pour ne pas avoir à les placer, une fois leur carrière terminée, donne un bien piètre exemple des bonnes relations qui doivent exister entre des employés consciencieux et un patron dont les affaires sont prospères.

Une leçon

Cette attitude de M. Smythe peut servir de leçon à tous ceux qui ambitionnent des carrières professionnelles dans les sports. Ils commettent une très grave erreur, s'ils ne prennent pas tous les moyens voulus pour apprendre comment gagner honorablement leur vie, en dehors du sport organisé. Il est vrai qu'on paye aux athlètes des salaires qui les placeront au-dessus de la moyenne des travailleurs du pays, en très peu de temps, mais il faut aussi se souvenir que cet argent ne dure pas éternellement, et qu'une fois qu'on a passé une dizaine de saisons dans le sport organisé, on retombe sur ses deux pattes. Pour plusieurs, le saut est terrible, et ils viennent bien souvent grossir les rangs des destitués. Il y a un bel avenir dans le sport organisé pour celui qui sait faire autre chose. Un jeune homme y trouvera l'argent, la publicité et les contacts dont il a besoin pour lancer ses entreprises sur des bases solides, mais, s'il n'a rien à lancer, il tombera dans la rue, avec un gros "scrap book", quelques milliers de dollars vite dépensés, et un avenir vide, fait de regrets. Les directeurs des équipes de hockey donnent l'exemple; que les jeunes athlètes apprennent eux aussi, à pouvoir se suffire à eux-mêmes en cas de crise ou d'accident!

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 26 AOUT

7.30—Nos albums
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Intermède
8.30—Café Parisien
8.45—Amérique latine
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Musique Hawaïenne
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O Canada

SAMEDI 27 AOUT

7.25—Ouverture — prévisions — horaire
7.30—Nouvelles
7.35—La Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et variété
9.30—Propos féminins
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Rapport des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro, musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Album des disques RCA Victor
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250—suite
4.15—Menu musical
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Mon choix
5.30—La Bonne Chanson
5.45—Prévisions Horaire
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.15—Intermède
7.30—Musique de Fritz Kreisler
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Polkas et chansons
8.30—Chansonnettes Françaises
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga présente
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
10.50—Résumé des nouvelles
11.00—O Canada!

Du lundi au vendredi inclusivement

7.25—Ouverture — prévisions — horaire
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Propos féminins
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Rapport sur la condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
12.15—Nos experts au Clavier
12.30—Maestro, Musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 -suite
4.15—Menu musical
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Gaieté du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.15—Intermède

DIMANCHE 28 AOUT

1.00—Ouverture
1.10—Résumé des nouvelles
1.15—Récital de Piano
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Chronique de France
3.45—André Dassary chante
4.00—Le grand concert
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Orgue populaire
5.30—David Rose présente
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos Albums Victor
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—Alfredo Antonini et son orchestre
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Poème musical
8.30—Concert estival
9.00—Nouvelles
9.05—Intermezzo
10.00—Nouvelles — résumé
10.10—FIN DES EMISSIONS

LUNDI 29 AOUT

7.30—Nos chansonnettes françaises
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Intermède
8.30—Sur les rayons de notre discothèque
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Les idées en marche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MARDI 30 AOUT

7.30—Nos chansonnettes françaises
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Intermède
8.30—Amérique latine
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—La vie qui va
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MERCREDI 31 AOUT

7.30—Stan Noval et ses favorite westerners
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Intermède
8.30—En parcourant le clavier
8.45—Musique tzigane
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La Voix du Québec
9.15—Intermède
9.30—Les aventures de Sherlock Holmes
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

JEUDI 1er SEPT.

7.30—Chansonnettes françaises
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Intermède
8.30—A votre santé
8.40—Amérique Latine
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Chronique littéraire
9.45—Musique Hawaïenne
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

Sioux Lookout se souvient

Le voyageur qui arrive en ce pays du nord de l'Ontario est frappé par la beauté de cet endroit situé sur le lac Pélican et dont les chalets et quelques résidences sont alignés en bordure de la baie.

De l'autre côté du lac on voit une petite colline de verdure de 200 pieds de hauteur. C'était le point d'observation, le "Lookout" où les Sioux s'étaient battus contre les Saulteux, pendant que leurs "squaws" s'étaient réfugiées sur l'île d'en face. Ce fut une déroute pour les Saulteux et en même temps l'origine de l'appellation Sioux Lookout.

Aujourd'hui, c'est une division de la ligne transcontinentale du Canadien National où quatre trains, en direction de Vancoucouver, Toronto, Montréal ou Winnipeg, s'arrêtent chaque nuit. Les trains de fret y font aussi des arrêts fréquents, transportant le bois, le blé et les marchandises de toutes sortes. Si on ajoute à cette industrie du chemin de fer une grande scierie, une école indienne, un champ d'aviation et le tourisme américain et canadien, nous avons là une idée des sources de revenus qui alimentent cette petite ville de 3,000 âmes, située à 300 milles à l'est de Winnipeg et dont la population cosmopolite, en majorité catholique en comparaison avec les autres dénominations, semble faire marcher de pair la vie abondante matérielle et la prospérité spirituelle.

Au cours d'une visite à Sioux Lookout, nous avons été témoin du couronnement d'un projet religieux qui prouve cette assertion.

L'église étant devenue trop petite, on l'a agrandie d'un tiers et l'on vient d'y installer un autel tout en pierre, comprenant trois grandes marches en pierre de Tyndall et deux piédestaux pesant en tout six tonnes. La table d'autel pèse à elle seule 1,600 livres. Il nous vient à l'esprit les paroles du livre sacré: "Je m'approcherai de l'autel de Dieu" et "De Dieu lui-même, joie de ma jeunesse".

Cet autel en pierre, unique en son genre dans l'Ouest canadien, est imposant par la simplicité de ses lignes architecturales et liturgiques dans le plein sens du mot. Pas d'ornement, excepté les lettres en or " alpha" et "omega" inscrites sur chaque pilier de l'autel, avec au-dessous de la table, le symbole X P. Toutes ces lettres sont significatives. Demandez-en le sens à votre curé...

Sous les auspices des Chevaliers de Colomb et des paroissiens, M. l'abbé Amadio, l'entreprenant et dévoué curé actuel de la paroisse, a fait construire ce monument religieux pour rappeler le souvenir de son prédécesseur, M. l'abbé L.-Philippe Brunet, mort accidentellement l'automne dernier. Mais le plus touchant détail est sans contredit le fait que cet autel fut exécuté par le père du regretté disparu, M. J.-O. Brunet, de Norwood, Man. Il va sans dire que le dimanche 7 août, jour de la consécration de ce nouvel autel, fut une journée mémorable.

Dans la paix si prenante du soir passé devant ce lac du nord à nul autre pareil, en face d'un décor unique et splendide, où les hydravions et les bateaux sillonnent le lac en tous sens, nous avons remercié le bon Dieu d'avoir réuni à la messe du dimanche, les paroissiens de Sioux Lookout venus des bois, de la ville, des centres miniers et de partout à l'occasion de la première messe célébrée sur cet autel en pierre érigé à la mémoire de leur ancien pasteur qui se dévoua pour eux pendant les dernières sept années.

Du haut du ciel, il doit adresser au Très-Haut de ferventes prières, pour que la bonne entente et l'harmonie règnent toujours parmi les âmes qu'il a tant aimées.

G.-R. BRUNET.

14,000 Hollandais venus depuis 1947

OTTAWA — Plus de 14,000 Hollandais des deux sexes se sont établis au Canada depuis qu'a commencé, en 1947, le mouvement d'émigration de familles de Hollande pour l'établissement sur des fermes canadiennes. C'est ce qu'a fait connaître la section de l'immigration du ministère des Mines et des Ressources. Le rapport ajoute qu'on en attend encore 2,500 avant la fin de la présente année et que ce mouvement se continuera durant l'année 1950.

Truc soviétique pratiqué à Yalta

PHILADELPHIE — La présidente de l'Union nationale féminine de tempérance chrétienne a affirmé que c'étaient les beuveries des chefs américains à Yalta et Potsdam qui expliquaient en grande partie les concessions faites aux Soviets durant ces entretiens.

Mme D. Leigh Colvin a déclaré dans son discours annuel: "Les représentants des Etats-Unis à ces conférences se sont demandés comment les Russes pouvaient absorber de si fortes quantités de vodka en conservant l'usage de toutes leurs facultés, tandis que ce breuvage intoxiquait si complètement les Américains.

"Mais, a-t-elle ajouté, nous avons appris depuis que Staline et les Soviets ont dupé les représentants des autres nations en les abreuvant de vodka, tandis que les Russes buvaient de l'eau dans des bouteilles à vodka".

Ambassadeur en Grèce



M. G.-L. Magnan, d'Ottawa, sera le prochain ambassadeur canadien en Grèce, a annoncé le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson. M. Magnan succédera au major-général L.-R. LaFlèche, D.S.O., qui a été nommé haut-commissaire canadien en Australie. (CW)

Une recette de bonheur conjugal à la portée de tous

MELBOURNE — Une recette pour une longue vie heureuse vient d'être donnée par un ménage qui célèbre son 69ème anniversaire de vie conjugale.

M. et Mme James Hughes attribuent leur bonheur au fait qu'ils ont eu des enfants, qu'ils ont travaillé dur et se sont contentés de plaisirs simples, tout en s'intéressant à tout. Tous deux nonagénaires, ils vivent à Frankston, à 30 milles de Melbourne. Ils ont 5 filles et 3 garçons et 8 arrière-petits-enfants.

Parlant de leur jeune temps, ils disent qu'ils ont travaillé sans grand profit et qu'ils ont passé la majeure partie de leur temps avec leurs enfants. Mme Hughes considère qu'il est facile d'être heureux en ménage, qu'il suffit de s'occuper le corps et l'esprit, mais qu'il est indispensable d'avoir au moins 3 enfants. Son mari, cocher expert dans son temps, ne faisait jamais moins de 80 milles par jour. Il a toujours fumé sa pipe et se plaisait à boire un verre de bière, mais il est d'avis que la modération en tout est nécessaire au succès.

M. ADAM GUBRINOWICZ A DEMISSIONNE

NEW-YORK — M. Adam Gubrinowicz, chef du protocole dans le gouvernement polonais, a démissionné lundi parce que, comme catholique, il ne pouvait continuer à servir son pays sous domination communiste.

EDMONTON — Le premier mariage mahométan à être célébré au Canada a eu lieu la semaine dernière à Edmonton lorsque Helen Shabie Hamdon, d'Edmonton, est devenue la femme d'Adel (Edward) Youssef, de Chicago, Ill.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba, WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publie par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 31 516

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $2.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur La Liberté et le Patriote 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les cours d'arbitrage

La grève des chauffeurs de taxis de Saskatoon a révélé une fois de plus le peu de respect que certains portent aux cours d'arbitrage établies pour régler les différends entre patrons et ouvriers. Des représentants des conducteurs de taxis paradaient devant le bureau de la compagnie Bill's Taxi, alors qu'à une faible distance de là, le personnel d'une commission d'arbitrage, revêtu des pouvoirs d'une cour de justice approuvée par le consentement mutuel des deux partis en cause, étudiait le cas à la lumière des faits présentés par la compagnie et par ses employés.

Dans l'occurrence, la manifestation des grévistes nous semble intempestive. C'est une forme d'intimidation qui aurait pu exercer une influence indue sur le jugement des membres de la commission d'arbitrage. De fait, lorsque les ouvriers et les patrons s'entendent sur le choix d'un bureau d'arbitrage pour le règlement de leurs malentendus, c'est une preuve qu'ils ont confiance dans l'intégrité et la sincérité de ceux qu'ils ont nommés pour étudier leur différend. Toute manifestation extérieure, tel le piquetage, de la part d'un groupe, destinée à soulever l'opinion publique contre l'autre groupe durant les négociations, est de mauvais aloi.

"Il nous semble que les ouvriers et les industriels rendraient un grand service à la société s'ils cessaient leurs protestations publiques en faveur de leur cause, lorsqu'ils se sont entendus sur la nomination d'un tribunal d'arbitrage", écrit le **Star Phoenix** de Saskatoon.

Dans le règlement des difficultés qui surgissent des relations entre le travail et l'industrie, les organismes créés à cet effet ne jouissent pas toujours du respect et de l'inviolabilité des cours civiles et criminelles, ce qui nuit considérablement à leur autorité, et leur jugement est souvent rejeté ou méprisé. Il faudrait — pour que justice soit rendue sans entraves — que les commissions d'arbitrage, judicieusement formées par les partis en litige, puissent étudier librement les réclamations selon les circonstances, sans aucune pression ou intervention extérieures. Autrement, l'entente devient impossible, avec les tristes conséquences des grèves prolongées au détriment des patrons et des ouvriers.

Nous comprendrions, par exemple, les protestations soutenues contre les délibérations d'un bureau d'arbitrage, lorsque le personnel ne représenterait pas équitablement les intérêts soit des patrons soit des ouvriers. Alors, il y aurait danger de partialité et donc raisons de doutes sérieux sur l'intégrité des jugements. Mais lorsque patrons et ouvriers sont tombés d'accord sur le choix des syndicats mixtes d'arbitrage, le bon sens exige que de part et d'autre l'on évite la violence ou toute manifestation qui pourrait troubler le travail de conciliation et nuire aux réformes qui s'imposent.

La tâche de ces syndicats d'arbitrage ou de conciliation n'est pas facile; la question ouvrière est parfois très épineuse et les problèmes qu'elle comporte sont très compliqués. La fixation du salaire raisonnable, par exemple, exige une connaissance très variée des circonstances de lieux, de temps et des conditions de vie. En théorie, dit un moraliste, le législateur, qui est le gardien de la justice dans les contrats, pourrait fixer un salaire minimum. Mais en pratique, il vaut mieux ordinairement, à cause des difficultés qu'entraîne l'intervention de l'Etat, s'en remettre à l'arbitrage de syndicats mixtes qui pourraient adapter le salaire, en connaissance de cause, aux circonstances locales qui le font varier. Et voici ce qu'il ajoute au sujet de la grève: "Les grèves sont légitimes quand les réclamations sont justes et que les moyens de conciliation sont épuisés. En outre, les grévistes ne doivent pas recourir à la violence contre les patrons ou les ouvriers qui veulent continuer le travail".

Malheureusement, il se trouve assez souvent dans certains mouvements ouvriers ou unions, des esprits brouillons, des têtes fortes, qui veulent emporter le morceau par l'émeute, la violence; ce qui entrave la conciliation et précipite l'intervention de l'Etat. Par ailleurs, il y a aussi les extrémistes, les radicaux, qui ne peuvent accepter qu'une grève se termine par l'entente amicale ou que le différend se règle à l'amiable. C'est la méthode communiste qui n'a pas pour effet de provoquer de justes réformes, mais bien plutôt de créer du malaise, de susciter la lutte, la haine, entre patrons et ouvriers. Une telle méthode indispose l'opinion publique et nuit considérablement aux justes réclamations des ouvriers.

J. V.

Un prêtre a fait 8,000 conversions en 16 ans

NEW-YORK — Mgr William J. McCann, dont les funérailles ont eu lieu dernièrement, a à son crédit 8,000 conversions dans le district de Harlem, durant les 16 dernières années. A la suite de bagarres raciales en 1935, Mgr McCann se porta à la défense des noirs de ce district, accusant les communistes blancs de fomenter ces troubles. Il demanda l'aide du maire de New-York, Fiorello La Guardia, qui le mit à la tête d'une commission d'enquête.

Une foule considérable assistait à ses obsèques. Le service fut chanté par S. Exc. Mgr Stephen Donahue, évêque auxiliaire de New-York, et le R. P. Joseph Flannelly prononça l'oraison funèbre. Au choeur on pouvait voir S. Exc. Mgr Joseph Donahue, le R. P. Thomas McDonnell, directeur national de la Propagation de la Foi, et le R. P. Raymond Lane, supérieur général de Maryknoll.

Plus de 2,000 paroissiens avaient envahi l'église St-Charles Borromée, et une foule de 3,000 personnes ont suivi les cérémonies de l'extérieur de l'église, au moyen de hauts-parleurs.

Un catholique est nommé chef d'Etat-major

WASHINGTON — Le Président Truman a annoncé récemment la nomination du Général J. Lawton Collins comme chef d'état-major de l'armée. C'est le deuxième catholique à tenir ce poste, le premier ayant été le général Malin Craig, qui fut en fonction de 1935 à 1939. Le général Collins, qui était auparavant assistant-chef d'état-major, succède au général Omar Bradley, qui a été nommé président du comité conjoint des états-majors.

Né à la Nouvelle-Orléans en 1896, le général Collins est sorti de l'académie militaire américaine de West Point en 1917. Avant son poste actuel, il fut directeur du département d'information au ministère de la guerre. Durant la deuxième Grande Guerre, il fit du service en Europe et dans le Pacifique. Il fut décoré pour sa bravoure à Guadalcanal et en France, et il reçut des décorations des gouvernements belge, français, britannique et russe.

Le Cardinal Griffin dénonce les persécuteurs

Son Eminence le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, vient de déclarer que "la suppression systématique de la liberté par l'Union soviétique est le plus grand défi qui ait été porté à la conscience de l'humanité depuis le nazisme. Ce qui se produit actuellement en Tchécoslovaquie s'est passé partout où les Soviets ont exercé leur domination sur un peuple libre. Tous ceux qui placent Dieu et leur conscience avant l'obéissance aveugle à la dictature d'un parti, sont réduits au silence et supprimés. Les premières victimes de cette tyrannie sont les prélats et les prêtres de l'Eglise catholique. Les trois chefs religieux emprisonnés ou menacés par les Etats d'Europe orientale, le cardinal Mindszenty, en Hongrie, Mgr Beran, en Tchécoslovaquie, et Mgr Stépinac, en Yougoslavie, ne sont qu'un, parce qu'ils représentent l'Eglise de Dieu, victime du communisme soviétique, le plus terrible ennemi de la civilisation chrétienne dans notre génération".

Le cardinal Griffin, ajoute l'Agence Reuter, qui nous rapporte ces déclarations, a dit, d'autre part, que trop souvent "les hommes d'Etat se refusent à voir les rapports qui existent entre la politique et les droits religieux". Il a envoyé directement un télégramme au président du "Board of Trade" lui demandant d'interrompre les négociations commerciales qui sont en cours avec la Tchécoslovaquie jusqu'à ce que les Tchèques se voient accorder la liberté religieuse. Mais on lui a répondu qu'il n'est pas de la politique du "Foreign Office" de mêler les opinions religieuses aux accords commerciaux. "Ce sont des principes aussi faux, a conclu le cardinal, qui ont permis aux hommes d'Etat de ce pays d'expédier de la ferraille à l'Allemagne pendant l'été de 1939".

Travail forcé codifié en URSS

Le Foreign Office de Londres vient de publier un document de 8,700 mots, traduction d'un décret officiel russe, lequel n'est autre qu'un Code du travail forcé. Il existerait en U.R.S.S., d'après ce document, trois catégories de travaux forcés: sur place, en exil et dans des camps de détention. Le Code précise que l'institution des travaux forcés a pour "objectif de défendre la dictature du prolétariat contre les empiétements des éléments qui y sont hostiles", et précise qu'il appartient à la M.V.D. (ancienne N.K.V.D.) de veiller à l'application des lois à ce sujet.

On peut être dirigé sur un camp de travail, soit à la suite d'un jugement, soit sans jugement préalable, et sur simple décret administratif. Est passible de mesures punitives entraînant éventuellement l'envoi dans un camp, tout ouvrier soviétique qui perd plus de vingt minutes de travail par jour; toute personne frappée d'une peine ne dépassant pas un mois peut être envoyée au travail forcé dans un rayon de 10 kilomètres autour de sa résidence; tout ouvrier enfin, frappé d'une peine ne dépassant six mois, peut être dirigé sur un camp en dehors des limites de sa province. Le document britannique souligne encore que, dans les camps de détention classés en troisième catégorie, la surveillance des internés est confiée à des criminels de droit commun.

Cent ans de journalisme catholique

Le journal hollandais, **De Gelderlander,** célébrait récemment son centenaire. Ce quotidien catholique débuta comme hebdomadaire à Nimègues, avec deux cents abonnés seulement. Aujourd'hui il atteint un tirage de 70,000. Durant ses cent années d'existence, il prit une part active dans la lutte pour la liberté de l'Eglise catholique en Hollande. De 1897 à 1905, il publiait deux éditions par jour, une le matin, l'autre le soir; il en publie maintenant six. La guerre l'empêcha de paraître de 1942 à 1944. Son aviseur spirituel, le P. Titus Brandama, Carme, fut même envoyé au camp de concentration de Dachau où il mourut. Dès la libération de la Holande, le vaillant journal réapparut et il continue depuis son oeuvre bienfaisante.

Echo orthodoxe

ISTAMBOUL — Faisant écho aux suggestions du Pape au sujet des Lieux Saints de Palestine, le Patriarche Athenagoras de l'Eglise orthodoxe orientale, en a appelé aux Nations Unies pour donner un statut international, sous le protectorat de l'O.N.U., à la ville de Jérusalem et aux sanctuaires.

Souffrir en Dieu et par Dieu est ici-bas le plus sublime des bonheurs. — Pierre L'ERMITE.



Billet du vendredi

JEAN SIMARD et Félix à l'Hôtel de la Reine

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Si l'on ne lit pas sans plaisir Jean Simard, ce plaisir se mêle de déception, de frustration. L'homme est riche, apparemment généreux, mais il ne donne jamais que la moitié de ce qu'il promet, ou que l'on se croit promis. S'il sait voir, il est amer, et sa vision en est rapetissée. Il a de la culture, mais l'on se demande s'il ne l'étale pas pour son plaisir, plutôt que pour le nôtre. Il a du sens critique, comme il sied à un artiste, mais il s'y joint un tempérament d'entrepreneur de démolitions, plutôt que de constructeur orienté vers l'avenir. Sa philosophie de la vie penche vers un pessimisme nihiliste, dont l'écrivain ne serait pas le plus fier, si elle atteignait à ses conséquences ultimes. Voilà de bien grands mots en marge de son dernier livre, **Hôtel de la Reine** (1), qui reprend le personnage et les thèmes de son premier, ce **Félix** moqueur, frondeur et impénitent, qui mettait, il y a une couple d'années, une note nouvelle dans notre littérature. Ils ne sont pas de trop, car l'auteur n'est pas le premier venu, et son héros n'a rien d'une outre vide. Mais l'un et l'autre donnent l'impression qu'ils exagèrent, se payent la tête des gens. Félix promène à travers le monde son sourire désabusé, son amertume et sa désinvolture, et Jean Simard le tient par la main, comme le guidant parmi les laideurs et les méchancetés, l'empêchant de voir ce qu'il peut y avoir de bon, de frais, de revigorant, dans la nature et dans l'homme. Nous sommes en présence de deux caricaturistes, l'un doublant l'autre, et les deux s'amusent. Ils s'amusent de tout, doutent de tout, et par là nous obligent à douter d'eux.

★

Jean Simard présente un cas unique dans nos lettres. De son métier, il est peintre et professeur. Par on ne sait quelles voies détournées, la peinture le conduisit à la littérature, et il écrit mieux que la plupart de nos écrivains. Il est curieux, a tout lu, tout vu, mais en se tenant sur ses gardes, n'acceptant le dire d'autrui qu'après l'avoir passé au filtre de sa critique et de son scepticisme. Il n'en garde que ce qu'il veut bien, ce en quoi il n'a pas tort, et il entend se former par lui-même une opinion, ce qui indique un esprit personnel. On admettra qu'il n'y en a pas trop chez nous. Son **Félix** soulignait déjà ses qualités et mettait en relief ses défauts. Car, qui n'en a pas? Dans **Hôtel de la Reine,** l'auteur n'a guère évolué. Félix a grandi, cessé d'être un adolescent pour devenir un homme, mais il reste ce qu'il était: un ironiste insatisfait, une sorte d'incompris qui se complaît dans ses infortunes, imaginées ou réelles. Ce qui l'humilie ou le dégoûte en lui-même, il le projette au dehors et l'applique aux autres, avec ce résultat que rien ne lui paraît digne, acceptable ou enviable. Sa vision de l'humanité en est déformée, et férocement pessimiste son appréciation des faits, des situations et des institutions. On ne dira pas de lui qu'il a le tempérament d'un bachelier gonflé de son importance, ou d'un bourgeois s'engraissant dans la médiocrité, la sienne et celle de son ambiance. Il paraît, cependant, avoir trop conscience des supériorités qu'il s'attribue, et il n'est pas loin de donner dans la fatuité, qui le porte à juger comme s'il était l'arbitre suprême des élégances, du bon ton et du bon goût.

★

Au lendemain d'une déception amoureuse, Félix se réfugie dans un village au bord de la mer, pour soigner son mal. Il le soigne sur le dos des autres, si l'on peut dire. Abandonné parmi des villageois à demi paysans et la faune des citadins en vacances, il promène sur les uns et les autres un regard qui n'est pas amène. Il ne voit autour de lui qu'ivrognes et impudiques, et même dans la grande nature rien ne trouve grâce à ses yeux. Chez les habitués de l'Hôtel de la Reine, où il accepte de manger et dormir, il ne rencontre que des pantins de son, qu'il juge tels et classe dans son journal, comme un entomologiste épingle dans ses boîtes des insectes indifférents ou malfaisants. Pour être moins profondes qu'il ne le croit, ses réflexions ne sont ni sottes ni toujours injustes. Elles sont d'un humoriste qui a le sens du ridicule, d'un homme qui sait rire et qui veut qu'on s'amuse avec lui, mais il leur manque la sérénité. Parce qu'il caricaturise et grossit sans cesse les traits observés, Félix semble passer au côté de la vie. Il ne voit que ce qu'il veut voir, se prive du spectacle d'êtres vivants, en chair et en os, qui ont leurs petits côtés, mais aussi quelques idées, des sentiments, des sensations, lesquels traduisent les mouvements de l'âme et du coeur, donnent une certaine mesure de l'intelligence de chacun. Le livre de Jean Simard ne donnera à personne une pleine satisfaction. Mais les lettrés ne le liront pas sans amusement, encore qu'ils goûteront peu les innombrables citations qui alourdissent le texte. Ils ne le passeront pas à leurs fournisseurs, ni à leurs enfants, car les premiers bâilleraient aux premières pages, et les autres pourraient, sous certains angles, s'y fausser l'esprit.

L'ILLETTRE.

(reproduction interdite)

(1) Editions Variétés, Montréal.

Le pèlerinage de Pax Christi

Les agences de presse nous rapportent dans un bref communiqué le succès du pèlerinage-congrès de Pax Christi à Lourdes. Trente mille pèlerins venus de trente-six pays y prirent part. Dix-huit diocèses du Canada étaient représentés. Dans une intervention remarquée, le cardinal Gerlier a exprimé son étonnement que l'oeuvre fut encore si ignorée, bien qu'elle compte un million d'adhérents. Il a proposé à ceux qui étaient présents de faire porter leurs efforts immédiats sur la propagande du mouvement. Et d'ajouter: "Peut-on être bon chrétien, si on ignore Pax Christi et si on n'en est point un zélé propagandiste".

La Chronique »»» Internationale

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

par André LAFLECHE

Les pays semblent avoir mis une sourdine aux déclarations bellicistes. Les communistes semblent avoir perdu la partie en Finlande.

Au cours de la semaine dernière, on a mis une sourdine aux déclarations bellicistes. La propagande a connu un moment de répit. Se serait-on rendu compte du fait que le procédé n'avait rien de compatible avec le but préconisé? Sauvegarder la paix et prêcher la guerre sont deux propositions contradictoires qui ne peuvent qu'éveiller des soupçons et faire perdre confiance dans la bonne foi de ceux qui ont mission de diriger l'opinion publique. On en reste donc là pour le moment. A la prochaine grave tension internationale on reprendra le thème.

Divers événements ont marqué, durant ces derniers jours, l'évolution des relations entre peuples. L'un des principaux, et le premier dans l'ordre chronologique, a été le triomphe de la droite aux élections tenues dans les trois zones occidentales de l'Allemagne. Vingt-cinq millions d'électeurs ont joui pour la première fois depuis l'avènement d'Hitler en 1933, d'un scrutin libre. Ils ont élu un gouvernement de droite. Le parti démocrate chrétien a remporté une majorité de 400,000 voix sur son plus proche adversaire, le parti social-démocrate. Plusieurs autres partis ont brigué les suffrages, y compris le parti communiste dont quinze députés siégeront au parlement, en vertu de la représentation proportionnelle.

Les résultats du scrutin aideront la pacification de l'Allemagne et faciliteront son entrée dans l'Union européenne dont on vient de jeter les bases à Strasbourg. Si elle le veut, l'Allemagne occidentale pourra jouer encore un grand rôle dans le concert des nations européennes. Il lui faudra pour cela l'aide américaine et la coopération de l'Angleterre et de la France. Mais Washington, Paris et Londres savent trop le danger qui s'accumule à l'est pour ne pas attacher à une Allemagne saine et reconstruite tout le prix qu'elle mérite.

La dette de la Russie

La note dominante de la semaine a porté sur les questions financières: crédits américains à l'Europe et dette de la Russie à Washington. L'ambassadeur américain à Moscou, M. Alan Kirk, a eu une entrevue personnelle avec le dictateur communiste, Staline. Il aurait rappelé à ce dernier, d'après une dépêche de Washington, que la Russie mettait beaucoup de temps à payer sa dette de $11,000,000,000, somme des avances consenties par les Etats-Unis sous forme de prêt-bail à un allié durant le conflit.

Il est tout probable que nos voisins ne rentreront jamais dans leurs fonds. La Russie a largement bénéficié des crédits américains, tout en ne cessant d'affirmer que ses Alliés de l'Ouest n'avaient rien fait pour alléger son fardeau de guerre et de prétendre qu'elle avait supporté seule le plus gros du fardeau du conflit avec l'Allemagne. Mais à cette époque, les Américains n'y voyaient que du feu, c'est le cas de le dire. La Russie était alors une alliée en qui l'on pouvait faire confiance et à qui l'on ne devait rien refuser. La situation a bien changé depuis trois ans . . .

L'ambassadeur américain aurait aussi attiré l'attention de Staline sur le fait que les techniciens russes font tout leur possible pour brouiller les émissions anglo-américaines et pour empêcher la population de la Russie d'entendre la "Voix de l'Amérique", émission destinée à lui faire comprendre le point de vue de l'Ouest. Il appert cependant que des experts britanniques auraient réussi à déjouer les efforts russes sous ce rapport. La guerre des ondes se poursuit donc et le Congrès américain se propose de voter une somme de $11,320,000 pour accroître la puissance du poste de la "Voix de l'Amérique".

Les crédits américains

Washington a réduit considérablement les budgets présentés par M. Harry Truman pour réarmer les pays d'Europe et pour leur venir en aide en vertu du plan Marshall. La bataille se poursuit là-dessus. Il est improbable que le président obtienne tout ce qu'il avait demandé. Reste à savoir s'il n'avait pas prévu cet échec partiel et si la somme qui lui est accordée ne représente pas les besoins européens immédiats.

En Angleterre, la réaction est assez mauvaise. Tandis que le gouvernement Attlee prétend qu'il ne demandera aucune augmentation des avances américaines, la Fédération des industriels britanniques avertit la population qu'il lui faudra faire face à une austérité plus grande et à un chômage plus étendu. "Nous sommes maintenant menacés, dit-elle, de ne pas obtenir les vivres et les matières premières dont nous avons besoin. Nous devrons faire face à une austérité plus grande et à un chômage plus étendu, à moins qu'on ne trouve une solution à nos difficultés. Nous vivons encore au delà de nos moyens. Nous ne devons pas ignorer cette dure vérité que notre niveau de vie, y compris nos services sociaux, doivent être réduits".

Un peu partout en Europe, où l'on s'est habitué à compter sur l'aide américaine pour passer les moments les plus difficiles, on ressentira vivement les coupures que l'on vient de décréter dans le budget Truman. L'Europe doit redoubler d'efforts en vue de remettre sur pied sa propre économie. Or, les débats qui ont eu lieu la semaine dernière à Strasbourg indiquent de profondes divergences de vues à ce sujet entre les représentants des principaux pays européens. L'aide américaine ne doit être envisagée que comme complément à une économie saine. Entre-temps, le rapprochement entre Washington et la Yougoslavie se poursuit: elle prend maintenant la forme d'une avance de quelque $3,000,000 consentie au gouvernement Tito. Mais la sincérité de ce dernier est-elle à toute épreuve?

En Finlande et en Syrie

Au nord de l'Europe et en Méditerranée, des événements imprévus ont suscité de nouvelles inquiétudes. En Finlande, voisine immédiate de l'U.R.S.S., des grèves ont surgi, d'inspiration communiste, qui menacent l'économie nationale aussi bien que la stabilité de l'Etat. Le parti communiste finlandais a lancé un appel à la grève générale. Le gouvernement est convaincu que le parti communiste désire s'emparer du pouvoir et consolider ainsi le front européen pro-soviétique; il a rétorqué en convoquant le Parlement et en mobilisant les troupes. Nous ne saurions nous désintéresser de ce qui se passe dans ce malheureux pays. Car si la Russie réussissait à en faire un satellite, sa puissance d'agression en serait d'autant augmentée.

En Méditerranée, où tout paraissait calme depuis quelque temps, un coup d'Etat a brusquement renversé le gouvernement syrien. En fait, on a fusillé le président et le premier ministre de la Syrie, après un simulacre de procès. Une nouvelle équipe est au pouvoir. Le coup a été fomenté et conduit par une clique militaire. Les raisons de cette sanglante manoeuvre sont obscures. Mais des journaux de gauche français ont accusé la Grande-Bretagne d'en être responsable. Il s'agirait pour Downing Street de reprendre un peu de prestige dans le Proche-Orient. L'Intelligence Service aurait donc ourdi le coup, quitte à s'efforcer à y mêler les Etats-Unis par la suite. La question du pétrole ne serait pas étrangère à l'affaire.

Ainsi le monde est encore profondément troublé. D'un jour à l'autre on ne sait ce qui peut se produire pour mettre la paix internationale en danger.

Provincial des Eudistes canadiens

LAVAL-DES-RAPIDES — Récemment a eu lieu l'installation du T. R. P. Arthur Gauvin, comme provincial des Pères Eudistes pour le Canada et les Etats-Unis. Il succède au R. P. Albert D'Amours.

Le nouveau provincial est né à Caraquet, N.-B., le 9 juillet 1907. Il a fait ses études classiques à l'université du Sacré-Coeur, de Bathurst, et ses études philosophiques et théologiques au séminaire des Pères Eudistes, à Charlesbourg, où il fut ordonné le 21 mai 1932.

Comment on traite les minorités en pays catholiques

Très rares sont les pays, où la majorité de la population est protestante, qui accordent aux catholiques un système scolaire qui soit conforme à leurs aspirations religieuses. Il est réconfortant de constater que les catholiques, là où ils sont en majorité, n'usent pas des mêmes procédés à l'égard des protestants.

La grande revue catholique américaine dirigée par les Jésuites, **America,** publie à ce sujet dans son numéro du 20 août, un article révélateur sur la façon selon laquelle les protestants sont traités en Irlande au point de vue éducation de la jeunesse.

Nous sommes heureux de reproduire dans cette colonne une traduction large de l'article d'**America.** Il éclairera nos lecteurs des provinces de l'Ouest.

"La république d'Irlande compte 5,000 écoles primaires nationales fréquentées par 450,000 enfants dont 97 pour-cent appartiennent à la religion catholique. Au début, le système scolaire national était non-confessionel, mais, en pratique, il est devenu aujourd'hui confessionnel. Il existe des écoles dirigées par des catholiques qui sont fréquentées principalement par des enfants catholiques, et il y en a d'autres sous direction protestante dont la majorité des élèves sont protestants. On ne peut refuser cependant l'entrée à une école nationale à aucun enfant en raison de sa religion. L'enseignement religieux fait partie essentielle du programme d'études et chaque école est obligée de voir à ce que tous les élèves reçoivent une forme d'instruction religieuse conforme aux désirs exprimés par les parents.

"Le gérant ou le commissaire principal de l'école est habituellement le pasteur protestant du village ou le curé, selon le cas. Ceux-ci font eux-mêmes le choix des instituteurs qualifiés conformément aux règlements émis par le ministre de l'Education.

"L'Etat accorde des octrois pour la construction de nouvelles écoles nationales ou pour l'agrandissement ou l'amélioration d'écoles déjà existantes. L'octroi ordinaire accordé par l'Etat couvre habituellement les deux tiers de ces frais, et les contributions locales volontaires comblent le solde. Dans certains cas exceptionnels, l'Etat assume le coût total des dépenses. Les salaires et les autres octrois aux instituteurs sont payés par l'Etat. Dans toute cette distribution de l'argent de l'Etat, il n'est jamait fait aucune discrimination en faveur d'une religion quelconque.

"Pour qu'une école soit dite nationale et qu'elle soit reconnue comme telle par l'Etat, il faut une assistance moyenne de 20 élèves. On fait exception toutefois, lorsque 'en certains cas, il est impossible pour les enfants appartenant à une école nationale quelconque de recevoir dans une école située à une distance raisonnable de leur foyer' l'instruction religieuse qu'ils désirent. Dans ce dernier cas, les écoles qui ne comptent pas moins de 10 élèves peuvent être reconnues comme nationales.

"Les agglomérations rurales protestantes sont rares en Irlande et elles sont dispersées çà et là. Un pourcentage élevé d'écoles rurales sous direction protestante comptent une assistance moyenne de moins 20 élèves. Des octrois peuvent être faits à ces écoles, en certaines circonstances (ainsi qu'aux écoles catholiques dont la situation est analogue). On continue de distribuer ces octrois jusqu'à ce que l'assistance moyenne soit tombée en bas de 7 élèves durant 2 années consécutives.

"Dans les districts ruraux où les enfants protestants sont trop peu nombreux pour avoir droit à une école séparée, et là où les écoles protestantes sont trop éloignées (3½ milles pour des enfants de 10 à 14 ans, 2½ milles pour des enfants de 6 à 10 ans), l'Etat défraie environ la moitié des dépenses de transport fourni par l'église protestante locale, à la condition toutefois que la moyenne quotidienne des enfants ainsi transportés ne soit pas moins de 5.

"Les écoles secondaires de l'Irlande sont des institutions privées, dirigées pour la plupart par des communautés religieuses. L'Etat ne verse aucun octroi pour l'érection ou l'entretien de telles écoles. Mais des octrois sont accordés à toutes les écoles secondaires, quelle qu'en soit la confession, aux conditions suivantes:

1. Allocations dites de 'capitation', variant de 7 à 10 livres, selon le cours d'étude suivi.

2. Allocations de laboratoires, pour achat d'équipement scientifique, variant de 16 à 45 livres par classe.

3. Allocations aux chorales ainsi qu'aux orchestres, dans le but d'encourager l'étude de la musique et du chant.

4. Allocations aux écoles où la langue irlandaise est habituellement en usage, ainsi qu'aux écoles où les élèves maîtrisent avec facilité leur langue maternelle.

"Les écoles d'enseignement professionnel sont subventionnées par les taxes locales et des octrois gouvernementaux. Elles sont non-confessionnelles, mais un règlement en vigueur, dans ces écoles comme dans toute autre, assure l'enseignement religieux.

"Un incident assez récent illustre le caractère des autorités irlandaises en matière d'éducation. Des étudiants du collège de Dublin, affilié à l'Université nationale de l'Irlande, lequel est fréquenté, en grande majorité, par des catholiques, signèrent une pétition adressée au bureau des gouvernants dans le but d'obtenir que des crucifix soient placés dans les salles de conférences. Le bureau répondit que l'université était, de par sa constitution, non-confessionnelle et, conséquemment, rejeta la pétition."

L. L.

SAINT-BONIFACE

La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique

Elle tiendra son 16e congrès annuel à Winnipeg les 6 et 7 septembre à l'Hôtel Fort Garry.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique tiendra son 16ème congrès annuel à Winnipeg, les 6 et 7 septembre de cette année. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui le programme de la section française au complet en y conviant tous ceux que les choses de la pensée intéressent. Il s'agit encore une fois d'un "témoignage" et nous voulons espérer que les nôtres s'y montreront fidèles. Nous donnons aussi, en même temps, la liste des membres du Comité d'organisation de la section locale, du Conseil d'administration et la liste des directeurs de langue française.

LE MARDI 6 SEPTEMBRE

9 h. a.m.: Messe basse d'ouverture à la cathédrale Ste-Marie, célébrée par S. Exc. Mgr Gerald C. Murray, C.Ss.R., D.D.

9 h. 45 a.m.: Inscription à l'hôtel Fort Garry.

10 h. a.m.: Réunion du Conseil d'Administration de la section française de la Société, à l'hôtel Fort Garry.

11 h. a.m.: Section française: Séance d'étude sous la présidence du T. R. P. Philippe Scheffer, O.M.I., provincial.

R. P. Joseph Champagne, O.M.I.: "Les pionniers de l'Eglise de l'Ouest"; R. P. Irénée Tourigny, O.M.I.: "Le Père Joseph Hugonard, O.M.I.: Son oeuvre apostolique".

12 h. 30 p.m.: Déjeuner pour les officiers des deux sections, sous la présidence du docteur Paul-Emile LaFlèche.

2 h. 30 p.m.: Section française: Séance d'étude sous la présidence de Mme P.-A. Talbot.

Rév. Soeur de Moissac, S.G.M.: "L'éducation à la rivière Rouge et les Soeurs Grises"; M. Marius Benoist: "Le sénateur Girard".

4 h. 30 p.m.: Visite des sites historiques dirigée par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, président de la Société Historique de St-Boniface et représentant du Manitoba dans la Commission des sites et monuments historiques du Canada.

8 h. 15 p.m.: Séance plénière. M. l'abbé Antoine d'Eschambault, D.TH., C.D., D. ès L.: "La Vérendrye et son oeuvre".

LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE

9 h. a.m.: Messe pour les défunts de la Société, dans la basilique de St-Boniface, célébrée par S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur.

10 h. a.m.: Réunion conjointe des conseils d'administration des deux sections, sous la présidence du Dr Emmet J. Mullally: élections.

11 h. a.m.: Section française: Séance d'étude sous la présidence de M. Alexandre-C. LaRivière, M.A.

R. P. Paul Desjardins, S.J.: "Le projet de mission du Père Aulneau chez les Mandanes"; R. P. Alfred Bernier, S.J.: "Les pionniers du collège de St-Boniface".

2 h. p.m.: Section française: séance d'étude sous la présidence de S. H. le juge Louis-Philippe Roy.

M. Guillaume-J. Charette: "La rébellion de la rivière Rouge"; M. Séraphin Marion, M.A., D ès L., M.S.R.C.: "La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique".

7 h. p.m.: Diner de clôture, sous la présidence de M. le professeur D.-J. MacDougall, M.A.

Allocutions: M. Emmet J. Mullally, M.D., C.M.; M. le chanoine Georges Robitaille, M.A., D.Ph., D.Th., M.S.R.C.

A la Basilique

Semaine du premier vendredi du mois

Avec le mois de septembre, nous reprendrons le programme que nous suivions, avant les vacances:

Confessions pour les adultes: jeudi après-midi, de 4 h. à 6 h., jeudi soir, de 7 h. 30 à 9 h., et à partir de 10 h. 30.

Heure d'adoration, messe et communion: jeudi soir, à 11 h. 15.

Vendredi: confessions de 6 h. à 8 h. 30, le matin. Exposition du Très Saint Sacrement toute la journée.

A 7 h. 30, le soir, heure d'adoration avec sermon.

A 10 h. 30, heure d'adoration nocturne radiodiffusée par CKSB. Malgré la difficulté de financer cette diffusion sur les ondes de notre poste, les Ligueurs du Sacré-Coeur de la paroisse entendent continuer cette oeuvre.

Retraite fermée spécialisée pour les futurs Chefs de Section dans la Croisade du Rosaire en Famille. Prière, sermons, discussions...

Excursions à la Plage Albert

Le 5 septembre, fête du travail, excursion à la Plage Albert organisée par la Société St-Jean-Baptiste.

Et voici le but de cette excursion: la paroisse dispose d'un vaste terrain, donnant sur une magnifique plage.

Cet été, plus de 250 personnes, enfants, jeunes gens et jeunes filles, y auront eu un camp organisé.

Mais c'est toute notre population, les familles surtout, qui pourraient tirer bon parti de cet endroit de villégiature.

Aussi, une partie du terrain sera divisée en lots pour les paroissiens qui voudront y construire un chalet.

Au cours de l'excursion du 5 septembre, on pourra voir l'emplacement où seront élevés les chalets, discuter le plan proposé, etc.

Les billets sont en vente à l'Archevêché: $1.60 aller-retour.

Visite de paroisse

Dimanche, 28 août: Dans l'après-midi, les familles de la rue Hamel.

Lundi, 29 août: Dans la soirée, les familles de la rue Cathédrale. Et les familles de la rue Masson, du no 126 au no 161 inclusivement.

Mardi, 30 août: Dans la soirée, les familles non encore visitées de la rue Masson. Et les familles du bloc Dubuc.

Mercredi, 31 août: Dans la soirée, les familles de la rue Provencher, entre Taché et Langevin.

Samedi, 3 septembre: Dans l'après-midi, les familles non visitées de la rue Provencher.

Cité de St-Boniface

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir, le mardi 6 septembre 1949, pour les bâtisses suivantes:

Cinq (5) bâtisses situées en ligne droite, de l'est à l'ouest, de la Lyndale Drive à la rivière Rouge sur le flanc nord de la propriété 38 Lyndale Drive.

Ces bâtisses devront être démolies et enlevées et le terrain nettoyé et aplani.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

Un dépôt de 5% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Pour plus de détails et formules de soumission, s'adresser à M. C. G. Muller, Inspecteur des Bâtisses, à l'Hôtel de Ville.

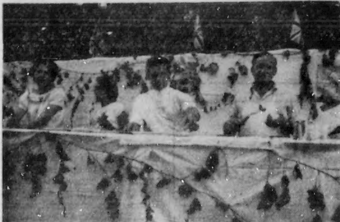
PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 22 août 1949.

Pique-nique annuel du Sanatorium







Ces instantanés ont été pris lors du pique-nique annuel au Sanatorium de St-Boniface, le lundi 22 août. Tous les employés, dont un bon nombre étaient accompagnés de leurs parents ou amis, ont formé un groupe d'environ deux cents personnes.

Des heures agréables et réconfortantes ont réuni dans une entente parfaite douze nationalités différentes. (Ces nationalités différentes proviennent du fait que, depuis le mois d'octobre 1947, le Sanatorium a eu à son emploi 131 jeunes gens et jeunes filles des pays d'Europe, dont 53 sont encore actuellement à son emploi.)

Après le goûter servi à 6 h. p.m., il y eut courses pour enfants et adultes, jeux de toutes sortes avec distribution de prix, et musique pour clore cette magnifique soirée à 11 h. 30 p.m.

Séraphin sera chez nous dans trois semaines

Ces trois semaines vont passer vite. C'est sans doute ce que se disent les nombreux amateurs, car les billets s'enlèvent comme des petits pains. Séraphin a été saisi de l'intérêt général des Franco-Manitobains et s'est déclaré enchanté ... l'argein ... l'argein ... Il a déchanté quand nous lui avons dit que les profits iraient à la bibliothèque française de St-Boniface. "Pourquoi une bibliothèque?", a-t-il dit. Il vaudrait mieux employer cet argent à quelque chose d'utile ... comme la réduction des taxes! ! ! Cependant Donalda a repris, à sa manière douce: "Mais non Séraphin! Les livres c'est utile. Il faut aider les petits et les grands à demeurer fidèles à leurs traditions, à conserver leur langue française et toutes les beautés".

"Viande à chien!" a répondu Séraphin, "ça me fait pas grand chose si mon petit Séraphin parle anglais ou français ou chinois, pourvu qu'il apprenne à faire de l'argein ..." Deux philosophies!

Nous avons résolu d'envoyer Séraphin faire le tour de quelques-unes de nos écoles pour voir le travail qui s'y poursuit. Il pourrait assister à une visite des inspecteurs de l'Association d'Education ou à une réunion de la St-Jean-Baptiste ou entendre une émission de CKSB. On doit l'inviter à parler (pourquoi pas au Ranch 1250, qui a été si hautement apprécié des Français de France?).

En tout cas, Séraphin sera ici dans quelques semaines. Il vient de quitter Buffalo, après avoir changé de train. Il sera bientôt sur le bateau qui doit l'amener du Mississipi à la rivière Rouge. Et les billets s'enlèvent, faisant prévoir un très grand succès. Séraphin a failli avoir un "coup de sang" quand il a appris qu'il fallait payer pour le théâtre où il doit, durant une semaine, donner à la population franco-manitobaine une inoubliable leçon, tant par ses dires, ses agissements, que par l'ensemble de l'histoire où il figure. On se souviendra longtemps, au pays du bison et du pemmican, du passage de Séraphin et de Donalda. Les anciens aimeront se rappeler la venue de Louis Cyr et faire ce rapprochement entre le champion de la force physique et celui de l'astuce et de la légalité!

Chose certaine, personne ne voudra manquer ce spectacle. Un jeune homme, qui a l'ambition de devenir un détective, nous a proposé la solution au problème d'Alexis. Nous ne sommes pas en mesure de le renseigner sur l'exactitude de ses pronostics sans consulter Bill Wabo, qui tient la clef du mystère. "Séraphin! Wa! Wa!" dit Bill, "comme un r'nard ... wa! wa!".

Petites Notes

Mme Maurice Bédard et son fils, Douglas Wayne, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Henri Bédard, 437, rue Louis Riel. Ils feront un séjour de deux mois à St-Boniface, après quoi ils iront retrouver M. Maurice Bédard, à New-York, où ils demeureront.

• • •

M. et Mme Nicholas Suarez annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Marcelle-Dolorès, avec M. Armand-Michel Bourque. Le mariage aura lieu le jeudi 8 septembre prochain, à 10 h., dans la basilique de St-Boniface.

• • •

Mme Gédéon Larivière, de la rue Ritchot, et sa fillette, Louise, sont actuellement dans la province de Québec. Mme Larivière a assisté à la cérémonie de profession de sa fille, Soeur Marie-René des Anges, qui eut lieu le 5 août dernier, à la Maison-Mère des Srs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Outremont. Elle a aussi rendu visite à des parents et amis à Québec et à Ottawa.

• • •

Mlle Alice Guilbault est revenue de Detroit, la semaine dernière, après avoir passé trois semaines chez M. et Mme Norman Jacques.

• • •

Le lundi 15 août, eut lieu, à la salle Jubinville, la distribution des prix aux filles qui ont fréquenté le Terrain de Jeux. Durant la saison, les monitrices avaient accordé des billets de banque aux enfants. Trois catégories de billets étaient en circulation. Les catégories A, B, D, désignaient respectivement l'Assiduité, le Bon esprit et le Dévouement des membres de l'Equipe.

Les enfants firent bon usage de leurs billets pour acheter divers objets. Merci aux généreux donateurs de prix: M. l'abbé Blais, M. Marcel Choiselat, Mmes Collin et Lydia, ainsi que les bijouteries Giguère et Stanners.

Mariage

SOMERS—FERLAND

Le mercredi 17 août, en la basilique de St-Boniface, a eu lieu le mariage de Mlle Marcelle-Yvonne Ferland, fille de M. Avila Ferland et de Mme Ferland, décédée, avec M. Oscar-Joseph Somers, de Toronto, fils de M. et Mme Barthélemy Somers, décédés. M. l'abbé L. Blais, curé, officiait. M. Armand Ferland servait de témoin au marié et M. Claude Ferland plaçait les invités.

La mariée portait une robe de dentelle chantilly bleue, avec corsage ajusté, jupe ample et manches longues. Son chapeau était de paille bleue de même nuance, orné de petites fleurs roses. Elle portait un livre de prières blanc, garni d'une gerbe de gardénias.

M. et Mme Somers sont partis pour un voyage dans l'Est du Canada. Ils résideront à Montréal.

A la cérémonie de la grotte

Mlle Louise Roy, fille de l'honorable juge et de Mme L.-P. Roy, de St-Boniface, a participé à la cérémonie religieuse qui eut lieu à la Grotte de Lourdes à St-Boniface, dimanche dernier. On remarque sur cette photo Mlle Roy et une partie de la foule qui a prié pour le succès de la grande campagne qui commence.

Nouvelle école à St-Boniface

La commission scolaire de St-Boniface a décidé, lors de sa réunion du vendredi 19 août dernier, de choisir un architecte qui préparera les plans d'une école qui serait construite en arrière de l'Institut Collégial St-Joseph. Les travaux commenceraient dès le printemps prochain.

La commission a également approuvé les nouveaux cours d'économie domestique tels que recommandés par le Département de l'Education. La nouvelle construction serait aménagée en vue de ces cours, et les élèves qui auront choisi de les suivre y passeront la majeure partie des heures de classe. Les élèves qui le désireront pourront cependant suivre les mêmes cours d'économie domestique qu'on a donnés jusqu'ici.

Organisation de la Croisade du Rosaire

La première réunion du comité de la Croisade du Rosaire eut lieu le mercredi 17 août.

Le comité local fut organisé comme suit: président honoraire, M. l'abbé Léo Blais; directeur paroissial, M. J. DeGagné; directeur paroissial adjoint, M. J.-A. Poirier.

La paroisse comprend 36 sections; chaque section aura un chef qui dirigera 5 équipes. Chaque équipe se compose d'un chef et de 3 membres. Les membres visiteront 2 à 2, 10 familles; chaque section visitera donc 50 familles.

M. Joseph DeGagné, directeur paroissial, souhaita la bienvenue au groupe de gens invités à la salle Jubinville dans le but de choisir des chefs de sections.

M. l'abbé Léo Blais, curé de la paroisse, expliqua ensuite l'organisation de la Croisade. Des 26 membres présents, 21 sont prêts à prendre la charge de chef de section.

En vue de préparer son travail, le groupe décida de faire une retraite fermée le 26 août (du vendredi soir au lundi matin).

Il y eut aussi une réunion, le mercredi soir 24 août, à la salle Jubinville. Il fut décidé que chaque chef de section devra commencer dès maintenant à dire le chapelet dans sa famille et à étudier le manuel de la Croisade du Rosaire en famille.

La réunion se termina à 9 h. 45.

G.-A. GUILBAULT,
secrétaire intérimaire.

Décès

M. AVILA-F. JOYAL

M. Avila-François Joyal, de 222 blvd Dollard, est décédé le dimanche 21 août dernier, à l'âge de 78 ans. M. Joyal était un pionnier de St-Boniface, y ayant vécu presque toute sa vie. Il était tailleur de son métier.

Lui survivent: deux fils, David et Alfred, de St-Boniface; une fille, Mme Georges Greig, de St-Boniface; deux frères, Joseph, de Kelowna, C.-B., et Séverin, de Sheldon, D.-N.; trois soeurs, Mme V. Marty, de Kelowna, C.-B., Mme Emery Lauzon, de Montréal, Mme A. Berthiaume, de Régina, Sask.; 19 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 24 août, en l'église de Holy Cross, de Norwood et il fut enterré dans le cimetière de St-Boniface. La maison Coutu avait charge des funérailles.

Appel de la Société Historique

Comme nous l'avons annoncé il y a déjà quelques semaines, la Société Historique de St-Boniface est à constituer une bibliothèque spécialisée au profit de ses membres et du public de langue française du Manitoba. Nous avons fait appel à nos compatriotes à cet effet, demandant de nous faire tenir tous les livres sur l'Histoire du Canada et de l'Ouest canadien dont ils peuvent raisonnablement disposer.

Notre demande n'a pas été vaine. Déjà nous avons reçu plusieurs volumes et, entre autres, la très précieuse série "Canada and Its Provinces", en vingt-deux volumes, par Shortt et Doughty. Une dame charitable s'est départie de cette riche série pour nous en faire cadeau. Nos sincères remerciements à cette dame et aux autres personnes qui nous ont offert des volumes. Nous prions de nouveau nos compatriotes qui peuvent le faire sans trop dépouiller leurs propres bibliothèques de nous venir en aide.

A. D'ESCHAMBAULT, ptre,
président.

Vieillard de 107 ans toujours actif

BROCKVILLE, Ont. — M. Robert Reynolds a célébré le 20 août dernier son anniversaire de naissance. C'est, dit-il, le 107ème. Il dit qu'il est né à Brockville en 1842 et qu'il y a toujours vécu. Il est encore actif et il lit les journaux sans se servir de lunettes.

JOURS FERIES AU CANADA

OTTAWA — Vu le fait que le vingt-cinquième jour de décembre 1949 et le premier jour de janvier 1950, respectivement, tombent un dimanche, une proclamation fédérale vient d'être émise désignant comme jours fériés dans les services de l'Etat au Canada, le lundi, vingt-sixième jour de décembre 1949, et le lundi, deuxième jour de janvier 1950.

La solitude est la demeure naturelle de toutes les pensées; c'est elle qui inspire tous les poètes, qui crée les artistes, qui anime le génie. — LACORDAIRE.

Au Conseil de Ville

Le comité spécial, mis sur pied dans ce but, a fait l'étude des conditions d'urbanisme de la ville de St-Boniface. Le comité a fait certaines recommandations auxquelles tous les citoyens soucieux du bien-être des enfants et de la beauté de la ville feront écho. Le comité a recommandé que la ville ne permette pas de vendre certaines propriétés adjacentes aux parcs publics, afin de permettre l'agrandissement éventuel des parcs publics. On a aussi recommandé que l'argent voté pour l'embellissement des parcs et non employé au bout de l'année ne soit pas remis au trésor de la ville, mais soit conservé et ajouté aux sommes votées les années suivantes.

Il a été décidé que S. H. le maire MacLean représenterait la ville à l'occasion des discussions qui vont avoir lieu avec la compagnie "Winnipeg Electric" relativement au service d'autobus et aux prix des billets, tels qu'affectant St-Boniface.

M. Bibeau a affirmé que les lumières du pont Provencher avaient été brisées par des plombs de fusils "BB". On a constaté la même chose pour les lumières du monument La Vérendrye en plusieurs occasions. On a proposé d'offrir une somme de $25.00 à quiconque pourrait renseigner le Conseil à cet effet. On a demandé au surintendant des Travaux publics de présenter un rapport sur la possibilité de prolonger le service d'égouts entre le chemin Niakwa et le terrain de golf de St-Boniface. On prétend qu'il y aurait place là pour trois cents nouvelles demeures.

L'avocat de la ville, M. Brock, a affirmé que la ville ne serait pas tenue responsable si jamais un automobiliste endommageait les habits d'un piéton sur un trottoir, le long de la rue. Nous avions souligné le fait qu'à Montréal un juge avait condamné l'automobiliste à l'amende.

Le Conseil a décidé de faire représenter la ville par les officiers suivants aux congrès ou conventions particulières qui auront lieu d'ici quelques semaines: le chef de Police, M. Baudry, ira à la convention internationale des policiers, qui aura lieu à Dallas, Texas; M. E.-A. Poulain, trésorier, assistera à la convention générale qui aura lieu à Québec, tandis que M. Théobald Hébert suivra les réunions d'étude offertes au MacDonald College, à Ste-Anne de Bellevue, du 28 août au 9 septembre. Comme on le sait, M. Hébert est en tête du comité d'urbanisme et s'occupe très activement de son travail. Il aura l'occasion de rencontrer, à Ste-Anne, une foule de spécialistes qui sont à chercher les meilleurs moyens pour résoudre le problème si difficile des habitations dans les grandes villes.

Décès

MME JACQUES MONDOR

Mme Jacques Mondor, de 519, rue Langevin, St-Boniface, est décédée le mercredi 17 août, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 63 ans. Née à St-Boniface, Mme Mondor y a résidé toute sa vie.

Elle laisse dans le deuil, son mari, M. Jacques Mondor; deux fils, Lucien, à la maison, et Jacques, de Hartell, Alta; deux filles, Blanche et Irène, toutes deux à la maison; une soeur, Mme Charles, de Oakland, Californie, et deux frères, Alphonse Beaudry, de Régina, et Edmond Beaudry, de St-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 20 août, en la basilique de St-Boniface. La maison Coutu avait charge des funérailles.

Oiseaux du Manitoba

Grèbe de l'ouest (Grèbe-cygne)

(Aechmophorus occidentalis)

Les grèbes sont des plongeurs munis de pattes lobées et non entièrement palmées, et d'une queue à peine visible. Au lieu de palmures entières s'étendant d'un doigt de pied à l'autre, les orteils ont un bord dentelé qui consiste de morceaux de chair plats semblables à des lobes rattachés à l'orteil. Ceux-ci font d'excellentes nageoires.

Le grèbe de l'ouest est l'un des plus gros de nos grèbes du pays. Il a un long cou mince, avec plumage tout noir et blanc, sans aucune variation de couleur, et il a une petite aigrette à peine développée au-dessus de chaque oreille. Le grèbe a une facilité merveilleuse pour plonger, mais il est presque incapable de rien sur la terre ferme.

Marques distinctives — Sa grosseur, son long cou et sa coloration noire et blanche distinguent cet oiseau de tous les autres grèbes. Son bec est exceptionnellement long et pointu.

Oiseau des champs — Sa grosseur, sa coloration noire et blanche bien distincte, son long cou gracieux lui ont valu l'appellation de grèbe-cygne. Sa tête noire, qui se continue en une ligne marquante derrière le bas du cou, les petites aigrettes sur les oreilles et sa queue à peine visible rendent cet oiseau bien distinct. Il étend ses pattes bien droites derrière lui durant l'envol, et la tache blanche sur son aile ouverte le distingue de tout autre petit grèbe.

Nid — Sur des masses flottantes ou stationnaires de roseaux ou joncs morts dans les marais humides autour des lacs d'eau douce.

Distribution — Vers l'ouest, à partir des prairies du Manitoba jusqu'à la côte du Pacifique au nord, juste au delà de la lisière du sud de la forêt.

C'est l'un des plus beaux oiseaux gracieux des terrains marécageux des prairies.

Chevaliers de Colomb

L'ouverture de la Croisade du Rosaire fut célébrée par une messe en plein air à la Grotte de Lourdes à St-Boniface, sur les bords de la Seine. Une foule nombreuse était présente et nous étions fiers, nous Chevaliers, d'avoir parmi nous notre chef religieux, S. Exc. Mgr G. Cabana. Plusieurs ont communié et des prières ardentes furent adressées à la Vierge. Le soleil était là d'ailleurs pour réchauffer notre ardeur. Ce fut un succès.

Nous connaissions depuis longtemps les capacités d'organisateur du président de notre comité de dévotion, mais nos espérances furent dépassées. Nous ne voulons pas heurter sa modestie. Nous savons tous qu'il fut le principal créateur et artisan de cette pieuse et solennelle cérémonie.

* * *

Notre Paul est mort . . . La nouvelle nous a surpris par sa rapidité et nous avons tous ressenti que nous perdions un ami. Paul était connu de tous et par la plupart intimement. Nous l'avons rencontré aux initiations et aux réunions. Quand il y avait quelque chose à faire, quand il y avait des directives à donner, quand on avait besoin d'inspiration, Paul était là pour nous donner le ton, et pour nous encourager. Sa mort est une perte considérable pour les Chevaliers de Colomb et il sera très difficile de le remplacer.

Paul n'avait pas d'ennemis. Il avait beaucoup d'amis. Il est facile de juger de cela par le grand nombre de Chevaliers qui sont allés prier pour lui, samedi dernier, à la salle Jubinville, par le nombre de visiteurs qui se sont rendus au salon mortuaire et par la foule qui assistait à ses funérailles lundi.

A son épouse et à sa famille, nous désirons offrir plus que nos sympathies. Nous voulons les assurer qu'ils auront toujours parmi les Chevaliers de Colomb des amis sincères qui s'efforceront en tout temps de leur accorder tout l'appui nécessaire pour supporter courageusement cette dure épreuve.

Paul fut un Chevalier dans tout le sens du mot et nous croyons que s'il avait des conseils à nous donner aujourd'hui, il nous dirait: "Un Chevalier meurt, vive la Chevalerie! Les Chevaliers doivent être toujours vivants et continuer l'oeuvre de leurs prédécesseurs". Il aimerait peut-être nous rappeler les paroles d'Henri Bordeaux: "Vivons à plein coeur et à pleine volonté pour un but qui dure après nous et par là-même nous dépasse . . ."

* * *

Il est évident que le Conseil de St-Boniface veut continuer l'oeuvre des pionniers de la Chevalerie. Nos comités sont très actifs sous tous les rapports. Le comité de la piscine, par exemple, accomplit une oeuvre très louable qui demande beaucoup de travail. Le comité des affaires sociales a un beau record à date et promet de faire encore plus. On annonce de nouveaux programmes à la radio cet automne. On annonce aussi une initiation pour le 30 octobre 1949. En avant, Chevaliers! et n'oublions pas: La Croisade du Rosaire!

APRES TOUT.

Mon Guide au Cinéma

Africa Screams	I
Son of God's Country	I
Guadalcanal Diary	I
You Can't Take it with You	I
His Girl Friday	II
The Man from Colorado	II
The Purple Heart	II
Edward, my Son	III
The Great Gatsby	III
Champion	III
The Saxon Charm	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général

II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.

III—A rejeter parce que condamnable en partie

Promotions au poste CKSB de St-Boniface

M. Roland Couture, président et directeur-gérant de Radio-St-Boniface Limitée, est heureux d'annoncer les promotions suivantes au poste CKSB: M. René Dussault, qui était directeur des programmes depuis 1946, sera dorénavant assistant-gérant et M. Léo Rémillard, qui était annonceur-réalisateur, remplacera M. Dussault à titre de directeur des programmes.



M. René Dussault

Il est bon de se rappeler que M. Dussault quittait un poste très enviable à l'Université du Manitoba où il était directeur de la Société d'Enseignement Postscolaire pour assumer la position de directeur des programmes en 1946, poste qu'il a rempli dequis avec beaucoup de savoir-faire, car en plus d'avoir suivi des cours spécialisés d'art dramatique à l'Université Cornell, Ithaca et New-York, M. Dussault, durant plusieurs saisons, dirigea les cours d'été dans l'art dramatique et la mise en scène à Banff. Inutile de dire qu'il était hautement qualifié pour diriger les programmes du premier poste français dans l'Ouest. Après le départ de M. Leprohon, il a assumé une large part des responsabilités, et c'est à juste titre que l'exécutif sanctionnait cette promotion à sa dernière assemblée.



M. Léo Rémillard

M. Léo Rémillard a quitté son emploi au Pacifique Canadien en avril 1946 pour devenir annonceur et réalisateur à CKSB. Plusieurs se souviendront que M. Rémillard s'est occupé de théâtre et qu'il a obtenu beaucoup de succès avec les Anciens Elèves et le Cercle Molière. Le Cercle Molière représentait le Manitoba au festival national de l'art dramatique en 1947 à Ottawa, et M. Rémillard y obtint une mention honorable.

En septembre 1948, il quittait le Manitoba à titre de boursier du gouvernement français et suivit des études spécialisées à la radiodiffusion française (cours de réalisateur). Il a été l'élève de M. René Simon, professeur au Conservatoire National de Paris dans l'art dramatique. En plus, M. Rémillard a suivi quelques cours de littérature à l'Université de Paris.

La population française se réjouit donc de ces deux promotions qui aideront le premier poste à continuer de progrès en progrès en donnant toujours des programmes éducatifs, musicaux et culturels qui aideront à maintenir le verbe français dans tous les foyers du Manitoba.

M. Raoul Normandeau

Depuis la nomination de Roland Couture au poste de directeur-gérant, l'entente avec l'agence A. L. Garside qui s'occupait de la vente au Manitoba, a été discontinuée. Il est certes plus efficace de conduire la vente au bureau-chef que par l'entremise d'une agence. M. Raoul Normandeau qui avait été prêté à cette agence lorsque cette dernière assumait la vente, est maintenant revenu et le poste jouit de son expérience de trois ans et de son talent dans la vente d'annonces commerciales en faveur du Poste.

M. Roger Blanchette

Les services de M. Roger Blanchette, avantageusement connu au Manitoba, ont été retenus à titre de vendeur au poste CKSB. M. Blanchette est hautement qualifié pour s'occuper de cette tâche, vu sa vaste expérience dans différentes sphères d'activité, mais surtout avec la Commission Canadienne du blé où il a été appelé à parcourir le Manitoba pendant une période d'environ cinq ans.

Déjà il y a progrès dans la vente, et l'encouragement de nos commanditaires est hautement apprécié.

Funérailles de M. Paul Baccaert

Les funérailles de M. Paul Baccaert, de 157, avenue Lawndale, qui est décédé subitement la semaine dernière à Portland, Oregon, ont eu lieu le lundi 22 août dernier, à 10 h., en la basilique de St-Boniface.

Mgr H. Lapointe, P.D., officiait, assisté de M. l'abbé M. Bernier-Deniset, chapelain du Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb, et de M. l'abbé L. Senez, chapelain du Conseil Provencher, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé M. Cooney, chapelain d'Etat, fit la levée du corps, et M. l'abbé C. Empson, officia au cimetière. Parmi les membres du clergé on pouvait remarquer le R. P. R. Durocher, O.M.I., chapelain du Conseil Winnipeg des Chevaliers de Colomb. S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur, assistait aux funérailles.

Les porteurs honoraires étaient: M. R. Arpin, M. le magistrat H. Lacerte, MM. J. de Bondy, A. Ingram, J. Whalley, W. McElhoes. Les porteurs actifs furent: MM. R. Teillet, J. Chaput, L. Régnier, L. Hervo, A. Côté et C. Brockest.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Il faut que les mots soient chauds du souffle de l'âme, et humides de son haleine.

JOUBERT.

→ Le mariage avec les communistes autorisé

(Suite de la première page)

tholique peut se célébrer selon les mêmes formes que le mariage entre catholiques, pourvu que le célébrant ait la "certitude morale" que les enfants seront baptisés et instruits dans la religion catholique.

Les "communistes économiques"

De nombreux électeurs italiens sont appelés "communistes économiques". Ils choisissent le parti communiste, mais restent fidèles au culte catholique. A propos de la certitude morale, le journal cité fait observer: "Le célébrant aura souvent de la difficulté à obtenir une telle certitude".

Fausses interprétations du décret précédent

Le journal pontifical écrit encore: "Le nouveau décret est opportun parce que le décret du 13 juillet a donné lieu à des interprétations inexactes, particulièrement en ce qui regarde le mariage. Le mariage est certainement un sacrement. Ajoutons pourtant qu'il se distingue à certains égards des autres sacrements, parmi lesquels le suivant: les ministres du sacrement sont les époux, ce qui signifie que l'action sacramentelle s'opère en réalité non par le prêtre officiant mais par les parties contractantes.

"Le prêtre est le témoin officiel ordinairement exigé pour la validité du contrat sacramentel; il est aussi le ministre véritable des rites et des cérémonies sacrées par lesquelles l'Eglise solennise la célébration du mariage et appelle sur les conjoints la bénédiction de Dieu".

"L'Osservatore Romano" fait observer que les communistes restent exclus de tous les autres sacrements.

Pour mieux faire connaître le Canada

OTTAWA — Le représentant de l'hebdomadaire américain "Time", à Ottawa, annonce que la couverture du numéro du 12 septembre portera le portrait en couleurs du très hon. M. St-Laurent, premier ministre du Canada. Le principal article du numéro sera consacré au Canada, "dans le bue de mieux faire connaître le pays aux lecteurs américains et autres".

Délivrance d'un possédé aux E.-U.

WASHINGTON — Un journal catholique a signalé, dernièrement, le cas d'un garçon de 14 ans délivré du démon par l'exorcisme. Le garçon, domicilié à Mount Rainier, Maryland, a eu d'étranges expériences au début de l'année. Son lit oscillait, il a basculé hors d'un pesant fauteuil, une couverture sur laquelle il était couché et qui reposait sur le plancher a mystérieusement glissé sous son lit.

Sa famille a supposé qu'il était possédé et référa son cas au clergé et à divers corps publics, dont la Society for Parapsychology, qui a présenté un mémoire à son sujet la semaine dernière.

La "Catholic Review", hebdomadaire diocésain, donne les précisions suivantes: "Un garçon de Washington, âgé de 14 ans, dont la possession diabolique a été généralement signalée dans les journaux de la semaine dernière a subi l'exorcisme avec succès après avoir été reçu dans l'Eglise.

"Le prêtre qui a fait l'exorcisme a refusé de discuter le cas. Mais on sait que l'exorcisme avait été précédé de plusieurs tentatives de délivrance. Un prêtre catholique fut appelé au secours. Lorsque le garçon exprima le désir d'entrer dans l'Eglise, avec le consentement de ses parents, il reçut l'instruction religieuse. Puis le prêtre l'a baptisé, et exorcisé. Les parents du patient ne sont pas catholiques".

L'exorcisme ordinaire fait partie de la liturgie du baptême. L'exorcisme extraordinaire, qui ne peut s'employer que sur autorisation spéciale de l'évêque, comprend la célébration de la messe et la récitation de prières spéciales.

Les noms du prêtre exorciste et du patient, dans le cas cité plus haut, n'ont pas été publiés.

→ Nombreux pèlerins au pèlerinage de St-Malo

(Suite de la première page)

nir la paix dans les familles, entre les individus; la paix avec Dieu par la vie de la grâce. C'est parce que les peuples ont négligé de suivre ces enseignements de Marie, que nous avons déjà été témoins de deux guerres épouvantables, et une troisième, internationale, semble imminente. Si jamais elle se déclare, elle restera dans l'histoire comme le plus grand cataclysme des temps modernes.

"Cependant, il est encore temps de nous ressaisir et de fléchir le ciel, dit le R. P. Cyrinus. Pour cela prions, faisons pénitence, fuyons le péché."

Diner

Après la messe, la foule se dispersa sur les terrains avoisinants où, par groupes, chacun prit le dîner champêtre.

Heure Sainte

Dans l'après-midi, à 3 h., les pieux pèlerins se rassemblèrent de nouveau au pied de la grotte pour assister à une Heure Sainte prêchée par le R. P. Cyrinus, O.F.M. Le Révérend Père Prédicateur loua l'esprit de foi des paroissiens de St-Malo et celui des nombreux pèlerins qui s'étaient joints à eux. En effet, c'était un spectacle bien consolant de voir de 3,000 à 4,000 fidèles venus de différents endroits du Manitoba, pour affirmer leur foi en l'Eucharistie et confier à Marie leurs plus chères intentions.

Au cours de l'Heure Sainte, la foule récita lentement le Rosaire avec le prédicateur, et écouta dans un silence impressionnant les cantiques de louange et de réparation dont les notes expressives, amplifiées par les haut-parleurs, éveillaient dans les coeurs des sentiments de reconnaissance et de contrition.

Le R. P. Cyrinus exhorta les auditeurs à assister à la messe sur semaine. Il fit allusion à l'Heure Sainte mensuelle prêchée à St-Malo, de 11 h. à minuit, le premier jeudi de chaque mois, après laquelle il fit remarquer combien il était édifiant de voir une moyenne de 400 communiants s'approcher de la sainte Table, et cela non seulement durant la belle saison, mais par les froids les plus rigoureux de l'hiver.

Bénédiction du S. Sacrement

Au pied du S. Sacrement, tous renouvelèrent leur consécration au Sacré-Coeur. La bénédiction solennelle qui suivit clôtura cette magnifique journée de prières, de laquelle les paroissiens de St-Malo et des environs garderont un inoubliable souvenir.

Une école d'éducation physique à Ottawa

L'Université d'Ottawa ajoute cette école à ses autres facultés.

OTTAWA—Le T. R. P. J.-C. Laframboise, recteur de l'Université d'Ottawa, nous fait part de la fondation d'une nouvelle école connue sous le nom d'Institut d'Education physique. Cet Institut fait partie intégrante de la Faculté des Arts et offre un cours de 4 années conduisant au grade de bachelier ès arts en éducation physique, B.A. (Ed.P) ou de bachelier ès sciences en éducation physique, B.Sc. (Ed.P.)

Le but de l'Ecole

Le but de l'Ecole est de former des professeurs en hygiène et en éducation physique. Les demandes pour de tels professeurs sont très nombreuses. En effet, les écoles, les collèges, les associations paroissiales, les terrains de jeux, les centres récréatifs, les camps d'été, voire même les industries nous demandent des instructeurs et des organisateurs pour les loisirs. Cependant, on ne se contente plus des instructeurs de culture physique jadis en vogue. Les organismes modernes exigent plus que les exercices physiques. L'organisation des loisirs sous l'égide du ministère de l'Instruction publique de la province d'Ontario a pris une telle envergure qu'on a dû constituer un organisme spécial connu sous le nom d'Action sociale (Adult Education). Les centres récréatifs se multiplient sans cesse dans toutes les parties de la province. Les projets nombreux du ministère de la Santé nationale pour améliorer la santé des citoyens ont grandement contribué à faire sentir le besoin de professeurs d'éducation physique. Ceux-ci doivent, non seulement faire preuve d'habileté physique, mais doivent surtout posséder des connaissances étendues sur les problèmes d'hygiène, de physiologie, de santé mentale, de nutrition, sur l'organisation des programmes de loisirs pour les jeunes, les étudiants et les adultes, sur la manière de gérer les clubs et les associations. Ils doivent être professeurs, éducateurs, psychologues. On comprend alors facilement pourquoi il faut consacrer quatre années à étudier les matières variées du programme.

L'Institut se propose donc de former des professeurs et des éducateurs en hygiène et en éducation physique convaincus de l'importance de l'apport des facteurs, hygiène et éducation physique, au bien-être des citoyens canadiens.

Conditions d'admission

Sont admis à la première année de l'Institut les détenteurs du diplôme de douzième année de la province d'Ontario. Les candidats des autres provinces sont acceptés sur présentation de certificats jugés équivalents à ceux de la province d'Ontario.

En plus des qualifications académiques, les candidats doivent satisfaire aux autres exigences de l'Institut, à savoir, faire preuve d'aptitudes physiques, état de santé parfait, esprit d'organisation, qualités de chef, avoir participé aux jeux les plus populaires. Il va sans dire que leur idéal chrétien doit être des plus élevés, convaincus que leur travail doit contribuer non seulement à l'assainissement du corps, mais également au bien de l'âme.

Le cours

Le cours est de quatre années et conduit au grade de bachelier en éducation physique: B.A. (Ed. P) ou B.Sc. (Ed.P.). Il comporte un grand nombre de matières de formation générale et des cours spécialisés en éducation, en psychologie, en médecine et en éducation physique. L'enseignement pratique se fera au High School de l'Université, à ceux de la ville ainsi qu'à certaines écoles primaires.

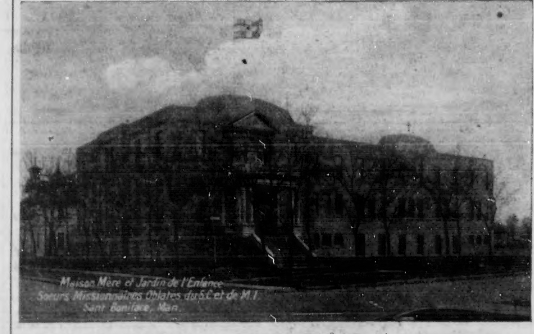
Il y a également des cours de comptabilité, d'organisation et d'administration et d'histoire de l'éducation physique.

Deux écoles spéciales seront organisées en marge du cours: Ecole d'été et Ecole d'hiver. L'Ecole d'été, qui a lieu avant l'ouverture des classes au mois de septembre, est consacrée aux jeux de la saison chaude, tandis que l'Ecole d'hiver, tenue en janvier, est consacrée au ski, à la raquette et au patinage.

Les élèves auront accès aux laboratoires de la faculté des Arts, de l'Institut de Psychologie et de la faculté de médecine. Les professeurs de ces facultés donneront les cours dans les matières qui relèvent de leur discipline. Les professeurs des matières d'éducation physique sont les suivants: R. P. Médéric Montpetit, O.M.I., Raymond Lemieux, O.M.I., Paul Côté, O.M.I., MM. Roger Dion et le capitaine J.-C. Pilon. D'autres professeurs qualifiés seront engagés au cours de l'année.

Les cours de la première année commenceront le 16 septembre.

L'Ecole Ménagère Familiale Notre-Dame



Le but de l'Ecole est de donner à nos jeunes filles, à nos femmes de demain, l'amour éclairé et pratique de leur future mission d'épouses, de mères et d'éducatrices chrétiennes des enfants; de leur inculquer la notion des devoirs qui les attendent, de leur en faire comprendre et découvrir l'importance et la beauté.

Les cours durent une ou deux années selon les aptitudes des élèves et leur désir de perfectionnement. Les deux années forment chacune un cours complet, mais il est à souhaiter que toutes les élèves parcourent le cycle entier du programme.

Des certificats d'économie domestique émis par l'Ecole couronnent le travail des élèves après le cours complet d'art ménager.

L'Ecole Ménagère Familiale Notre-Dame, sous la direction des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, est ouverte du 1er octobre au 1er juin.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

Soeur Supérieure, Ecole Ménagère Familiale, 210, rue Masson, SAINT-BONIFACE, Manitoba — tél. 202 485

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Norbert

Mmes Norbert Lemire et Basile Dufort, Mlle Lucille et M. Paul Dufort sont revenus d'un voyage dans la province de Québec. Mmes Lemire et Dufort se rendirent jusqu'à Baie Comeau pour y visiter M. et Mme Maurice Dufort et leur famille.

Mme Sylvio Laporte et sa fille, Odile, sont revenues de Montréal où elles ont visité de nombreux parents et amis.

En visite à St-Norbert, M. et Mme Roland Lord, de Los Angeles, les invités des familles Guertin, Lord et de tous leurs parents et amis.

MM. H. Lemaire, O. Olson et J. Coutts, étudiants à l'université Purdue, Lafayette, Indiana, sont en vacances à St-Norbert, Fort Garry et Winnipeg, les invités des familles Lemaire, Perreault, Perry et Boux.

Sont aussi de passage à St-Norbert: M. l'abbé Louis Dubé, M. et Mme Adélard Brochu, de Québec, dans les familles James Kenny, Gabriel Cloutier et Paul Beaumont.

Mme Ernest Landry, accompagnée de sa famille, est partie à Vancouver où ses deux filles, Georgiana, garde-malade, et Sylva, institutrice, prendront leurs postes respectifs.

Nous regrettons le départ de cette bonne famille et lui souhaitons plein succès.

Nous sommes heureux de saluer M. Cyrille Ouimet, instituteur au collège des garçons, qui enseignera les grades 7 et 8. Bienvenue et bon succès au milieu de nous.

Thibaultville

Plusieurs paroissiens du village bénéficient des services expérimentés et des prix raisonnables d'un peintre de chez nous: M. Ephrem Bohémier. Au cours de juillet et d'août, les paroissiens suivants ont enjolivé leur propriété d'une nouvelle peinture: Mme Maxime Champagne, M. L.-J. Lavack, Mme Julien Bourgouin, Léon Bourgouin et M. Eugène Saindon, tous du village.

Fête champêtre

Le samedi 27 août prochain, dans l'après-midi, les paroissiens de Thibaultville s'uniront pour célébrer le 10ème anniversaire de l'arrivée de leur pasteur dans leur paroisse par une fête champêtre inoubliable.

A midi et trente, (heure solaire) il y aura joutes de balle au camp; entre autres équipes, figureront celles des Anciens, de Ste-Anne, de Ross, etc. M. Lucien Pattyn est en charge de cette partie du programme. Le terrain fraichement nivelé est une invite à tous les amateurs de balle.

De 5 h. à 6 h., courses de chevaux.

A 7 h. 30, ouverture de la salle pour le festival de nos artistes de demain, au Manitoba français. Autobus spéciaux.

Le souper (non le diner) sera servi sur le terrain.

On est prié de noter que l'ouverture de la fête n'aura lieu qu'à 12 h. 30.

La paroisse n'est pas responsable d'aucun accident sur son terrain.

Cayer

Prochain retour

On annonce de Belgique que le R. P. Pierre et le Frère Mansuet prendront le bateau pour le Canada le 12 septembre prochain. Sauf imprévu, ils peuvent être attendus à Cayer pour la fin de septembre.

Bienvenue

Après avoir suivi les exercices de la retraite annuelle à St-Boniface, les Soeurs Oblates de la maison de Cayer nous sont revenues. Deux parmi les anciennes ont été renommées pour Cayer, et trois nouvelles sont venues prendre la place des autres. Le couvent St-François d'Assise se compose donc maintenant des RR. SS. Supérieure, St-Félix, Marie Gemma Galgani, Ste-Elisabeth et Jeanne-Elisabeth. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles religieuses.

Participera à la Croisade.



Le **R. P. G. Leblanc, C.S.C.,** missionnaire-prédicateur dans la province de Québec et supérieur de la maison des missionnaires-prédicateurs de sa Congrégation, est actuellement dans l'Ouest en qualité de directeur-associé du R. P. P. Peyton, C.S.C., l'organisateur de la Croisade du Rosaire. Lors de son passage à St-Boniface, le R. P. Leblanc a donné 3 conférences à la radio (poste CKSB), faisant le tableau des maux dont souffre le monde actuel pour indiquer ensuite le puissant remède demandé par la sainte Vierge elle-même: le Rosaire en famille. Il a donné plusieurs conférences également devant d'autres groupes. Le 12 août, il est parti pour l'Alberta afin de prêter son concours dans l'organisation de la campagne dans le vicariat de Grouard. Le R. P. Leblanc a passé 4 années en Europe pendant la guerre en qualité d'aumônier de l'armée canadienne.

Somerset

Les moissons

La vague de chaleur prolongée que nous subissons a cependant favorisé les travaux des récoltes qui sont déjà bien avancées. Nos cultivateurs sont assez satisfaits du rendement et de la qualité, considérant le manque de pluie et la grande chaleur.

La nouvelle de la mort subite de M. Paul Baccaert a péniblement surpris ses parents et ses nombreux amis de Somerset, où il était avantageusement connu et estimé. M. Roland Lafrenière, M. et Mme Maurille Rocan, M. Célestin Labossière et autres assistèrent aux funérailles de leur beau-frère.

M. J.-E. Bessette, secrétaire-financier, ainsi qu'une vingtaine de frères chevaliers de la région représentèrent le Conseil Langevin aux funérailles. Une gerbe de roses et un bouquet spirituel furent déposés sur la tombe du député d'état défunt.

A Mme Baccaert, à tous les parents du regretté défunt, nous offrons nos profondes sympathies.

M. Léon Bruyère, nouveau Grand Chevalier, s'est rendu représenter le conseil Langevin à la grande démonstration mariale qui eut lieu à la grotte de Notre-Dame de Lourdes de la paroisse belge à St-Boniface, dimanche dernier. Il se rendit aussi au salon funéraire Desjardins-McGee pour offrir personnellement ses condoléances à Mme Baccaert et aux parents de M. Paul Baccaert, député d'état, au nom de tous les membres du Conseil Langevin.

Campagne anti-tuberculeuse

La Municipalité Lorne aura de nouveau l'avantage cette année d'avoir la visite de l'unité mobile de rayons X qui procurera le grand avantage à tous de subir un examen gratuit pour prévenir les ravages de la tuberculose au sein de notre population. Un comité a été formé dans notre municipalité afin d'atteindre toute la population et d'obtenir un résultat 100% si possible; pour cela il faut que chacun fasse sa part.

Voyez l'avis que vous recevrez, ensuite rendez-vous fidèlement à l'heure et au jour indiqués à l'endroit où vous devez être examiné avec tous les membres de votre famille.

Voyez les affiches dans les endroits publics, écoutez les postes CKSB et CJOB qui vous rappeleront ces détails.

Que tous profitent de ce grand avantage; évitons à nos familles de contracter cette maladie épuisante, qui peut être fatale, qui entraine la séparation des familles pour un temps prolongé parfois si elle n'est pas contrôlée à temps.

Personnel enseignant

Nous souhaitons la bienvenue à M. J.-A. Duhamel, le nouveau principal de l'Ecole Richard de Somerset, qui a obtenu récemment son degré de bachelier en éducation et nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle position. Il nous fait plaisir de voir revenir Mlle Camille Tinant qui enseignera de nouveau ici cette année; Mme Alice Boyer et Mlle Estelle Boyer continueront d'accomplir leur bon travail comme par le passé. M. B. Reid enseignera les grades 7 et 8.

M. Privat Monchalin a installé son bureau temporaire dans le Curling rink en attendant de reconstruire son garage.

M. François Brouzes a acheté le magasin de Moreau frères; il se spécialise dans la réparation des montres, etc.

M. Maurice Moreau est maintenant voyageur de commerce et représente des maisons d'affaires bien connues de Winnipeg. Aux deux, nous souhaitons succès.

Mlle Isabelle Desrochers est entrée au service de la Banque Royale à Somerset.

Mme Cécile Belleville, de Mallaig, Alta, est en visite à Somerset.

M. Raymond Labelle s'est arrêté à Somerset pour saluer ses amis, il enseignera la classe à Grande Clairière.

De retour

M. et Mme Alex. Perreault sont de retour d'un voyage de quelques semaines dans l'Est des Etats-Unis et dans la province de Québec où ils ont visité Soeur Trottier, S.G., à Wayland, près de Boston, Mass. M. Perreault a aussi visité sa paroisse natale, où réside encore son frère, Edouard. Ils partirent en auto mais revinrent par train via le Canadien National. Ils sont enchantés de leur voyage, mais heureux d'être revenus à leur domicile, récemment amélioré et décoré à neuf. Home sweet home, dit M. Perreault, et vive le Canada!

St-Eugène

Décès

M. Ephrem Phaneuf, du chemin Avalon, St-Vital, est décédé le mercredi 17 août dernier, à l'âge de 57 ans. Né à St-Ephrem de Bagot, Québec, il vivait à St-Vital depuis trois ans.

Il laisse son épouse, Yvonne; ses parents, M. et Mme Joseph Phaneuf, de Crystal Springs, Sask.; six fils et une fille: Maurice, François, Louis, de St-Hyppolite, Sask., Léo, Ovila et Robert, de St-Vital, et Mme A. Stein, de Transcona; quatre frères et quatre soeurs.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 20 août, à 8 h. 45, dans l'église St-Eugène, St-Vital. Le R. P. J. Bonaudo officiait.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Vital. La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Venez célébrer avec nous le 10e anniversaire de l'arrivée de notre Curé à

THIBAULTVILLE

le samedi après-midi 27 août

PROGRAMME

1 h. (heure solaire) — Balle au camp
Entre autres Ste-Anne, Ross, Les Anciens

5 h. à 6 h. — Courses de chevaux

7 h. 30 —Festival de nos "Artistes de demain"

"Encourageons les talents de chez nous".

Rafraichissements et lunch (souper seulement, pas le diner) servis sur le terrain.

SERVICES SPECIAUX D'AUTOBUS
Départ du "Eagle Bus Depot", avenue Provencher, St-Boniface, à 1 h. p.m.
Retour dans la soirée.

La Broquerie

Shower

Le jeudi 14 juillet, dans la salle paroissiale, se réunissaient plus de cent dames et demoiselles pour offrir leurs souhaits de bonheur, accompagnés de jolis cadeaux, à Mlles Annette Vielfaure et Hermance Gauthier, à l'occasion de leurs prochains mariages. Les héroïnes de la fête surent trouver des paroles chaleureuses pour remercier tour à tour toutes celles qui étaient présentes. La salle était magnifiquement décorée et la soirée se passa avec entrain et gaieté. Un succulent goûter fut servi et toutes se séparèrent enchantées.

Soirées-surprises

Le vendredi 15 juillet, un groupe de jeunes gens se réunirent chez M. Honoré Kirouac pour fêter M. Alphée Kirouac, son frère. La soirée fut des plus amusantes et un magnifique cadeau lui fut présenté comme gage d'amitié. Un goûter fut servi. M. Alphée Kirouac sut remercier sincèrement.

* * *

Le mardi 19 juillet, plusieurs amis et parents de Jean Granger se rendirent à la demeure de son frère, Louis, pour lui faire une agréable surprise. Après plusieurs chansons et le procès d'usage, un goûter fut servi. Comme gage d'estime, on présenta, au héros de la fête, une bourse bien garnie. Ce dernier remercia très sincèrement les personnes présentes.

* * *

Le lundi 11 juillet, plusieurs jeunes de la paroisse se réunirent chez M. G. Tétreault pour fêter M. Louis Vielfaure, finissant du collège de St-Boniface, qui nous quitta par la suite pour entrer au noviciat des Pères Blancs. Ce fut pour lui une véritable et agréable surprise. La soirée se passa dans une grande intimité et se clôtura par un délicieux goûter. Une magnifique bourse lui fut offerte, preuve de l'estime qu'il a su gagner et du bon souvenir qu'il laissera parmi nous. Quoique pris à l'improviste, Louis trouva, sans hésitation, des paroles touchantes pour remercier du fond du coeur tous ses amis présents. Cette soirée sera, pour les jeunes de La Broquerie, une fête dont ils garderont le souvenir.

Mariages

KIROUAC—VIELFAURE

Le mardi 19 juillet, Mlle Annette Vielfaure et M. Alphée Kirouac, accompagnés respectivement de M. Albert Vielfaure et de M. Alphée Kirouac, sr, contractèrent mariage en l'église paroissiale.

La mariée était revêtue d'un costume rouge vin, avec accessoires gris. Son bouquet était composé de roses blanches.

M. l'abbé Léon Roy, curé de la paroisse, bénit le mariage qui fut précédé de la cérémonie des enfants de Marie.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à la messe nuptiale et prirent part au diner-buffet qui fut servi chez les parents du marié. M. l'abbé Roy, invité à prendre la parole, offrit ses meilleurs voeux aux nouveaux époux. M. Alphée Kirouac, sr, offrit lui aussi à son fils et à sa nouvelle fille ses voeux de bonheur. Le nouveau marié les remercia.

Les jeunes époux partirent pour un voyage dans l'Est.

GRANGER—GAUTHIER

Le jeudi 21 juillet, Mlle Hermance Gauthier et M. Jean Granger accompagnés de MM. Elas Gauthier et L.-J. Granger comme témoins, s'unissaient en mariage. La messe nuptiale fut précédée de la cérémonie des enfants de Marie.

Mlles Jeannette Gauthier et Elisabeth Desrosiers étaient filles d'honneur et MM. Fernand Balcaen et Roméo Gauthier garçons d'honneur.

La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc avec traîne et long voile. Son bouquet était composé de roses "American Beauty".

M. l'abbé A. Laurin, oncle du marié, officiait. M. l'abbé Léon Roy et le R. P. Blanchette assistaient comme diacre et sous-diacre.

Une foule nombreuse assistait à la messe du mariage. La cérémonie religieuse terminée, un grand nombre d'invités se rendirent chez les parents de la mariée où un diner-buffet fut servi. M. l'abbé A. Laurin félicita les nouveaux époux et leur souhaita beaucoup de bonheur. M. l'abbé L. Roy, à son tour, offrit ses meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Le R. F. Martin, parent du marié, qui était parmi nos distingués visiteurs, sut nous égayer par une jolie historiette appropriée, accompagnée de voeux chaleureux à l'adresse de M. et Mme Jean Granger. M. J.-L. Granger, père du marié, souhaita la bienvenue à sa nouvelle fille, désirant pour ses enfants plus de joies que de peines. Le marié, très ému, sut remercier pour toutes ces bonnes paroles.

Après quelques heures de saine gaieté, les nouveaux époux partirent en voyage à Kenora et aux chutes Seven Sisters. Ils résideront à La Broquerie.

Va-et-vient

Mme Marius Vielfaure est allée faire un voyage dans la province de Québec, accompagnée de son fils, Louis, qui fit son entrée au noviciat des Pères Blancs d'Afrique le lundi 1er août. Nous leur souhaitons bon voyage.

M. et Mme Maurice Gauthier, de St-Jean-Baptiste, et leurs enfants étaient en visite chez leurs parents de La Broquerie. M. Gauthier revenait d'un voyage dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse comme représentant des coopératives du Manitoba à une convention des fédérations.

Que sont les souvenirs sinon d'autres ruines plus tristes et en même temps plus attachantes que celles que le lierre et la mousse recouvrent. — F. OZANAM.

Nouveau terminus de la "Manitoba Power Commission"

Le nouveau terminus de la "Manitoba Power Commission", à Parkdale, qui a coûté un million de dollars, a été inauguré le 4 août dernier, alors que la ligne de transmission de 115,000 volts, allant de Parkdale à Brandon, commença à fonctionner.

M. W. D. Fallis, gérant général de la "Manitoba Power Commission", a dit que cette ligne était l'un des postes abaisseurs de tension le plus puissant de la province. Les ingénieurs disent que cela soulagera considérablement la surcharge des lignes de Brandon, Neepawa, Virden, Birtle, Dauphin, Boissevain, et des villes entre ces endroits, qui redeviendront normales.

La dépense d'un million de dollars comprend la construction du poste de Parkdale, l'érection d'une ligne de 62 milles jusquà Portage la Prairie, le montage des fils conducteurs de 115,000 volts sur une distance de 60 milles, sur le réseau Portage à Brandon, et des améliorations dans les terminus de Portage la Prairie et de Brandon.

"Durant le mois de juillet, ajoute M. Fallis, la 'Manitoba Power Commission' a fourni 16,304,-692 heures kilowatt, une augmentation de 39.55 pour-cent sur l'année précédente. On prévoit même que le nouveau poste de Parkdale devra être agrandi par suite de cette expansion rapide."

Vassar

Croisade du Rosaire

Lors de la réunion des prêtres et des laïques à St-Boniface, pour l'ouverture officielle de la Croisade du Rosaire, MM. Aimé Loisel et Maurice Gauthier, accompagnés du Rév. Père curé, ont eu le bonheur d'entendre parler les RR. PP. Peyton et Leblanc; ces hommes convaincus ont su les enthousiasmer et les remplir de zèle pour commencer de suite, au moyen d'un comité d'hommes, cette belle croisade propre à faire beaucoup de bien dans toutes nos familles.

Salle paroissiale

Notre salle paroissiale toute rafraîchie à l'extérieur, par deux couches de peinture blanche, nous paraît toute resplendissante; nous serons heureux d'y voir représenter le "Rosaire des Enfants" sous peu.

Nouveau chemin

Les travaux du nouveau chemin conduisant au lac se poursuivent sans relâche; espérons que cette amélioration nous amènera de nouveaux colons; la terre est riche et belle et vous est offerte presque gratuitement. Encourageons les milieux catholiques.

St-Georges

Çà et là

Nos plus sincères remerciements à M. Marcel Dupont, qui a eu la complaisance de niveler les rues de notre village, avec ses machines.

M. et Mme Alain Péreux et leurs enfants sont allés passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme C. Préjet, de Notre-Dame de Lourdes.

Baptêmes

Le 17 juillet: Joseph-Richard-Roland, né le 9 juillet, fils de Zéphir Papineau et de Lucie Boisjoli. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Papineau, représentés par M. et Mme Mathias Fisette.

Le 21 août: Henri-Raymond-Joseph, né le 2 août, fils d'Aimé Bouvier et d'Antoinette Vincent. Parrain, Victor Vincent; marraine, Noëlla Bouvier.

Le nombre des baptêmes en 1949 s'élève à date à 21.

Remerciements

Nous remercions bien sincèrement le R. P. Fréchette, O.F.M., qui, depuis 6 mois, a exercé avec dévouement son saint ministère parmi nous, pendant la maladie de M. le Curé.

Ouverture des classes

Le 23 août à l'école Dupont; institutrice, Mlle M. Jeanson.

Le 25 août à l'école Mud Falls; institutrice, Mlle H. Jeanson.

Le 26 août à l'école Allard du village.

A cette occasion, nous désirons souhaiter la plus cordiale bienvenue à la Rév. Sr Marie des Cinq Plaies, supérieure, et à la Rév. Sr St-Arsène. Elles remplaceront les Rév. Srs Aimé du Sacré-Coeur, Bernadette de Lourdes et St-Médéric à qui nous souhaitons bonne chance.

Mlle Marie Péreux, jeune fille de la paroisse, a pris la direction de l'école de Crescent Bay, Lac du Bonnet, le mardi 23 août.

Succès extraordinaire du pèlerinage du Cap

TROIS-RIVIERES — Cette année, à la célébration de la fête de l'Assomption, au Cap-de-la-Madeleine, de l'avis même du supérieur des gardiens du sanctuaire, le R. P. Paul-Henri Barabée, O.M.I., a été immense la foule qui s'est approchée du tribunal de la pénitence. En effet, pendant vingt heures, plus de 60 confesseurs ont été occupés dans les jardins du sanctuaire. On ne possède pas le chiffre exact des communions distribuées, mais on assure qu'il est en rapport direct avec le nombre extraordinaire de confessions entendues samedi soir, dimanche soir et lundi matin.

Le R. P. Barabée, O.M.I., a déclaré que durant la journée du 15 août, un très grand nombre de pèlerins sont passés au monastère pour remercier publiquement de quelque faveur spéciale, temporelle ou spirituelle, obtenue durant l'année. La journée même de la fête, plusieurs malades ont affirmé avoir ressenti plus de courage et de force dans leur épreuve, mais aucune guérison subite et complète n'a marqué la fête. Dans les lettres adressées aux gardiens du sanctuaire, durant la neuvaine ou le 15 août, on trouve autant d'expressions de reconnaissance envers la Vierge du Cap que de demandes de secours.

On estime aussi que durant les 2 jours du 14 et du 15 août, il est passé autant de monde que l'an dernier, alors qu'on avait parlé d'une foule de 100,000 personnes. Cette année, il paraissait y avoir moins de monde parce que les agents de circulation avaient défendu l'accès immédiat des terrains du sanctuaire aux automobiles. De l'opinion de ceux qui sont venus en contact avec la foule, il y avait autant de monde que l'an dernier.

Pine Falls

Etaient en visite, il y a quelques semaines, chez M. et Mme Charles Martin, leurs cousines, Simone et Odette Jobin, de Winnipeg; chez sa soeur, Mme Coulombe, Mme McVarish et le jeune Denis, de Norwood; chez Mme Martin, sa mère, Mme Dansereau, de Letellier.

M. et Mme H. Harrison (née Emma Ste-Croix) et leurs jeunes enfants, de l'Ontario, sont en visite chez leurs frères et soeurs. Ils ont fait le voyage en auto.

M. et Mme Simon Carrière et leur bébé, de St-Vital, et M. et Mme Luc Carrière et leurs enfants, de Detroit, firent une visite de quelques jours à leurs parents et amis de Pine Falls.

M. Lionel Desilets est de retour de vacances de deux semaines passées chez ses parents à Windsor, Ont.

M. et Mme Adélard Hébert sont revenus d'un voyage de quelques jours à Kenora.

M. le curé est parti en vacances depuis quelques semaines et doit revenir au commencement de septembre.

Ces derniers dimanches nous avions des Pères pour aider M. le Vicaire qui est arrivé parmi nous au commencement d'août.

Le dimanche 14 août, plusieurs gens de Pine Falls se rendaient, par train spécial, à Grand Beach où ils passèrent la journée. Bien que plusieurs en aient rapporté un souvenir "brûlant", tous se disaient enchantés de leur promenade.

Baptêmes

Le 31 juillet: Marie-Annette-Maureen, fille d'Hervé Chèvrefils et de Marie Hamelin, née le 15 juillet. Parrain et marraine, Donat et Lilliane Chèvrefils.

Le 7 août: Marie-Thérèse, fille de Léo Gauthier et de Della Vincent, née le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Vincent.

Le 14 août: Thomas, fils de Harold Robinson et d'Anna Elizabeth Salvador. Parrain et marraine, M. et Mme John Anderson.

Le 18 août: Edgar-Hermas, fils d'Armand Chagnon et de Roma Trudel, né le 5 août. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Chèvrefils, représentés par M. et Mme Siska.

Menace de mort contre Tito

BELGRADE — Moscou a publié une demande de mise à mort contre le maréchal Tito, tandis que s'aggrave le différend russo-yougoslave.

C'est **Pravda,** organe du parti communiste russe, qui a rendu publique la demande d'exécution du maréchal Tito, dans un article de trois colonnes signé par Bedri Spachiu, secrétaire du parti communiste albanais.

Tito est le premier ministre de Yougoslavie: Edvard Kardelj est l'adjoint du premier ministre et son ministre des Affaires étrangères; le général Alexandre Rankovich est l'adjoint du premier ministre et son ministre de l'Intérieur, tandis que Milovan Djilas est ministre d'Etat. Tous quatre ont été formellement exclus du Cominform.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	73	72⅞	73	73⅜	73⅜	74⅛
C.W. No 3	70.2	70⅛	70.4	70⅞	70⅞	71⅜
Fourrage No 1	69.6	68⅞	69.4	69⅝	69⅜	69⅜
Fourrage No 2	68	67⅞	68.4	69⅛	68⅜	68⅜
Fourrage No 3	66	65⅞	66.4	67⅛	66⅞	66⅞
Sur voie net	66⅞	66.6	66⅞	67.4	67.6	67.6
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	124⅛	123⅜	125.2	130	130⅛	132⅛
C.W. No 3 6 rangs	123⅛	122⅝	124.2	129	129⅛	131.2
Fourrage No 1	120⅛	120⅛	121.4	125	124⅛	126.6
Fourrage No 2	120⅛	120⅛	121.4	125	124⅛	126.2
Fourrage No 3	117⅝	117⅛	118.2	122	122⅛	124.2
Sur voie net	115⅛	114⅝	115.2	118	118⅛	120.2
SEIGLE—						
C.W. No 2	129.6	127⅜	127.2	129.2	128⅛	130⅜
C.W. No 3	125⅝	123.2	123⅛	125⅛	124	126⅛
C.W. No 2 rej.	116⅝	114.2	114⅛	116⅛	115	117⅛
C.W. No 4	119⅝	117.2	117⅛	119⅛	118	120⅛
Ergot	111⅝	109.2	109⅛	111⅛	110	112⅛
Sur voie net	129.6	127⅜	127.2	129⅜	128.2	130.4
AVOINE—						
Octobre	72.4	72⅜	72.4	73⅛	73⅜	73⅜
Décembre	70⅝	70⅜	70.4	71⅛	71⅛	71⅛
Mai	69⅞	69.6	70⅜	70.6	70.6	70.6
ORGE—						
Octobre	116⅛	115⅝	116.2	119	119⅛	121.2
Décembre	111⅝	111	111⅞	114⅜	114.6	116⅞
Mai	110.2	109.4	110	112.4	112⅜	113.4
SEIGLE—						
Octobre	131¼	129.2	129⅛	130	130	133.2
Décembre	131.4	132.2	131⅜	132¼	131	135.2
Mai	134⅜	133	134	136⅜	135.2	137.6

AU MANITOBA

Lorette

Baptêmes

Le 30 juillet: Marie-Aline-Lorraine, née le 27 juillet, fille d'Emile Payette et de Malvina Gauthier. Parrain et marraine, Elie et Simonne Gauthier.

Le 14 août: Marie-Lilianne-Irène, née le 7 août, fille de Jean Landry et d'Alfréda Johnson. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Jeanson.

Décès

Le jeudi 11 août est décédé Marie-Louis Turcotte, âgé de 73 ans, frère de M. Arthur Turcotte, de Lorette. Son service et sa sépulture eurent lieu le samedi suivant, à 9 h., dans l'église paroissialle de Lorette. M. l'abbé L. Senez, curé, officia.

Les porteurs étaient MM. Jos. Landry, Henri Bissonnette, René Gendron, Napoléon Jeanson, Gérard et Jean Turcotte.

MM. Arthur et Ed. Turcotte, de Carlton, Minn., frères du défunt assistaient aux funérailles.

M. Sauveur Ferland avait charge des arrangements funéraires.

* * *

Le dimanche 14 août, le R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., supérieur du collège de St-Barthélemy, P.Q., et le frère Desrosiers, de la Maison St-Joseph d'Otterburne, Man., étaient de passage à Lorette. Le R. P. Lesage donna le sermon à la grand-messe. Il nous entretint de l'oeuvre de l'école pensionnat d'Otterburne, de l'éducation et de l'instruction qui y sont données aux jeunes garçons et fit un appel tout spécial aux garçons des grades supérieurs en insistant beaucoup sur la nécessité de la formation des jeunes gens.

Le R. P. Lesage était l'hôte de M. et Mme Sauveur Ferland et des familles Poirier, de Lorette.

Le frère Desrosiers était l'invité de M. et Mme Léon Desmarais.

Mme Elie Richard a rendu visite à M. et Mme S. Ferland.

Malgré la température incertaine et humide de la veille, le tournoi de balle au camp organisé par les Chevaliers de Colomb de Lorette pour le 14 août fut un vrai succès. L'entrain des parties et des activités de la journée est dû à l'encouragement des membres et des paroissiens et de tous leurs amis des paroisses environnantes.

Une imposante cérémonie présidée par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, eut lieu en l'église paroissiale de Lorette, le mardi 16 août. Deux jeunes religieuses manitobaines, anciennes élèves du couvent de Lorette, ont fait profession perpétuelle dans la congrégation des Srs de St-Joseph. Ce sont les RR. Srs Marie St-Alexandre et Paul du Sacré-Coeur.

Le R. P. A. Champagne donnait le sermon sur les grandeurs de la vie religieuse.

Assistaient aux choeurs: Mgr C. St-Amant, le R. P. A. Champagne, MM. les abbés L. Rivard, L. Senez, curé de Lorette, A. Couture, curé de l'Ile-de-Chênes, C. Désorcy, chancelier du diocèse St-Boniface, Boulet et Collin, tous deux du Grand Séminaire de Montréal.

Le R. P. G.-H. Létourneau, C.Ss.R., curé de Ste-Anne des Chênes, a prêché la retraite des religieuses au couvent.

St-Pierre-Jolys

Décès

M. PROSPER ROY

M. Prosper Roy, de St-Pierre-Jolys, est décédé subitement le mardi 16 août dernier, à l'âge de 58 ans, alors qu'il était en route pour sa demeure.

Né à St-Laurent, Man., il a vécu pendant 22 ans à Dollard, Sask. Il demeurait à St-Pierre depuis 1937. Durant la dernière guerre, il était employé par la compagnie McDonald Aircraft. Depuis quelques années il exerçait le métier de forgeron, avec son fils. M. Roy était un fervent sportif.

Lui survivent, quatre fils et deux filles: Raymond, de St-Jean-Baptiste; Gérard, Philippe et Roger, de St-Pierre; Mme A. Marquis et Olive, de St-Pierre.

Il a été exposé à la demeure de son fils, Gérard, à St-Pierre. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 19 août, à 10 h., en l'église catholique de St-Pierre, et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

A la mémoire de La Vérendrye



Ce bloc de granit, pesant 17 tonnes, fut traîné sur une distance de six milles, la semaine dernière, jusqu'à un endroit à un mille à l'est de Darlingford, Man., où on le placera dans le premier des parcs historiques marquant les premières routes du Manitoba. Une plaque de 75 livres sera fixée au monument pour commémorer les explorations de La Vérendrye dans cette région en 1738. Ce parc sera inauguré le 5 septembre prochain. (Cliché de La Tribune)

Projet d'un monument à La Vérendrye à Darlingford

Un bloc de granit de 17 tonnes a été transporté à un endroit à 1 mille à l'est de Darlingford, Man., et deviendra un monument dans un parc historique qui sera le premier au Manitoba à marquer le site d'une ancienne route d'exploration. Ce parc, qui a deux acres et demie, sera ouvert au public le 5 septembre prochain. Une plaque de bronze, pesant 75 livres, sera fixée au cairn et commémorera le passage de La Vérendrye à cet endroit en 1738. La route qu'il suivit partait de Portage la Prairie (Fort la Reine) et se rendait dans une direction sud sud-ouest jusqu'aux montagnes Pembina et Tortue; de là, il se rendit chez les Indiens Mandanes, sur les bords du Missouri. La grande route no 3 qui passe à cet endroit fut nommée le "chemin La Vérendrye" il y a deux ans.

Ce bloc de granit fut traîné de la ferme de M. Robert Lungair, à six milles de là. Le terrain du parc fut donné par le gouvernement du Manitoba. Avec l'aide de la ferme expérimentale de Morden, des employés du gouvernement provincial sont à planter des arbustes et des fleurs. Le gouvernement fédéral a consenti à défrayer les frais du monument.

Prendront part à l'ouverture officielle: S. Honneur le Lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. R. F. McWilliams et Mme McWilliams, le premier ministre D. L. Campbell, l'hon. Erick F. Willis, ministre des Travaux publics, M. George Will, du Dakota-Nord, une autorité sur les Indiens Mandanes, l'hon. D. G. McKenzie, de Winnipeg, M. W. W. Winkler, député, M. J. R. Walkof, M. Theodore Howard, président du musée, M. Adolf Dack, président de la Société Historique de Pembina, et plusieurs autres personnes déléguées par les municipalités et les sociétés historiques.

St-Adolphe

Le lundi 15 août, en la chapelle du couvent du Sacré-Coeur, maison-mère des Filles de la Croix au Canada, se déroula la cérémonie de profession religieuse de 3 membres de cette congrégation et des noces d'or de profession de 3 religieuses.

La Rév. Sr Marie-Alexandre (Marie-Ange Gautron, de Haywood) émit des voeux temporaires et les Rév. Srs Jeanne-Rita (Marie-Ange Breton, de La Rochelle) et Hélène St-Jean (Annie Klymchuk, d'Aubigny) firent profession perpétuelle.

Les jubilaires étaient: les Rév. Srs Jeanne-Thérèse et Emilie, toutes deux arrivées de France en octobre 1904, les premières religieuses Filles de la Croix à venir au Canada, et la Rév. Sr Germaine St-Joseph.

M. l'abbé L. Rivard célébra la sainte messe et le R. P. J. Fortier, S.J., prononça l'allocution. Il compara les religieuses aux apôtres appelés par le Maître à tout quitter pour Le suivre et travailler à sa gloire. M. l'abbé G. Poitras, curé de St-Malo, assistait au choeur.

Va-et-vient

Mme Théodore Trudeau et ses filles, Mlles Hilda et Germaine, nous quittèrent samedi dernier pour un voyage dans l'Est. Elles se sont arrêtées à Ottawa et Montréal et se rendront à New Richmond visiter le père de Mme Trudeau et en d'autres endroits où résident des parents et amis.

M. et Mme A. Lavoie sont de retour d'un voyage dans la province de Québec, ainsi que Mlle Marie Delorme, employée à l'hôpital de St-Boniface.

Baptêmes

Marie-Céline-Marguerite, née le 20 juillet, fille de Léo Lagassé et d'Amanda Meilleur. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Lagassé, grands-parents de l'enfant.

Le 31 juillet: François-Joseph-Robert, né le 25 juillet, fils de Robert Turcotte et d'Yvonne Dufault. Parrain et marraine, M. et Mme F.-Z. Dufault, grands-parents de l'enfant.

Philippe-Denis-Joseph, né le 31 juillet, fils d'Octave Parisien et d'Agathe Laramée. Parrain, Philippe Laramée; marraine, Ida Levacque.

En Saskatchewan

St-Victor

M. l'abbé Elanchard, de Verwood, est de passage à St-Victor.

MM. les abbés Joseph Boutin, de New-York, frère de M. J.-B. Boutin, et R. Leclerc, de Massachussetts, ont passé une semaine chez M. et Mme J.-B. Boutin.

M. Raymond Hamel est revenu de l'hôpital de Willow-Bunch où il a subi une opération.

M. et Mme J.-D. Lalonde et leur fille, Colette, ainsi que Mme E. Lalonde et Denise, sont allés à Régina pour affaires, la semaine dernière.

Mlle B. Martineau est revenue de ses vacances à Laflèche pour reprendre son travail au bureau d'assurance.

Mme G. Brisebois, accompagnée de ses 2 fillettes, Lorraine et Marguerite, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme P.-E. Hamel.

Soirée du S.Y.C.

Nos jeunes du S.Y.C. nous ont présenté une séance bien organisée, le dimanche 21 août. Bien que la plupart des acteurs se présentaient sur le théâtre pour la première fois, tous ont très bien rendu leur rôle.

M. l'abbé Poirier, curé, remercia le Club pour cette belle séance et félicita les jeunes.

Le matin, il y avait eu communion générale des membres du Club.

M. l'abbé Latendresse, qui était venu encore une fois encourager ses jeunes, leur dit à son tour combien il les félicitait de savoir si bien employer leur temps libre.

La salle était bien remplie.

Viscount

Les dimanches 14 et 21 août, le R. P. Dunn, de Saskatoon, est venu chanter la messe à Viscount.

Le jeudi 11 août, Mlle Anna Ouellette, de Vonda, était en visite chez des anciennes amies de Viscount.

M. René Brochu, du C.R.A.C., en station à Grande Prairie, Alta, rendait visite à son épouse, le dimanche 14 août. Il visita aussi ses beaux-parents, M. et Mme Albert Brochu, de Colonsay.

Mme Angelina Loiselle, de Vancouver, est de passage chez ses 2 soeurs, Mmes Edmond Comeault et Chas.-Ed. Dumontier.

M. Pierre Desjardins conduisait récemment son épouse à l'hôpital St-Paul de Saskatoon pour soins médicaux.

M. et Mme O. Clavelle, accompagnés de leur fils, Alfred, étaient de passage à Zenon Park et Arborfield, le jeudi 18 août. Les récoltes dans ces districts sont des plus prometteuses.

Décès

Le lundi 8 août, nous recevions la triste nouvelle de la mort de Mme Albert Benoit, de Girouxville, Alta, autrefois de Viscount, décédée le 4 août à sa demeure, à l'âge de 74 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, un fils, Elphège, de Girouxville, et 2 filles religieuses au couvent de Prud'homme, Sr Marie-Paule (Bernadette) et Sr Marie-Thérèse (Cécile).

Les funérailles eurent lieu à Girouxville.

Mme Benoit sera grandement regrettée par tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Ponteix

Profession religieuse et confirmation

Le lundi 22 août, S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., présidait à la cérémonie de profession de deux religieuses au couvent Notre-Dame. La Rév. Sr Joseph de Jésus fit ses voeux perpétuels et la Rév. Sr Arthur-Marie ses premiers voeux. MM. les abbés L. Poulin, curé du Lac Pelletier, et F. Ducharme, vicaire à Ponteix, assistaient Monseigneur. Le sermon de cironstance fut prononcé par M. l'abbé J.-E. Brouillard, curé de Ferland.

Après la cérémonie de profession, Son Excellence conférait le sacrement de confirmation à deux convertis: M. Joseph John Geernaert, de Ponteix, et M. Peter Falk, de Swift Current.

Aux Révérendes Soeurs et aux convertis, nous offrons nos félicitations et tnos souhaits de bonheur et persévérance.

Ça et là

Les RR. PP. Arthur Lacerte et Champlain Deshayes, O.M.I., passèrent quelques jours parmi nous, en terminant leur tournée de recrutement à travers la province, en faveur du collège catholique et bilingue de Gravelbourg.

M. l'abbé Gérard Couture, chancelier de Gravelbourg, a visité son frère, M. Jules Couture.

M. Wilfrid Bleau vient de s'enrôler dans le C.A.R.C.; il sera stationné en Ontario.

M. Roger Beaudoing, employé comme arpenteur durant ses vacances, prend quelques jours de congé.

M. et Mme Roland Trudeau et famille sont en vacances à Yellowstone Park.

M. et Mme Alphonse Roberge sont retournés à Michel, C.-B., après avoir passé quelque temps chez leurs parents.

Le R. Fr. L'Ecuyer, de Gravelbourg, s'arrêta chez M. et Mme Em. Giroux en arrivant d'un voyage dans l'Est.

M. Jos. Dorval est de retour de Redvers où il fut employé quelque temps.

MM. Victor Côté et René Desjardins feront les moissons à Dawson Creek.

M. et Mme Léon Stringer sont allés à Régina pour affaires et M. et Mme Marcel Piché sont allés chercher leur bébé, Alain, à l'hôpital.

M. et Mme Alcide Bonneville passeront l'hiver à Régina.

M. et Mme Alex. Vermette et famille sont partis pour les Etats-Unis.

M. et Mme Jos. Lalonde sont déménagés à Michel, C.-B.

M. et Mme Edmond Zerr sont en visite chez M. et Mme Armand Gervais.

M. et Mme Marcel Carignan et leur fille, Dolorès, de Swift Current, sont en promenade chez leurs parents.

M. A. Schmidt passe quelque temps chez sa mère, Mme A. Liboiron.

M. et Mme Albai Larochelle, de Lajord, visitèrent M. et Mme R. Larochelle.

M. Henri Lallier va travailler aux mines à Michel, C.-B.

MM. Alcide Bonneville et Roméo Houde sont venus chercher leurs épouses et s'établirent à Régina pour l'hiver.

C.J.C. de Gravelbourg

Le dimanche 21 août, les jeunes de Gravelbourg nous ont égayés par la comédie en 4 actes "Le Voyage de Perrichon". Pour un premier essai, ce fut un coup de maître. Félicitations!

Les jeunes de Ponteix se sont occupés de la réception et du goûter. Ce fut une rencontre intéressante de deux groupes de jeunes épris d'un idéal élevé et pleins d'espoirs.

Les Américains admis sans visa en Irlande

DUBLIN — Les citoyens américains se rendant en Irlande seront désormais dispensés des visas exigés actuellement des étrangers, selon un accord récemment conclu entre les gouvernements irlandais et américain.

De son côté, le gouvernement américain a décidé d'octroyer des visas sans frais aux citoyens irlandais se rendant aux Etats-Unis, autres que les émigrants, à compter du 1er septembre.

Le but principal de cet accord est de faciliter la venue des touristes américains en Irlande et d'accroître ainsi les recettes en dollars de ce pays.

Storthoaks

Va-et-vient

Mlle Eugénie Pinette est allée passer quelques semaines à Wolseley, chez des parents.

M. et Mme Pete Sobry, de Carroll, Man., sont venus chercher leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin, pour passer quelques jours avec eux.

M. et Mme Ernest Gauthier, leur fils, Léonard, et leur fille, Antoinette, sont allés passer deux semaines de vacances au parc national de Yellowstone, aux Etats-Unis.

Les familles Beaudoin et Martin reçoivent actuellement la visite de Mme Louis Martin, ainsi que de MM. Emile, Alphonse et Viateur Martin, Fernand Bergeron et André Rodrigue, tous de Chartierville, P.Q.

M. Euclide Bourassa, de Radville, était de passage ici pour affaires.

Les Révérends Pères A. Lacerte et C. Deshayes, O.M.I., de Gravelbourg, s'arrêtèrent au presbytère quelques jours, lors de leur tournée pour le Collège.

Mme Gaston Lalonde et son fils, Marc, assistèrent à l'exhibition à Régina.

Nos félicitations à M. Emile Toupin qui se vit décerner récemment son diplôme en Sciences Sociales, par l'Université du Manitoba.

M. et Mme D. Légaré, de St-Louis, Sask., et M. et Mme Charles Légaré, de Trail, C.-B., sont venus rendre visite à leur fille et soeur, Mme Octave Carrière.

M. et Mme Roméo Tourigny et Mlle Thérèse Pinette sont allés à Wolseley, assister aux noces d'or de M. et Mme Tourigny.

Mlle Eugénie Pinette est allée rendre visite à son frère à Wadena, Sask.

M. et Mme Albert Paradis, leur fils, Lucien, et leur petite-fille, Rita Peters, rendirent visite à la famille Gaston Blerot, de Domrémy, Sask.

M. l'abbé Ferland, ainsi que Mlles Eugénie et Thérèse Pinette, sont allées à Melita et Deloraine pour affaires, récemment.

Mlles Elise et Lucienne Milette allèrent à Winnipeg par affaires, la semaine dernière.

MM. Philippe et Henri Therrien, Henri Stringer, ainsi que M. et Mme Léon Stringer, de Ponteix, étaient de passage chez leurs parents et amis dernièrement.

M. et Mme Henri Carrière et leur fillette, Jocelyne, sont partis en promenade à Winnipeg et St-Claude.

M. l'abbé A. Ferland est allé assister à la retraite des prêtres, à Régina.

Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de Bruxelles, Man., M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Mariapolis, Man., le R. P. Edmond Douziech, O.M.I., d'Edmonton, ainsi que M. l'abbé A. Fortin, de Cantal, sont venus rendre visite à M. l'abbé Ferland, dernièrement.

M. Jos. Boisvert, de Willow-Bunch, travaille actuellement avec M. A. Marchand, à l'élévateur du Pool.

Les Révérendes Soeurs Marie-Denis et Marie-Raymond, des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de Forget, enseignent actuellement le catéchisme. Nos remerciements à ces religieuses qui se dévouent pour le bien de notre paroisse.

L'élection du nouveau comité des Dames de l'Autel eut lieu récemment. Furent élues: Présidente, Mme Jean Dumaine; vice-prés., Mme Marcel Blézy; sec.-trés., Mme Armand Bourget; conseillères, Mmes Henri Blézy, Henri Carrière, Hector Fontaine, Gilbert Paradis et Mlles Rita Chicoine et Céline Martin.

Le dimanche 7 août, eut lieu la cérémonie, organisée par la Légion, pour commémorer le souvenir de nos soldats morts sur le champ de bataille. M. l'abbé Paul-Emile Béchard, de Bellegarde, adressa la parole en anglais.

Enfin nous avons l'électricité! Depuis le 10 août, notre petit village jouit des commodités de l'hydro, et tous l'apprécient grandement.

A l'hôpital

Quelques paroissiennes durent faire un court stage à l'hôpital. Ce sont: Mme Jos. Belva, à Gainsborough, Mlle Marcelle Lapierre, à Maryfield, et la petite Jocelyne Carrière, à Redvers.

Mariage

Le 3 août, M. Jean Carrière unissait sa destinée à celle de Mlle Nédra Belhumeur, de Hoey, Sask. Le mariage eut lieu à St-Louis.

Baptême

Le 17 juillet: Maurice-Henri, fils d'Henri Antoine et de Darleen Kidd. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Antoine, grands-parents de l'enfant.

Vonda

Va-et-vient

M. Hervé Willett est de retour de Vancouver où il a visité sa soeur et des amis.

Mme J.-S. Caron, de Wainwright, Alta, est en visite chez sa fille, Mme D. Beaulieu.

Mlles Irène Mechasiw et Lucille Beaulieu sont de retour de leurs vacances de deux semaines au Lake Waskesiu.

Mlle Marie-Ange Lepage, de St-Boniface, fille de M. et Mme Delphis Lepage, est parmi nous pour quelques jours.

MM. Albert, Delphis et Yvon Lepage sont partis à Winnipeg pour assister aux funérailles de leur beau-frère, M. E. Phaneuf, décédé récemment.

M. et Mme D. Beaulieu, Mme J.-S. Caron, Ernest et Roland Beaulieu sont venus chercher Lucille et Irène, à Waskesiu. Ils ont passé la journée de dimanche à visiter.

Le R. P. E. Maurice, O.M.I., de Gravelbourg, est de passage à Vonda dans le but de propager notre journal français, **La Liberté et le Patriote.** Il présenta des vues à la salle paroissiale.

M. Jean de Margerie, fils de M. et Mme A. de Margerie, employé à Québec, passa une journée dans la famille.

Tito accuse Athènes de persécuter les siens

BELGRADE — La Yougoslavie a annoncé, dernièrement, qu'elle avait prévenu la Grèce, "en terme non équivoque", d'avoir à cesser la persécution de citoyens yougoslaves.

Le communiqué publié à cette fin dit que la Yougoslavie fait savoir que des mesures seront prises pour protéger les intérêts et la vie de ses citoyens si ces persécutions ne cessent pas sur-le-champ.

Le communiqué fut publié au moment où tout semblait indiquer que les anciennes rancoeurs entre les deux pays étaient sur le point de disparaître, à la suite de la pression exercée par le Cominform sur le gouvernement de Tito.

Le gouvernement précise que ce communiqué a été publié en réponse à certains rapports "fallacieux", disant que le chargé d'affaires yougoslave à Athènes a récemment conféré avec le sous-ministre des Affaires étrangères de la Grèce.

Le chargé d'affaire, dit-il, a tout simplement protesté contre la persécution de ressortissants yougoslaves en Grèce.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

S. Exc. Mgr Duprat à Rome

S. Exc. Mgr Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, est parti pour l'Est le lundi 15 août. Il s'embarquera au début de septembre pour l'Europe. Il se rendra à Rome pour sa visite ad limina. M. l'abbé Armand Arès, curé de la paroisse de Zenon Park, accompagne Son Excellence. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

Mgr H. Desmarais, vicaire général, est chargé de l'administration du diocèse en l'absence de Son Excellence.

Saskatoon

M. Aimé Cyr, de la Gaspésie, est en visite chez M. et Mme A. Cyr.

Mme L. Perrey et ses 2 enfants ont fait un séjour à Vancouver.

Mlle Florence Masson est revenue de vacances à Montréal et reprendra sa classe à l'école St-Paul.

Mme J.-E. Brault a passé quelques jours à Gravelbourg chez sa soeur, Mme Dumont Lepage.

Le Dr et Mme Adrien Leclaire étaient en visite chez Mme McLeod. Le Dr Leclaire a été transféré de Winnipeg et ils feront maintenant leur résidence à Swift Current.

M. et Mme Dave Rainville ont passé leurs vacances en tournée d'auto passant par Banff et Calgary, Alta, Selby et Havre, Mont.

M. et Mme Adrien LeGars sont de retour de Winnipeg où M. LeGars concourut au tourn i du "Manitoba Lawn Bowling Association". Mme LeGars visita sa soeur, Mme Laporte, et ses cousins, la famille Calloc'h.

M. Oscar Loiselle, de Vancouver, ainsi que ses deux filles, Edna et Rita, étaient de passage à Saskatoon. Ils reviennent de Québec et se sont arrêtés pour visiter leurs parents et nombreux amis.

MM. Raymond Martineau, Bob Gillies, Maurice Dogniez, Edmond et Adrien LeGars sont revenus après avoir passé deux semaines avec les cadets de la Marine au Lac des Bois.

Mlles Rita Loiselle et Marie Brault, qui passent leurs vacances au "Lake of Boys", se rendirent à Trois-Rivières visiter M. et Mme Paul Piché, soeur de Rita.

Mlle Jeanne Brault habite maintenant la ville de Montréal où elle a terminé ses vacances et où elle a accepté un emploi favorable. Partie de Saskatoon en avion, elle a visité les familles Ed. Caillé, Ernest Caillouette, Claude Loiselle, des parents demeurant à Windsor, Ont. Sa soeur, Mlle Thérèse Brault, habite aussi à Montréal.

Comité de construction

Le comité de construction de la paroisse des Sts Martyrs a organisé un "Booster Club" pour la perception de fonds pour la construction d'une nouvelle église au-dessus du sous-sol actuel.

Le comité de construction désire remercier tous ceux qui ont pris part à cette organisation. Un tirage eut lieu pour l'élection des officiers pour l'année 1949. Voici les noms des élus:

Président: M. A. R. Cameron, de 1032-11ème rue est, Saskatoon; 1er vice-président: M. R. Bellumeur, de Hoey; 2ème vice-président: M. Lionel Vallière, de Vawn; secrétaire: M. John Wasylishyn, de Tway; secrétaire adjoint: M. Omer Lalande, de Zenon Park.

Directeurs

M. Hoscheit, de Saskatoon; M. Roméo Gaudet, de St-Isidore de Bellevue; Mlle Rose-Emma Thériault, de Montmartre; M. Clifford Matheson, de Saskatoon; M. J. Brodeur, de Domremy; M. Geo. L'Heureux, de North Battleford; M. I. E. Biegler, de Régina; M. G. Masson, de Saskatoon; M. F. H. Brady, de Kinistino; Mme E.-D. Lefrançois, de Port Alberni, C.-B.; M. William Drinkle, de Saskatoon; M. Alvin Vangerg, de Gravelbourg; M. A. Thomarat, de Duck Lake; Mlle Yvette Cadrian, de Midnight Lake, Sask.; M. W. Farewell, de St-Victor.

M. Paul Kernalegen, de St-Brieux; M. A. Crozier, de Saskatoon; M. A.-J. Désautels, de Prud'homme; Dr F. A. Fernet, de Saskatoon; Mlle Jeannine Préfontaine, de Hoey; Mlle E. Detillieux, de Saskatoon; Mme L. A. Dean, de Saskatoon; M. M. Wanner, de Saskatoon; M. F. M. Sader, de Saskatoon; M. Jos. Hounget, de Prud'homme; M. Hervé Loiselle, de Prud'homme; M. A. Range, de Livelong, Sask.; M. T. O. Brien, de Riverhurst; Saskatoon Funeral Home; M. Nestor Winchow, de Saskatoon.

M. Nap. Champagne, de Melville; M. Jim Flannery, de Gravelbourg; M. S. Kilbinson, de Kindersley; Mme Gaston Rallon, de St-Brieux; M. P.-E. Detillieux, de Saskatoon; Mme Walter Revering, de Lake Lenore; M. Léon Larocque, de Cabana; M. A. Strat, de St-Front; M. Raoul Croteau, de Saskatoon; M. George Hoegi, de Prince-Albert; M. V.-A. Malhomme, de St-Hippolyte; M. P. K. Thun, Imperial Oil, Saskatoon; M. G. R. Burton, de Saskatoon; Mme V. Bourgeault, de Saskatoon; M. Raymond Bessette, de Reynaud.

M. H. Winters, de Saskatoon; Mlle Jacqueline Beaulac, de Saskatoon; M. Martin Tessier, de St-Louis; Mme Henri Marcotte, de Prud'homme; M. W. Shicunoff, de Saskatoon; M. J. E. McGoey, de Rosetown; M. Eugène Nogue, de Ponteix; Mlle Simone Lafontaine, de Montréal; Mlle Marie Perron, de Saskatoon; M. Gilles-A. Leray, de Prud'homme; M. Allan Boucher, de St-Louis; Mlle Mary Walosyn, de Saskatoon; Mlle Emma Creurer, de St-Brieux; M. Louis Valière, de Vawn; M. Keith McPeak, d'Unity.

M. Georges Tournier, de Domremy; M. Léon Marchildon, de Zenon Park; M. Jean Ferré, de Saskatoon; M. Hamel, de Victoriaville, P.Q.; Mlle Marie-Anne Langlois, de Saskatoon; M. E. J. Vickaryous, de Saskatoon; Mme Jean Jeannotte, de Gravelbourg; M. Harry Aronson, d'Assiniboia; M. Ovide Turcotte, de Tway; M. N. E. Nevell, de North Battleford; M. A. D. Suota, d'Asquith; M. S. Quiguen, de Lac Vert; M. C. K. J. Komlen, de Saskatoon; Mlle Ellen Ablass, de Saskatoon; M. Eric Bjork, de Domremy.

M. H. E. Kelly, de Saskatoon; M. Steve Danku, de Meskanaw; Mlle Ida Smith, de Saskatoon; M. P. W. Goolican, de Swift Current;

M. Bruno Deschamps, de Riverhurst; M. Fernand Desharnais, de Saskatoon; M. E. O. Jenson, de Lisieux; Mlle Blanche Gagné, de Laventure; Cercle "Lalande", église des Sts Martyrs, Saskatoon; M. G. A. Rolfe, de Régina; M. R.-E. Brunelle, de Saskatoon; M. O. Olson, de Dulwich; M. Alex. Hagleson, de Saskatoon; M. J. Drabinsky, de Saskatoon; M. Mike Muller, de St. Benedict; M. Léo Sylvestre, de Willow-Bunch; Mlle Adèle Schreiner, de Saskatoon; Mme C. Delaney, de Jackfish Lake; Dr E. V. Kershaw, de Saskatoon; Mlle Bertha Vendenput, de Saskatoon.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Eloi Tourigny, de Wolseley

M. et Mme Eloi Tourigny, de Wolseley, célébraient leur 50ème anniversaire de mariage, le dimanche 14 août, au milieu de tous leurs enfants — à l'exception d'un fils, Raoul, de Montréal, qui ne put obtenir congé de son emploi— et aussi d'un grand nombre de parents et d'amis.

La journée commença par une grand'messe d'action de grâces, chantée par M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, frère de Mme Tourigny. Il donna aussi le sermon de circonstance, félicitant les heureux jubilaires et leur offrant les voeux et souhaits des personnes présentes.

La chorale, sous l'habile direction de M. Laurent Noels, rendit une messe à 4 voix avec cantiques appropriés à la fête.

A la fin de la messe, M. et Mme Eloi Tourigny renouvelèrent les voeux qu'ils avaient prononcés il y'a 50 ans passés. M. Henri Tourigny, frère du jubilaire, fut garçon d'honneur, et Mme Emilien Dureau, fille des jubilaires, dame d'honneur.

Banquet

Après la cérémonie religieuse, le couple d'honneur et leurs enfants et familles se rendirent à la ferme du plus jeune fils, Emile, où un banquet eut lieu. Trente-cinq invités prirent place à une table bien garnie dans une salle artistiquement décorée de fleurs et de rubans d'or.

M. l'abbé St-Cyr proposa le toast qui fut suivi d'une adresse lue par le fils des jubilaires, Emile. Deux petits-enfants, Stella Peters et Gilbert Tourigny, s'avancèrent en même temps pour présenter une gerbe de glaïeuls et des cartes de souhaits.

M. Aurèle Legrand, maître de cérémonies, présenta un radio-phonographe, cadeau des enfants. Puis tous entonnèrent le chant favori: "Ils ont gagné leurs épaulettes".

Malgré l'émotion qui les gagnait, M. et Mme Eloi Tourigny remercièrent en termes concis.

La fête se continua dans l'après-midi jusqu'à tard pendant la soirée. Parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux jubilaires et les comblèrent de beaux cadeaux. Tous exprimèrent le souhait de fêter dans quelques années leur jubilé de diamant.

Biographie

M. et Mme Eloi Tourigny naquirent tous deux à Bécancourt, comté de Nicolet, P.Q., en 1876 et 1874 respectivement. M. Tourigny vint dans l'Ouest avec son père, feu Luc Tourigny, et sa famille alors qu'il n'était âgé que de 8 ans seulement, au temps de la colonisation

Mme Tourigny (Anna St-Cyr) vint 15 ans plus tard avec sa famille (feu Cyprien St-Cyr).

Cette même année, le 15 août 1899, elle épousa M. Eloi Tourigny dans la petite église de Wolseley. M. l'abbé Roy officiait. Le jeune couple s'établit sur une ferme qu'il quitta pour le village quelques années plus tard afin de s'approcher de l'école catholique. Après quelque temps, la ferme de M. Cyprien St-Cyr fut achetée et M. et Mme Tourigny y demeurèrent jusqu'en 1945 alors qu'ils se retirèrent au village.

Les jubilaires furent bénis d'une famille de 13 enfants, dont 2 sont morts en bas âge. Les enfants vivants sont: Maurice et Mme Emilien Dureau (Annette), de Sudbury, Ont; Gaston, de Sarnia, Ont.; Fortunat et Emile, de Wolseley; Mme Adélard Rioux (Antonia), de Montmartre; Mme Aurèle Legrand (Marie-Anne), de Qu'Appelle; Raoul, de Montréal; Roméo, de Storthoaks; Mmes Angus Peters (Bibiane), de Redvers, Georges Noels (Juliette), de Victoria, C.-B. Ils comptent aussi 43 petits-enfants dont 19 étaient présents à la fête, et 2 arrière-petits-enfants.

Prud'homme

Mariage

VICZKO—LAFRENIERE

Le mardi 16 août, dans notre église décorée de fleurs naturelles, a été célébré le mariage de Mlle Lorraine Lafrenière, fille de M. et Mme Eddy Lafrenière, avec M. Frank Viczko, fils de M. et Mme George Viczko.

La mariée, revêtue d'une longue robe de satin blanc et portant un bouquet de roses et d'oeillets blancs, entra au bras de son père.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Moniqua Viczko, soeur du marié, et Hélène Hoscheit, portaient des toilettes longues, bleu et rose respectivement.

M. Louis Lafrenière, frère de la mariée, et M. Larry Viczko, frère du marié, étaient garçons d'honneur.

Pendant la messe, Mme Leslie Viczko (Madeleine Rousson) chanta l'"Ave Maria" de Gounod.

A l'issue de la cérémonie, un goûter préparé par Mme Léon Hoscheit, aidée de Mmes Philippe et Henri Marcotte et de leurs deux filles, Irène et Rita, fut servi à la salle paroissiale. Mme Charles Papen s'occupait de la table d'honneur et Mme Henri Masson plaçait les invités.

Un souper fut servi chez M. et Mme George Viczko, parents du marié.

Sont venus assister au mariage Viczko-Lafrenière: M. et Mme E. St-Arnaud et leurs deux filles, Lucille et Stella, de Gravelbourg; M. et Mme Bob Mills et M. Jack Mills, de Viscount; Mlle Marguerite Michel, de Big River; MM. et Mmes Fleury, de Saskatoon; M. et Mme Allard et leur fille, Aline, de Englefeld; M. et Mme C. Papen et leurs enfants, de Saskatoon; Mme M. Sheile et sa fille, Muriel, de Wakaw; et M. et Mme Emile Marcotte et leurs enfants, de Crystal Springs.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Préfontaine, de Cudworth, étaient en promenade chez leurs parents.

Mlles Lucienne Paradis et Ann Szentmiklossy sont venues visiter leurs nombreuses amies.

Mlles Lucille Marcotte et Rita Hoscheit et MM. Robert et Raymond Marcotte ont passé quelque temps parmi leurs amis.

Mme Jos. Painchaud et sa fille, de Quill Lake, sont en visite chez M. et Mme David Labelle.

Mme Alcide Marcotte, de Long Beach, Cal., est en promenade parmi les siens.

M. et Mme Hervé Loiselle, de St-Boniface, étaient de passage chez leurs nombreux parents.

M. et Mme Bateman, de Prince-Albert, ont passé le dimanche chez M. et Mme Emile Préfontaine.

M. et Mme Lionel Loiselle sont allés se promener à Zenon Park, chez des amis.

Cantal

Tragédie

M. Maurice Laval, fermier, fut trouvé la tête broyée sous son tracteur, le mercredi soir 17 août. M. Léo Lemieux, qui travaillait sur sa ferme à quelques arpents, aperçut quelque chose d'anormal dans le champ où travaillait la victime. Il s'y rendit en toute hâte, mais M. Laval avait déjà succombé sous le poids écrasant de son appareil. M. Luc Lemieux passait sur la route à ce moment et vint prêter main-forte au premier arrivé sur le lieu de l'accident.

Le coroner, le Dr Morin, fut demandé en toute hâte mais ne put que constater la mort. Par malheur, M. l'abbé A. Fortin, curé, était à Régina pour suivre les exercices de la retraite ecclésiastique.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (née Rose-Anna Laurent) et une fille, Lorraine; son vieux père, âgé de 84 ans; 3 frères, Edmond, de Wauchope, Léon, de Deloraine, Man., Lucien, de Cantal; 2 soeurs, Mmes McDougald, de Redvers, et Roque, de Wauchope.

M. Maurice Laval était né à Wauchope en 1905.

Nos plus profondes sympathies à son épouse en deuil ainsi qu'à sa famille.

Wolseley

M. et Mme Maurice Tourigny et Mme Emilien Dureau, de Sudbury, Ont., M. et Mme Gaston Tourigny et leurs cinq enfants, de Sarnia, Ont., Mme Georges Noels, de Victoria, C.-B., passèrent tous quelques jours à visiter leurs parents, tout en assistant aux noces d'or de M. et Mme Eloi Tourigny.

M. et Mme Alfred Thibault et M. Marcel Perreault, de Ponteix, conduisaient M. l'abbé Maurice St-Cyr pour les fêtes déjà mentionnées.

Mme Burke et sa fille, de Flemming, Sask., étaient en visite chez M. Emile Dureault.

M. et Mme André Grizelle (Rose Huet) et leurs quatre enfants, venant de la France, s'arrêtèrent une couple de jours chez la soeur de cette dernière, Mme Adrien Coueslan. Ils étaient en route pour Kelowna, C.-B., où ils espèrent s'établir.

M. Louis Deshaies, de la province de Québec, en route pour Moose Jaw, visita des anciens amis.

M. et Mme Raymond Chabot et Paul, de Ferland, étaient en promenade chez M. Emile Tourigny.

Mlle Nettie Legault, de Régina, visite son grand-père, M. Henri Tourigny.

Mlles Lorraine et Emilda Dureault, de Régina, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Thérèse Dureault a quitté son emploi à l'hôpital de Régina.

Mme Léo Mailhot eut à subir une opération à l'hôpital local.

MM. Eloi et Henri Tourigny eurent la triste nouvelle que leur frère, Emile, est décédé à Weyburn le 12 août dernier. Sincères sympathies.

Mlles Piquette, de Storthoaks, vinrent en visite chez M. Gédéon Langlois.

MM. et Mmes W. Frier et René Coueslan, de Broadview, visitaient MM. Emile Dureault et Fortunat Tourigny respectivement.

Diplômée en musique



Mlle Thérèse Morin, fille de M. et Mme Noé Morin, de Gravelbourg, Sask., vient d'obtenir, avec distinction, son degré d'Associée en piano du Conservatoire Royal de Musique de Toronto. Mlle Morin est l'élève de Mlle H. Lemoine, de Gravelbourg.

Dumas

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme B. Ritchot, dimanche dernier, M. Marcel Zebière et son fils, Richard, de Montmartre.

Mme Z. Rollin visitait son époux, patient à l'hôpital de Wawota.

Mme Ludger Lamontagne et Mlle Lucienne Boulet passaient la journée de jeudi à Wawota, la semaine dernière. Mme Lamontagne avait ses deux petits fils à l'hôpital.

Mme Daniel Sauvé et son bébé sont de retour de l'hôpital de Wawota.

M. Daniel Sauvé passait la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Henri Deschamps.

En visite chez M. et Mme A. Boulet, en fin de semaine dernière, leurs deux fils, Roland, de Inchkeith, et Normand, de Montmartre.

En visite chez Mme Z. Rollin, dimanche dernier, M. et Mme C. Marchand, de Forget, et Mme Monette, de Chicago.

La semaine dernière, M. et Mme Charles Quesnel, de Wauchope, M. et Mme Praud, de Montréal, ainsi que Mme J.-H. Filteau, de Dumas, rendaient visite à M. et Mme Camille Dumonceaux, de St-Hubert. Mme Dumonceaux est la fille de Mme J.-H. Filteau.

Baptême

Lilliane-Marie-Georgiana, fille de M. et Mme Daniel Sauvé (née Estelle Deschamps), de Montmartre. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Deschamps, grands-parents de l'enfant.

En Ontario

Toronto

M. et Mme Pete Thies, d'Admiral, Sask., sont retournés chez eux après avoir passé 2 semaines chez leur mère, Mme E. Coleman, de 39, avenue Hillary.

Mme E. Coleman, de 39, avenue Hillary, et sa fille, Irène, sont allées faire un voyage à Québec et Ste-Anne de Beaupré en auto avec M. et Mme Alvin Coughlin, de Port Credit, Ont.

M. et Mme Oscar Bourgeois, de 128, rue Seaton, sont allés en auto à Sudbury. Ils étaient accompagnés de M. Philippe Bruneau.

Gravelbourg

M. et Mme Jos. Saulnier, de St-Boniface, visitaient leurs nombreux amis de Gravelbourg.

M. et Mme Gaston Duperreault, de Willow-Bunch, M. et Mme Hormisdas Dionne, de Lévis, P.Q., Mlle Jeanne Gosselin, de Lévis, P.Q., ainsi que M. l'abbé Achille Couture, professeur de langues au Séminaire de Lévis, firent une visite chez M. et Mme Philippe Bouffard.

Le R. P. Lionel Dumont, O.M.I., son père, M. F. Dumont, et son frère, Emile, sont de retour d'un voyage en auto dans la province de Québec.

M. l'abbé A. Moquin, curé, est en voyage dans la province de Québec.

Mme P. Huel et les familles Piché sont revenues de Kamloops, C.-B., où ils assistèrent au mariage de leur nièce, Cécile, avec le Dr R. Morin.

La Rév. Mère Ste-Claire partait pour Winnipeg, où elle rencontra la Rév. Mère St-Hubert (Alice Piché), supérieure à la mission de Norway House, Man. De là toutes deux s'embarquèrent à Selkirk et font le voyage à Norway House par bateau.

Le Dr et Mme W. T. Sheer sont revenus récemment de vacances à Winnipeg et Pine Falls.

M. Lionel Leblanc, ses jeunes filles et M. André Leblanc sont de retour d'une promenade en auto à New-York et Montréal, au Maine et au Nouveau-Brunswick, où ils visitèrent des parents.

M. l'abbé Richard Larivière prit un repos durant quelques semaines et fit un voyage dans les Rocheuses et à Vancouver.

M. et Mme Herman Benjamin, Mlle Thérèse et Raymond Benjamin, Mlle Stella Douville, de Ponteix, en route pour Watrous, s'arrêtèrent chez M. et Mme P. Bouffard. Ces derniers eurent aussi le plaisir de saluer M. et Mme M. Hébert, de St-Boniface, qui s'acheminaient pour un congé à Vancouver, puis M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley, et Mlle Yolande Chabot, institutrice à Redvers, qui se dirigeaient vers Ferland pour une promenade.

Mme L. Thibodeau, ainsi que ses jeunes filles, Thérèse et Marie-Reine, passèrent quelques jours chez M. et Mme P. Bouffard et chez M. et Mme Willie St-Cyr, de Ponteix.

Mlle Hélène Dorais, de Montréal, a visité sa tante, Mme P. Saucy, et M. et Mme Emile Dorais. Elle était en route pour Kamloops, C.-B., où elle sera employée dans un magasin de laines et tricots. Mlle Dorais est experte en cette ligne.

M. l'abbé M.-E. St-Cyr, de St-Edouard, Montréal, revenant d'un voyage à Victoria, Vancouver et Edmonton, visitait ses nombreux parents à Ponteix, ainsi que ses neveu et nièce de Gravelbourg. Il était accompagné de M. et Mme Alfred Thibeault, ainsi que de MM. Marcel Perreault et Marcel Thibeault, de Ponteix.

M. Avila Nadeau, de New Westminster, arriva ces jours derniers pour les travaux des moissons sur sa ferme.

M. Napoléon Mercier, de la province de Québec, est à Gravelbourg, en voyage d'affaires.

Mme Emile Marchand est de retour de Maillardville, C.-B., où elle visitait son père, M. Larochelle, et sa fille, Lucille. Nous apprenons avec regret le départ de la famille Emile Marchand qui prendra résidence à Maillardville, ainsi que de la famille Paul Donais. M. Donais vient de faire l'acquisition d'une jolie propriété à New Westminster, C.-B.

M. et Mme P. Bouffard, accompagnés de la Rév. Sr Marie-André, O.P., visitèrent des parents au nord de Régina.

La Rév. Sr Rose-William, O.P., (Célinie) qui depuis juin avait assisté sa mère malade, retourna à Marywood où elle reçut son obédience comme supérieure de la Maison St-Joseph, Grand Rapids, Mich., tandis que la Rév. Sr Marie-André, O.P., (Florence) continuera son enseignement à Traverse City, Mich.

Mme Brault, de Saskatoon, était l'hôte de M. et Mme D. Lepage.

A Prud'homme, Mme St-Arnaud rencontra M. St-Arnaud et ses filles, Lucille et Stella, ainsi que ses parents, M. et Mme Lafrenière, de Vancouver. La famille St-Arnaud est de retour parmi nous.

La Rév. Sr Roy, de l'hôpital de Ste-Rose du Lac, Man., arriva récemment à l'hôpial de Gravelboug, remplaçant la Rév. Sr Bilodeau, qui était surintendante du bureau d'admission de l'hôpital St-Joseph depuis plusieurs années.

Le Dr Boudreau, dentiste, et Mme Boudreau partaient pour Régina, où ils s'embarquèrent à bord d'un avion T.C.A. pour Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. Ils visiteront des parents durant leurs vacances.

Le Dr et Mme Rosario Morin sont en visite parmi nous. De Gravelbourg, ils se rendront à New-York où le Dr Morin se spécialisera en chirurgie.

La semaine dernière, M. et Mme P. Bouffard se rendaient à Ponteix chez le Dr et Mme Léon Beaudoing, à l'occasion de leur départ pour Maillardville, C.-B.

Mme P. Perras, de Montmartre, était en promenade chez sa fille, Mme Paul Warback.

M. Alain Piché, fils de M. et Mme Conrad Piché, partait cette semaine pour St-Laurent, Man., où il commencera son noviciat chez les RR. PP. Oblats. A l'occasion de son départ, une cinquantaine d'amis se réunirent en une soirée-surprise. Des voeux de bonheur et de persévérance lui furent adressés par tous ses amis présents à cette réunion. Nos félicitations à M. Alain Piché.

Mlle T. Privé, M. et Mme Henri Thibodeau, M. et Mme Armand Arguin, M. Ernest Bourgeois, M. et Mme Bob Huel et Louis Huel, A. Poirier, A. Legault et plusieurs autres allèrent passer le dimanche au Lac Pelletier.

M. Laurent Demontigny, de Gravelbourg, épousa, la semaine dernière, Mlle Rita Brisebois, de Meyronne. Ils établiront résidence à Ponteix où M. Demontigny ouvrira une cordonnerie.

M. et Mme E. Lizée sont revenus récemment d'un voyage en Colombie.

M. R. Gauthier se rendit récemment à Régina, pour rencontrer les Rév. Srs Bernadette et Cécile Gauthier, venues à l'occasion du décès de Mme N. Gauthier.

M. l'abbé A. Gravel, curé de Laflèche, était en visite chez M. Guy Gravel dernièrement.

M. et Mme Jos. Ménard sont retournés dernièrement à St-Georges, Man., après avoir visité, durant un mois, Mmes Alarie Lizée et E. Germain, soeurs de Mme Ménard.

M. et Mme Félix Tétrault, de Melaval, ont visité leurs parents dimanche.

Mlles J. Huel, T. Soucy et Colette Bourgeois sont de retour de Banff, Alta, où elles ont passé leurs vacances.

Mme Marquis et ses enfants, de Shaunavon, visitèrent M. et Mme Jacques avant de se rendre à Vancouver pour y résider.

Mlle Françoise Gravel revint vendredi de Saskatoon où elle a suivi des cours études à l'université durant l'été.

M. et Mme Léo Pelletier sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Pelletier, après avoir passé l'été à Saskatoon. Ils ont passé une semaine à Yorkton avant de revenir à Gravelbourg.

M. et Mme Alcide Grégoire, de Willow-Bunch, sont venus en visite chez M. et Mme A. Grégoire.

M. et Mme Philippe Bouffard allèrent à Ponteix récemment pour visiter des parents et assister au service de Mme Eudore Dureault, décédée le 31 juillet.

Mlle Georgette Grisé, de Saskatoon, a visité des amis de Gravelbourg.

M. Vic. Gauthier partait la semaine dernière pour Flin Flon, Man., où il exercera le métier de barbier.

M. et Mme Arthur Beauregard et leur fils, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., firent un voyage à Minneapolis, Minn., où demeure M. Beaubien, frère de Mme Beauregard.

M. et Mme Georges Gagné et leur fils, de McLennan, Alta, sont en visite chez des parents et amis à Gravelbourg et Courval.

Mme Croteau, de Courval, était à Gravelbourg, dimanche, pour rencontrer sa jeune fille sortant de l'hôpital.

Séance

Dimanche soir, en la salle du collège de Gravelbourg, la C.J.C. présenta au public sa première séance d'art dramatique, sous l'habile direction de M. l'abbé R. Lemieux, vicaire, secondé dans son travail par M. L. Levac, président de la croisade des jeunes catholiques.

Tous les personnages de la pièce ont su rendre avec talent leur rôle respectif. Gérald St-Arnaud, Lili Legault, Solange Lepage, Armand Guenette méritent d'être mentionnés en particulier pour l'excellence de leur jeu. La nombreuse assistance de parents et amis des jeunes n'a pas ménagé ses applaudissements. En plus de la pièce, un excellent programme de chants et de musique fut rendu par Mlle Thérèse Morin et M. Raymond Piché. Le président, M. Louis Levac dit la nécessité d'avoir une Croisade dans un milieu tel que le nôtre. Le R. P. Gagnon, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg, se dit heureux du travail accompli et c'est avec plaisir qu'il a laissé gratuitement la salle du collège à la disposition des acteurs.

Le groupe d'acteurs se rendit par la suite à Willow-Bunch et à Ponteix.

* * *

Le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., propagandiste de **La Liberté et le Patriote,** présenta récemment au public de très intéressantes vues.

Le R. P. Cartier prêcha aussi sur la bonne presse aux messes du dimanche.

Mariage

Le samedi 20 août, en l'église de St-Frédéric de Drummondville, fut béni le mariage de Mlle Rita Lafrenière, fille de M. et Mme Harry Lafrenière, de Gravelbourg, Sask., avec M. Jean Painchaud, de Drummondville, P.Q.

Après la cérémonie, parents et amis furent reçus dans l'intimité chez Mme Joseph Lafrenière, tante de la mariée

Décès

Le dimanche 14 août mourait pieusement, à l'hôpital St-Joseph, Mme N. Gauthier, âgée de 78 ans, après quelques jours de maladie. A son chevet se tenaient sa fille, Mme Blanche Charbonneau, et sa nièce, la Rév. Sr Alice Gauthier, supérieure de l'hôpital de Gravelbourg.

Mme Gauthier, née Marie Rousseau, étatit native de St-Paul de Chester, P.Q., où elle épousa M. Napoléon Gauthier.

Ils furent du nombre des pionniers de Gravelbourg. Etant venus dans l'Ouest en 1906, ils s'établirent sur une ferme à une dizaine de milles au nord-ouest de Gravelbourg. Vers 1938, M. et Mme Gauthier se retirèrent à Gravelbourg où Mme Gauthier vécut après la mort de son époux, survenue en 1942.

Mère de famille exemplaire, Mme Gauthier sut, par ses belles qualités de coeur et d'esprit, se faire estimer de tous ceux qui l'ont connue.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 17 août, en la cathédrale. M. l'abbé R. Lemieux, vicaire, chanta la messe de requiem, assisté des RR. PP. P. Gagnon, O.M.I., et Massé, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Une foule pieuse et recueillie y assista. Les Dames de Ste-Anne, bannière en tête, suivirent en corps le cortège funèbre. La quête fut faite par Mmes N. Aussant et Henri Forest. La chorale de la paroisse exécuta le chant.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Ernest Gauthier, Ernest Longpré, Emile Marchand, Armand Bazinet, Alfred et Michel Gauthier.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, MM. Raoul et Rodolphe Gauthier, de Gravelbourg; deux filles, la Rév. Sr Bernadette Gauthier; de l'hôpital de St-Boniface, Mme Marie-Blanche Charbonneau, de Montréal, demeurant avec sa mère depuis quelques années; une petite-fille, la Rév. Sr Cécile Gauthier, qui assista aux funérailles en compagnie de ses parents, M. et Mme Raoul Gauthier.

Dollard

Mme B. Alexandre est partie pour Cranbrook où elle séjournera trois semaines chez des amis.

M. Gaston Coderre a passé quelque temps ici et est retourné à Spring Coulee, près de Lethbridge.

M. O.-G. Milette est reparti pour Winnipeg après avoir visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Auger.

M. et Mme Robichaud ont la visite de leurs soeurs et frère, Mlle Suzanne Demers et M. et Mme Georges Gagnon, de Picture Butte, Alta.

M. Charles Nolin est nommé agent du Pool pour quelques mois.

MM. Victor Goulet et Joseph Giasson sont allés faire les récoltes près de Saskatoon; M. Lucien Roy à Benson, M. Charles Allemand à Estevan.

M. Bill Weiss, de Saskatoon, est en visite chez ses parents.

Mlle Lila Ellingson, de Shaunavon, est en visite chez Mlle Blanche Lafrance.

Mlles Lucille et Jeanne Lafrance revinrent en aéroplane de vacances passées en Alberta.

Veillardville

Les paroissiens de la mission St-Antoine de Veillardville ont célébré le 7 août le 10ème anniversaire de l'érection de leur église. Une retraite de 3 jours, prêchée avec éloquence par le R. P. Michael, O.M.I., de Saskatoon, a été bien suivie et a contribué à préparer les coeurs et à faire monter au ciel un hymne de reconnaissance pour les bienfaits reçus durant les 10 premières années d'existence de la mission. Une semaine de catéchisme préparatoire à la 1ère communion avait aussi été conduite par le R. P. G. Massé, curé, et cette cérémonie a coïncidé avec la célébration du 10ème anniversaire de l'église.

A cette occasion, nous avons eu le bonheur de recevoir les bénédictions spéciales de Son Excellence Monseigneur Prud'homme et de S. Exc. Mgr J. Guy, O.M.I., de Montréal. Ce dernier fut l'un de nos premiers missionnaires alors qu'il était curé à Le Pas, Man., et n'a jamais cessé de s'intéresser à notre mission. Après la messe solennelle, un banquet fut servi en plein air, sur le terrain de l'église, par les dames de la paroisse. Ensuite, plusieurs parties de balle au camp et autres jeux ont occupé jeunes et vieux durant une partie de l'après-midi.

Le souvenir de ces belles fêtes restera à jamais gravé dans nos coeurs, ainsi que les instructions si bien goûtées de notre prédicateur, le R. P. Michael, O.M.I.; elles nous aideront à devenir de meilleurs chrétiens ainsi qu'à continuer de travailler pour le progrès de notre mission.

Solitude n'est pas un mot chrétien. Il y a toujours partout Dieu et nous. — Abbé H. PERREYVE.

Famille de pionniers de Marcelin, Sask.



M. Hendrick Despins, de Marcelin, est le père d'une famille connue et réputée dans ce district de la Saskatchewan. Actuellement âgé de 65 ans, M. Despins est ici photographié, au centre, en compagnie de son père, maintenant décédé, de son fils, **Fred** — qui le remplaça récemment à la direction de l'élévateur Pool — et de sa petite-fille, **Sheila.** Il remplit la charge de gérant de ventes en gros au magasin coopératif local.



M. Despins aime à rappeler le temps où il entraînait et gérait sa propre équipe de gouret composée exclusivement de ses fils, laquelle remportait des succès sans précédent dans tout le nord de la Saskatchewan. C'était vers les années 1925-1935. Les frères Despins jouissaient aussi alors d'une réputation de musiciens populaires comme le révèle la photo du bas. Les habitants de la région de Marcelin se souviennent de leur orchestre qui présida à maintes veillées.

La famille Despins compte 17 enfants, 10 garçons et 7 filles, dont 7 garçons et 4 filles vivants. Le nombre des petits-enfants s'élève à 22.

M. Despins fut agent de grain à Marcelin pendant 31 ans, dont 22 ans au service du Pool. Il fut conseiller du village de Marcelin et de la municipalité rurale de Leask. Il est actuellement président de la coopérative locale, membre de la Chambre de Commerce et président des marguilliers de la paroisse catholique de Marcelin.



Q. — Une guerre peut-elle être juste des deux côtés?

R. a) — En réalité ou objectivement, non. Car un des deux belligérants doit commettre ou servir l'injustice. L'autre accepte, de nécessité, la guerre, comme l'unique et le dernier moyen pour repousser ou réparer l'injure infligée.

b) Dans la pensée des nations combattantes ou subjectivement, oui. Même avec de la bonne volonté, les chefs politiques peuvent parfois s'illusionner, se croire lésés dans leurs droits, et en conséquence se décider à brandir le glaive dans le but d'affirmer la justice. Erreur fatale et vraiment regrettable. Puisse l'autorité civile toujours s'efforcer de bien tirer les choses au clair! Elle évitera ainsi un cataclysme que tout bon citoyen éloigne de ses désirs et de ses efforts.

* * *

Q. — Pourquoi Jésus a-t-il voulu naître d'une vierge mariée plutôt que d'une vierge non mariée? Le fait qu'il a été conçu de l'Esprit-Saint rendait superflu, semble-t-il, le mariage de Marie et Joseph.

R. — Loin de là; car des convenances multiples ont motivé le mariage de Marie et de Joseph. En naissant d'une personne mariée, Jésus:

a) Préservait sa mère et lui-même du déshonneur. Sans cette précaution, les Juifs malicieux auraient considéré le Sauveur comme le fruit de l'adultère et auraient donné libre cours à la calomnie.

b) Donnait à sa mère un garant de sa virginité. Son mariage avec un homme tel que Joseph mettait Marie à l'abri d'instances sans cesse renouvelées de la part de prétendants et protégeait son repos.

c) Assurait à Marie et s'assurait à lui-même un protecteur et un gardien officiel. Jamais il n'exista un époux et un père adoptif si vigilant et si précieux que saint Joseph.

d) Honorait l'état du mariage. Un rayon de gloire indéfectible auréole le mariage, du fait qu'il a donné à l'humanité qu'il peuple son Rédempteur.

e) Secondait les voies de la Providence. Il n'était pas dans le providentiel que le Messie fût reconnu dès son arrivée sur terre. La naissance d'un enfant sans père apparent eut hâté cette manifestation. On aurait tôt reconnu en ce prodige une digne réplique de Melchisédech et le Sauveur évoqué dans la prophétie de l'Emmanuël.

* * *

Q. — Pourquoi le parrain d'un confirmé doit-il être différent de celui qui a été parrain à son baptême?

R. — Afin que si le parrain au baptême vient à faillir à sa tâche par la mort ou la négligence, il reste encore un gardien qui veille au bien-être spirituel du confirmé.

Le confirmand peut cependant admettre la même personne comme parrain du confirmé, s'il y a une juste cause, ou si la confirmation est administrée immédiatement après le baptême.

* * *

Q. — Qui fonda l'ordre des Chartreux?

R. — Saint Bruno de Cologne, décédé en 1101, dans la solitude de la Chartreuse, près de Grenoble. Ce fondateur donna à ses moines la règle de saint Benoit en la rendant plus sévère en quelques points: silence perpétuel, vêtement grossier, abstinence de chair toujours et partout. Il leur assigna comme occupation la prière, le travail des mains, l'étude et la transcription de livres. Chaque Chartreux habitait une cellule séparée et éloignée des autres. Les religieux ne se réunissaient que le samedi pour la confession et pour traiter des affaires de la communauté. Ils se saluaient par ces mots: "Memento mori"—Souviens-toi que tu dois mourir.

* * *

Q. — Peut-on dire que toutes nos tentations proviennent de l'instigation diabolique?

R. — Non. Plusieurs naissent de la malice de notre libre arbitre, de la corruption de notre chair et de la méchanceté du monde pris au sens péjoratif pour signifier la triple concupiscence érigée en système. Origène le notait déjà: "Quand le diable n'existerait pas, les hommes n'en auraient pas moins le goût de la table et de tous les plaisirs de la chair, et l'on sait, surtout avec une nature corrompue comme la nôtre, de combien de désordres ces appétits seraient la source". Il ne semble même pas probable que satan s'immisce d'une façon discrète dans chacun de nos combats spirituels.

En Saskatchewan

Saint-Louis

La température extrêmement chaude de ces derniers temps a fait précocement mûrir les récoltes. Les moissons sont déjà commencées sur plusieurs des fermes dans le district de St-Louis et de Hoey et elles deviendront générales d'ici la fin de la semaine.

Le samedi 13 août dernier, un violent orage électrique, accompagné de pluie torrentielle, s'est abattu sur St-Louis. Certains dommages ont été causés par ces fortes pluies et on craint que quelques fermiers aient de la difficulté à faire la récolte dans ces champs.

Il y a quelques jours, la foudre a frappé la croix qui surmonte le couvent, causant de légers dommages et endommageant le circuit de 220 volts qui alimente le réfrigérateur et la pompe à eau. L'électricien de Hoey, M. Fernand Dupuis, a promptement réparé les dommages.

Une assemblée de syndics a eu lieu après la grand'messe, le dimanche 14 juillet, en vue de discuter l'organisation du bazar paroissial annuel.

Domremy

Çà et là

MM. Gustave Baudais et Frank Héroux remplacent MM. Jean Beaudais et Léon Détillieux, comme syndics de la paroisse, pour les parties sud et est. Nos félicitations.

Nous regrettons d'apprendre que M. Léon Détillieux est gravement malade à Denver, Colorado, où on a fait demander tous ses enfants. Nous ne manquerons pas de prier pour lui.

M. le curé, ainsi que sa soeur, Mme Pfeiffer, de Prince-Albert, sont de retour d'une vacance de trois semaines à Vancouver, Victoria et Seattle, où ils ont visité leur soeur et frères.

M. et Mme Marcien Forestier sont les heureux parents d'un nouveau fils depuis le 30 juillet, baptisé Jean-Joseph-Gérald. Parrain et marraine, Lionel et Mercédès Forestier, frère et soeur de l'enfant.

M. et Mme Camille Dubuc, de Granby, P.Q., ont visité leurs parents à Domremy, Hoey, Bellevue et Prince-Albert.

M. et Mme François Béland et Mlle Blanche sont partis rendre visite à M. Tharcis Forestier, qui vient d'être victime d'un accident qui a nécessité l'amputation d'un bras, à Pincher Creek, Alta.

Nous aurons, cette année, une nouvelle religieuse dans la personne de la Rév. Mère Marie de Lorette, qui enseignera à notre école du village les grades 4, 5, 6 et 7.

Montmartre

Le docteur Clancy, qui était au service de la Municipalité Rurale depuis plusieurs années, s'est retiré sur sa ferme et le Dr V. Deshaies le remplace. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre jeune compatriote.

M. Alphonse Toupin a disposé de ses intérêts en faveur de son frère, à l'hôtel de Montmartre, et a acheté l'hôtel de Laflèche. Nous l'avons vu partir avec regret, car il était un citoyen très actif dans les affaires publiques. Il fut membre du conseil du village, directeur de la Caisse populaire et de la coopérative. Mme Toupin prit toujours une part active dans les affaires paroissiales. Tous deux jouissaient de l'estime générale. Ils furent l'objet de plusieurs témoignages d'estime de la part des citoyens.

M. A. M. Mann, depuis près d'un an gérant général de la coopérative, a résigné ses fonctions. M. G. Morin le remplaça immédiatement.

Nous apprenons la mort de M. J.-Bte Côté, de Rimouski, P.Q., âgé de 67 ans. Il fut dans le commerce des machineries ici plusieurs années. Il était le frère de M. L.-P. Côté.

M. J-B. Côté a autrefois fait la classe à Baie-St-Paul, Laurier et St-Boniface, Man. Par la suite, il fut dans le commerce ici pendant plusieurs années. Il était l'un des fondateurs de "L'Echo du bas St-Laurent", secrétaire de la Corporation des agronomes de Rimouski, et solliciteur de brevets.

Il laisse une nombreuse famille et 5 frères et 3 soeurs.

M. et Mme Jos. Joubert (Hélène Dureau, de Wolseley), dont le mariage fut célébré récemment à Sintulata par M. l'abbé Foisy, sont de retour d'un long voyage de noces à Victoria, C.-B., et ont pris possession de leur nouvelle demeure. A Mme Joubert, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Montmartre.

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., a passé trois semaines ici remplaçant M. l'abbé L. Savoie, en voyage au Manitoba et en Ontario.

M. l'abbé St-Cyr, de Montréal, se rend aux fêtes jubilaires de la famille H. Tourigny, à Wolseley.

Mme Frank Savoie, de St-Boniface, est de passage au presbytère et chez M. J.-A. Léveillé, de Lac Qu'Appelle.

M. Jules Deschênes, de Letellier, Man., est en promenade ici.

Mme Norbert Jubinville et ses filles, de St-Boniface, Man., sont en visite à Montmartre.

De nouvelles constructions s'élèvent dans notre village, nommément, celles de MM. Louis Douan, J.-A. Caron, Jos. Joubert, H. Archambault et René Giroux ainsi que l'église Ruthène et l'école Alpha.

Baptêmes

Joseph-Robert-Denis, fils de M. et Mme Martial Beaudin. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Beaudin.

Jules-Gérard-Joseph, fils de M. et Mme Edmond Perras. Parrain et marraine, M. Rémi et Mlle Anita Perras.

Jeannette-Marie, fille de M. et Mme Léo Martel. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Martel.

Roger-Wayne-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Ecarnot. Parrain et marraine, M. Robert Bertiaume et Mlle Mildred Boivin.

Ferland

Naissance

Marie-Cécile-Rita, enfant de M. et Mme Lucien Beaudoin, née le 21 août à l'hôpital de Mankota. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Hamel, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

Mme Sylvio Clermont est à l'hôpital de Régina où elle a subi de sérieuses opérations.

Mlle Cécile Forget, de Ponteix, a pris la charge de l'école Survivance.

MM. et Mmes Medelger et Avila Chabot, ainsi que M. l'abbé A. Chabot et Yolande, sont revenus enchantés de leur voyage aux Etats-Unis. Ils ont visité leurs frère et oncle et tante, M. et Mme I. Chabot, à Coos Bay, Oregon, et des amis à Portland, Tacoma et Yakima.

Mlles Carmen et Armande Laberge sont allées passer quelques jours à Willow-Bunch, chez M. et Mme Armand Laberge.

M. l'abbé Gérard Couture, de Gravelbourg, était en visite chez ses frères et soeurs.

MM. Raymond Chabot et Paul Fauchon sont revenus des Etats-Unis où ils sont allés faire la moisson.

MM. Aristide et Chas.-H. Fournier sont revenus d'un voyage à Detroit, Michigan, et Windsor, Ont.

M. et Mme Raymond Chabot sont allés à Wolseley en visite chez M. et Mme Tourigny.

M. l'abbé H. Boutin, curé de Springfield, Mass., accompagné d'un confrère, est venu visiter ses nièce et neveu, M. et Mme Antonin Chabot.

M. le Dr et Mme Beaudoing, de Ponteix, sont venus visiter leurs parents avant leur départ pour Vancouver.

M. et Mme W. Hamel, de Frenchville, ont passé quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Beaudoin.

MM. et Mmes Marcel Monette et famille et Raymond Girardin, de Meyronne, étaient en visite chez M. Joseph Chabot, dimanche dernier.

Mlle Gertrude Chabot est en visite chez ses soeurs, Mmes Marcel Monette et Raymond Girardin, de Meyronne.

Mlle Laurette Chabot est revenue chez elle après avoir passé l'été chez sa soeur, Mme Raymond Girardin.

M. l'abbé Couture, M. Valmore et Mlle Liliane étaient chez leur frère, Jules, de Ponteix, dimanche dernier.

M. le Curé et M. Pierre Larose et famille sont allés à Ponteix, lundi, pour assister à la cérémonie de profession religieuse des Rév. Srs Joseph et Arthur-Marie (Fernande et Irène Larose), filles de M. Pierre Larose.

M. et Mme Joseph Morin ont visité des parents à Strasbourg, la semaine dernière.

MM. Léo, René et Thomas Fauchon, J.-B. Couture, Joseph Morin et Robert Chabot sont allés faire les moissons en dehors de Ferland.

MM. J.-E. et Laurier Chabot sont à faire leur moisson à Laflèche.

M. Alex. Laberge et famille, MM. Valmore Couture et Alfred Chabot, Mlles Irène et Rita Fournier et Mme J.-A. Fournier étaient à Ponteix, chez le Dr Beaudoing, le mardi 16 août dernier.

Lac Pelletier

M. et Mme F. St-Jacques sont les heureux parents d'un fils, né à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Cléophas Rémillard, de Régina, sont venus passer une fin de semaine parmi nous.

M. et Mme Isidore Laverdière et M. Ben. Longtin sont allés à Régina pour examens médicaux.

M. Irvin Studer, M.P., et sa famille sont partis pour demeurer à Ottawa. Ils feront auparavant un court séjour dans les Etats-Unis pour visiter les parents de M. Studer. On sait que M. Studer a été élu candidat libéral au cours de la dernière élection fédérale.

Nos malades

Mme Ignace Dumesnil est à l'hôpital de Vanguard; Mme Jos. Tessier est à l'hôpital de Ponteix. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Laflèche

Le R. P. Georges-Etienne Cartier, O.M.I., a chanté la grand-messe en notre paroisse le dimanche 7 août à 10 h. Dans l'après-midi, à 2 h., le révérend Père déroula à la salle du soubassement de l'église un beau film du congrès marial d'Ottawa et "Les aventures de Tom Sawyer". Il y avait une bonne assistance. Le R. P. Cartier partit ensuite pour Val Marie où il devait donner une représentation le même soir.

Notre village compte une belle famille canadienne de plus: celle de M. Alphonse Toupin, hôtelier de Montmartre qui vient d'acheter l'hôtel de Laflèche, tenu depuis deux ans par M. Donald Head. Ce dernier quitte le village. M. et Mme Toupin et leurs six filles sont arrivés et ont ouvert leur hôtel au milieu d'août. M. Toupin, à Montmartre, occupait des postes importants dans le mouvement coopératif et l'ordre des Chevaliers de Colomb. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, la plus cordiale bienvenue et beaucoup de succès.

La réunion mensuelle de la Ligue des Dames Catholiques a eu lieu le jeudi 18 août, à 8 h. du soir, chez Mme Edmond Bilodeau. On décida de servir un dîner à la volaille, le dernier dimanche de septembre, au profit de l'église, et aussi d'organiser une tombola pour le mois d'octobre.

Le jeudi 11 août a été baptisé à Laflèche Douglas-Eugène, fils de M. et Mme Eugène Bérubé. Parrain et marraine, M. Léo et Mlle Alice Piché, de Gravelbourg.

La Rév. Sr Irène St-Joseph, supérieure du couvent des Filles de la Croix, ainsi que les Rév. Srs St-Paul, André St-Jean et Angèle St-Pierre, sont revenues de leur retraite à St-Adolphe, Man., le mercredi 17 août. Trois autres religieuses, les Rév. Srs Hélène St-Joseph, Eugénie-Françoise et Dolorès, venaient de partir pour entrer en retraite à leur tour.

Sont hospitalisés à Laflèche: Mme René Liefooghe et M. Louis Morasse, ainsi que Mme Antoine Jalbert, de Plessis.

Le jeune Pierre, enfant de M. et Mme Adrien Belcourt, a été transporté d'urgence à l'hôpital de Gravelbourg le samedi 6 août pour y subir une opération. Il en est revenu au bout de huit jours, bien rétabli.

M. Maurice Périgny est à se construire une maison en face du presbytère, de l'autre côté du parc. Le contrat en a été confié à M. Josaphat Pratte, menuisier de ce village.

Mlle Anna Gauthier, ménagère de M. le curé, est partie pour quelques semaines à Niverville, Man., chez ses parents.

Dieu a mis en nous cette faculté de souffrir, pour nous enseigner à ne pas vouloir faire souffrir les autres. — G. SAND.

Visite à Rome d'un prélat de Belgrade

CITE DU VATICAN — Mgr Patrick Hurley, régent de la nonciature à Belgrade, vient d'arriver à Rome en congé. On sait que Mgr Hurley, qui est évêque de St-Augustin, aux Etats-Unis, a assumé la gestion de la nonciature au lendemain de la libération, lorsque le gouvernement de Belgrade s'opposa au retour du nonce qui, comme la plupart des représentants du Saint-Siège, était d'origine italienne.

Mgr Hurley, qui a déjà pris contact avec les hauts prélats de la secrétairerie d'Etat, sera reçu par le Pape pendant son séjour à Rome. On précise que c'est la première fois depuis longtemps qu'il s'absente de son poste.

FRANCOISE GODÉ 1586-1689

Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau



Québec 1641. — Eh! bien, ma bonne Françoise, que dites-vous de ma proposition? — Ma foi! M. de Maisonneuve, on est prêt à vous suivre. Puisque tout est à faire là-bas dans votre île, vous aurez besoin d'un bon menuisier et mon homme ne manquera pas de travail. — A la bonne heure! vous êtes des braves; je suis heureux de votre acceptation.

Lorqu'en mai 1642 Maisonneuve quitté Québec en route pour l'île de Montréal, il se réjouit de voir la famille Godé parmi ses gens. Ce ne sont pas tant les ervices du menuisier que l'exemple de la mère de famille qui intéresse le fondateur. Ce foyer donnera aux colons le goût de s'établir eux aussi. Il retiendra ceux qui se seraient peut-être laissés attirer par la vie aventureuse des coureurs de bois.

La vie est rude en ces premières années à Ville-Marie. En Nouvelle-France on ne fabrique pas encore grand'chose, il faut tout faire venir de la vieille mère-patrie: linge de maison, meubles, outils, vaisselle, armes et tout et tout. Le tonnage des vaisseaux ne permettant pas de transporter beaucoup à la fois, on manque souvent du nécessaire. On garnit les fenêtres de peau huilée en guise de vitre; on s'éclaire à la chandelle; on va chercher l'eau à la rivière; les bûches qui pétillent sur l'âtre servent à la fois pour faire la cuisine et pour chauffer. L'été on cuit dehors pour ne pas trop échauffer ni enfumer les demeures. Malgré toutes ces difficultés Françoise Godé sait rendre sa maison attrayante et le colon qui est invité à veiller s'estime heureux !

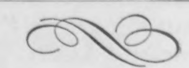


Il y a seize ans que les Godé sont établis à Ville-Marie lorsque le menuisier est assassiné par les Iroquois. Des quatre enfants, seul Nicolas, le deuxièmes des garçons, n'est pas encore marié. Ce grand fils qu'elle a si bien élevé, récompense maintenant sa mère de tout le mal qu'elle s'est donné pour lui, en l'aidant de son mieux à endurer sa peine.

Malgré la vie dure, les alarmes et les deuils, Françoise Godé vit encore à cent ans passés! Première mère de famille de Ville-Marie, elle en est aussi la première centenaire. Le premier mariage célébré sur l'île est celui de sa fille Françoise et le premier baptême d'un garçon français, celui de son petit-fils, Jean. Ses nombreux petits-enfants aiment l'entendre raconter ses souvenirs des premiers jours de Ville-Marie.



POUR VOUS, MESDAMES





Du rire aux larmes

Petits enfants

Cri de triomphe dans le cercle de famille. "Bébé a ri!" C'est la vraie manifestation d'intelligence Et quoi de plus joli que cette cascade de petits rires émerveillés et heureux?

Mais ne l'excitons pas trop; son système nerveux, fragile, redoute les secousses.

Impossible de l'empêcher de pleurer! Mais l'enfant gâté, ou maltraité, pleure bien plus que l'enfant élevé sagement. "Ne faisons pas trop pleurer les enfants, a-t-on dit... Les grandes pluies nuisent à l'éclosion des roses".

Habituons l'être qui grandit à avoir assez de maîtrise de soi pour réprimer ses pleurs en public.

La gamme des rires

On prétend que la note sur laquelle on rit révèle le caractère: **a**, franche gaieté; **e**, esprit critique; **i**, caractère pointu; **o**, naïveté; **u** et **in**, suffisance ou prétention.

Surtout, ne rions pas trop fort. Le rire qui éclate bruyamment et se prolonge n'a rien de distingué.

Au théâtre, au cinéma

Rions, oui, rions de bon coeur quand le spectacle est gai et que l'esprit pétille. Mais pas à tout propos. On croirait parfois que les spectateurs ne sont venus que pour cela, tant leur gaieté s'empresse d'éclater dès que la pièce s'y prête le moins du monde, et souvent ne s'y prête pas du tout.

Peut-on pleurer au théâtre? Assurément. **J'aime le mélodrame où Margot a pleuré.** Mais pleurez discrètement, vous, les coeurs sensibles. Car, tout de même... c'est de la fiction, ce qui se passe sur la scène ou l'écran.

Le rire agaçant

Il est des personnes assez peu éloquentes qui suppléent à l'indigence de leurs propos par des rires. Mauvaise tactique qui finit par porter sur les nerfs.

Le rire méchant

C'est celui qui semble se réjouir devant une infirmité, une infortune, un échec, un ridicule, une "gaffe". Il se trouve généralement inspiré par l'envie, la rancune, un fond de cruauté.

Le rire moqueur

Difficile à définir! Il s'apparente avec le joli rire des gens d'esprit. Pourtant si ceux-ci sont bons, ils n'en abusent pas, craignant toujours de peiner. Et ils se rappellent ce mot de La Bruyère: **La moquerie est souvent indigente d'esprit.**

Pensons toujours aux fâcheux effets du rire moqueur sur les timides, sur les enfants. Et sur les étrangers. Le Français est "né moqueur", paraît-il. Prenons garde à l'être modérément.

Les larmes bruyantes

Il y a une certaine pudeur des larmes. A des obsèques, par exemple, tâchons que nos larmes coulent silencieusement. Cette retenue est une marque de respect envers nos chers disparus.

Les larmes de la femme

Elles attendrissent l'homme... ou l'agacent. Certaines de nous savent s'en servir à propos pour plaider une cause plus ou moins bonne. N'en abusons pas: étaler ainsi notre faiblesse n'a rien de très digne, ne trouvez-vous pas?

Et rappelons-nous que nos pleurs risquent d'amolir le courage des hommes. Pendant l'autre guerre, une jolie carte postale montrait un Tommy prêt au départ, disant à une jeune fille en larmes: **Ne pleurez pas, Lily, les larmes rouillent les armes.**

C'est toujours vrai, Lily. Quelle que soit l'arme.

Berthe BERNAGE.

Dix signes de la barbarie féminine

1. Disposition à la fourberie et à l'hypocrisie. 2. Cruelle, une fois excitée. 3. Féline et destructive, quand irritée. 4. Jalouse et envieuse. 5. Esprit de revanche. 6. Déloyale quand il s'agit de sa considération personnelle. 7. Trop subjective et pas assez objective. 8. Emotivité instable. 9. Pas fiable sur le contrôle du raisonnement. 10. Féroce en amour.

Celui-là est vraiment savant qui sait faire la volonté de Dieu et renoncer à la science.

IMITATION.

• • •

La reconnaissance est un aveu d'infériorité, voilà pourquoi elle est rare. — JOUFFROY.

TON BONHEUR

Ne regarde pas trop ton Bonheur si tu veux
Le mieux aimer, et que la vie en soit meilleure,
Et que goûtée en lui, la substance de l'heure
Se change dans ton âme en un sang précieux.

Ne le regarde pas si tu veux croire en lui:
Crains, à t'enquérir trop de sa mauvaise face
D'apercevoir sa froide et profonde grimace
Dans les jours qu'elle prend la forme de l'ennui.

Ainsi que la verveine et le basilic fort
Qui, parmi les chiffons du grenier et les outres,
Sèchent et dont l'odeur glisse à travers les poutres
Vers la chambre où l'on file et la chambre où l'on dort,

Enferme ton Bonheur où tu viens rarement:
Qu'il reste là, parmi les choses qu'on dédaigne
Et si ton coeur distrait d'un bon parfum s'imprègne,
Sache t'en exalter avec étonnement.

André CORTHIS.

Les fleurs, merveilles de la nature!





A cette époque où la saison des fleurs est sur son déclin, cultivons celles qui restent avec plus de soin, car... bientôt elles disparaîtront!

C'est un bon mari... mais!

"Pourquoi, je vous le demande, mesdames, sommes-nous les esclaves de ces messieurs qui, eux, se bornent à huit heures de travail par jour après quoi ils rentrent se mettre les pieds dans leurs pantoufles", se plaignait récemment une nouvelle petite mariée.

"Journal en mains, pipe au bec, ils attendent que nous les servions. Mais nous, du matin au soir, nous accomplissons au moins 110 heures de travail par semaine, une tâche incessante, un cumul cent fois multiplié qui fait travailler sans pause chacun de nos muscles, nous oblige à penser à tout et à tout faire à la fois. En fait, nous sommes bonnes à tout faire à la maison.

"Le 20ème siècle nous a émancipées, paraît-il. Mais, en ces temps de difficultés innombrables, où tout est un problème, nous sommes des servantes, et des servantes sans congés payés. Fini le temps des domestiques spécialisées; mais l'ère des robots ménagers n'est pas encore née. En attendant, nous devons subvenir à tout: des servantes, vous dis-je!

"Bien sûr, il y a la Fête des Mères! Mais un jour sur 365, ce n'est pas beaucoup.

"Quant aux hommes, leur fête, c'est la Fête du Travail... le jour où ils ne font rien. Avec, en plus, tous les dimanches libres et les lundis pour certains, les samedis pour d'autres. Et le repos total, dès la fin du travail. Pendant ce temps, nous trimons sans cesse. Mais nous devons encore être maquillées et parées à leur goût.

"Pourquoi donc nos maris nous laissent-ils tout à faire à la maison? Je voudrais bien les voir vaquer aux soins du ménage! Après tout, pourquoi pas?"

Pourquoi pas, en effet?

Mais voyons les choses objectivement. Certes, il y a beaucoup de vrai dans la complainte de cette jeune femme. Il est évident que la tâche des ménagères, et surtout des mères de famille d'aujourd'hui, ne s'apparente que de très loin à une sinécure. Ce qui rend harassante la tâche des femmes, c'est son caractère permanent et son "éternel retour". Point de répit. Tout doit se faire à la fois: éplucher les légumes, penser à courir à temps chez l'épicier, revenir "dare-dare" pour essanger la lessive en attendant l'heure d'aller chercher le petit à l'école, donner un coup de peigne hâtif à la chevelure troublée par le foulard qui la protégeait pendant qu'on faisait le ménage, jeter un coup d'oeil à la rubrique "annonces", se précipiter pour éviter que le lait ne se sauve avant d'aller arrêter la dispute des enfants... Nous en passons et des meilleures. Vous connaissez, n'est-ce pas, cette multiplication simultanée des tâches de la maison tout aussi bien que nous.

A toutes ces occupations et préoccupations s'ajoute cette "guerre des nerfs" constante qu'il faut livrer contre l'obsession d'oublier quelque chose, de se voir reprocher (oh! très affectueusement) par son mari de n'être pas pomponnée à souhait, de laisser passer une vente cent fois annoncée.

L'homme d'intérieur

Certes, la femme d'aujourd'hui est esclave et sans cesse sur la brèche. Mais les hommes n'aident-ils pas dans la mesure de leurs moyens et de leur temps? Ne peut-on compter sur eux pour faire les petits bricolages, les petites réparations que requiert la maîtresse de maison, pour vider la poubelle, tondre et arroser le gazon, faire répéter aux enfants leurs leçons.

Dans quel foyer l'homme ne participe-t-il pas à la marche de la maison, à son retour du travail ou pendant les jours de congé?

Quel est celui qui n'a pas sa "marotte" domestique, sa spécialité ménagère, son plat qu'il est seul à savoir réussir (dit-il).

Bien sûr, direz-vous, mais il est plus facile de réussir exceptionnellement un plat que de composer un repas deux fois par jour.

Et ceux qui se servent de votre meilleur chaudron pour fabriquer à bon marché (?) de l'encaustique!

Et ceux...

Mais arrêtons-nous là.

Vous aide-t-il dans le ménage?

"L'homme" de la maison vous aide-t-il parfois à essuyer la vaisselle?

Connait-il une recette de cuisine qu'il est le seul à réussir?

A-t-il déjà posé une prise de courant dans la maison?

Vous accompagne-t-il parfois au marché pour porter les sacs à provisions?

Est-ce lui qui s'occupe du jardin potager ou des fleurs du balcon?

Cire-t-il lui-même ses souliers... et les vôtres?

Vous aide-t-il à tordre le linge?

Est-ce lui qui vide la poubelle?

Vous apporte-t-il une aide "passive" en ne laissant pas trainer ses affaires; en ne salissant pas la salle de bain; en n'utilisant pas les instruments du ménage à des fins saugrenues; en ne jetant pas ses mégots n'importe où?

Fait-il lui-même les commissions chez l'épicier et le boucher?

10 Oui — Heureuse ménagère: "il" vous est d'un précieux concours.

8 Oui — Ne vous plaignez pas: vous êtes convenablement aidée.

5 Oui — Il fait vraiment le minimum.

0 Oui — Qu'attend-il pour vous atteler à la charrue à côté de l'âne, comme font, dit-on, certains Arabes?

Les mauvaises langues

Un coup d'épée blesse et avec de bons soins, cette blessure se referme et guérit; mais rien ne peut guérir la blessure faite par un coup de langue. "La langue du méchant tue comme l'épée homicide".

Qu'est-ce qu'une mauvaise langue?

C'est celle qui ternit la réputation de ses semblables, celle qui détruit les meilleures amitiés, celle qui sème la zizanie dans tous les coeurs, celle qui fait croître la haine, là même où fleurissaient de saines amours; enfin celle qui peut conduire à l'échafaud. Langue venimeuse de la médisance qui déclare les moindres défauts de son prochain, langue diabolique de la calomnie qui sème à pleines mains le mensonge; langue doucereuse mais pleine de sous-entendus significatifs qui ouvre de larges horizons aux commentaires, qui envenime la plaie dans laquelle l'hypocrite semble appliquer le baume.

Langue précipitée des conseils, qui ne regarde pas où pourront conduire ses perfides insinuations. Langues des questionneuses qui ne sont jamais satisfaites qu'après vous avoir fait subir un bon interrogatoire.

Souvent on vient vous dire: "Mon Dieu, que cette personne est aimable!". Nous parlons avec elle quinze minutes et quel a été le sujet de conversation? Critiques et railleries continuelles contre son prochain. Oui, un fameux bel art que celui d'être aimable aux dépens des autres!

Tâchons donc de savoir mortifier notre langue, en temps et lieux, ce qui est une des causes véritables de notre perte et nous ferons de nous les personnes les plus aimables.

Etes-vous un bon malade?

Il n'est pas indifférent d'être un bon ou un mauvais malade: l'attitude psychologique vis-à-vis de la maladie importe en effet beaucoup à la guérison. Tel, par un effort de volonté, fera front à la maladie et résistera à ses attaques, alors que tel autre — d'humeur chagrine ou désagréable — sera pour elle une proie facile.

Comment vous comportez-vous lorsque vous êtes malade? Etes-vous assommant, insupportable, et rendez-vous la vie difficile à toute la maison? Etes-vous confiant dans votre médecin et l'aidez-vous à vous soigner? Au contraire, donnez-vous libre cours à votre humeur changeante, en vous évertuant à rendre sa tâche impossible?

Un bon malade pense aux autres aussi bien qu'à lui-même. Il évite de fatiguer et de surcharger son entourage. Il met toute sa confiance dans le médecin qu'il s'est choisi et coopère avec lui de toute sa bonne volonté.

Répondez en toute franchise aux questions suivantes. Lorsque la réponse est "oui", ajoutez ou soustrayez le chiffre indiqué, puis faites le total.

1. Malgré toutes les recommandations, vous prétendez-vous guéri avant l'heure, afin de pouvoir vous lever ou manger des choses défendues? (Ajoutez 5.)
2. Appelez-vous le médecin sans nécessité? Arrivez-vous en retard à ses rendez-vous? Oubliez-vous de revenir quand il vous l'a dit? (Ajoutez 4.)
3. Exagérez-vous vos symptômes, afin d'attirer la pitié de votre entourage? (Ajoutez 5.)
4. Laissez-vous à votre médecin le temps de bien connaître votre tempérament, avant d'aller en consulter un autre? (Soustrayez 3.)
5. Lorsque vous êtes malade, cessez-vous de vous intéresser aux personnes qui vous entourent, à vos affaires, à la maison? (Ajoutez 3.)
6. Vous efforcez-vous d'éviter la fatigue à ceux qui vous soignent? (Soustrayez 3.)
7. Gardez-vous votre courage et votre bonne humeur même lorsque vous êtes vraiment malade? (Soustrayez 3.)
8. Attendez-vous de vous sentir malade pour consulter le médecin? (Ajoutez 4.)
9. Répondez-vous franchement aux questions du médecin, même les plus intimes? (Soustrayez 3.)
10. Essayez-vous de vous faire soigner gratis, même quand vous pouvez payer? (Ajoutez 3.)

Au-dessus de 8, vous êtes un malade gâté et impatient. Entre 1 et 7, vous êtes raisonnable quand vous avez de la température, mais vous commencez à devenir insupportable aussitôt que vous allez mieux. Au-dessous de 1 vous êtes un "bon malade", ce qui est encore le meilleur moyen de guérir rapidement.

POUR ENLEVER LES TACHES

ACIDES

Employer de l'ammoniaque ou du chloroforme.

LAIT OU CREME

Tissu lavable: tremper dans de l'eau froide puis laver.

Eponger avec du tétrachlorure de carbone.

CRAYON INDELEBILE

Tissus lavables: laver ou bouillir dans de l'eau savonneuse.

Tissus non lavables: éponger d'alcool.

Roussissure

Aucun procédé ne détachera les soies et les lainages. Coton ou toile, étendre au soleil ou bien laver à l'eau chaude et sécher au soleil.

Frotter les taches avec un oignon coupé en deux, puis faire tremper le tissu et laver.

Votre foyer

L'atmosphère, c'est la personnalité de la maison C'est cette chose qui accueille à la porte et annonce ce qu'il y a à l'intérieur. Elle est importante pour le nouveau venu. C'est un guide qui l'avertit de ce qu'il trouvera à l'intérieur.

Pour les habitants de la maison, l'atmosphère est vitale parce que c'est elle qui fait foi du bonheur ou du mécontentement.

Quelle atmosphère règne dans votre maison? Parle-t-elle du bonheur, de l'affection, de la sympathie entre ceux qui y vivent? Est-elle exempte de tout ce qui est querelles, jalousies? Est-il visible pour tous ceux qui entrent chez vous, que les membres de votre famille vivent en bonne entente, sympathisant entre eux?

S'il lui manque une de ces qualités, vous avez trouvé la source du mal.

La maison reflète la sagesse, le bonheur et la personnalité. C'est un miroir du caractère.

Si vous aimez la beauté et la mesure, le respect de la loyauté et de l'amitié, ces qualités seront en honneur chez vous. Si vous êtes indisciplinée, négligente, votre maison sera de même.

L'atmosphère est, jusqu'à un certain point, intangible, mais elle se compose d'une foule de qualités tangibles, tel que le bon goût, l'hospitalité, l'ordre, la bonté, la gaieté.

Le contentement est une question de confort, de sorte que ce serait une folie de ne pas le considérer dans votre analyse.

Une maison attrayante, gaie, est une bénédiction pour ses habitants. Elle répand le contentement et respire la paix. La maison qui vous retient le plus sûrement est celle qui est à la fois jolie et pratique.

Vous ne pouvez organiser votre maison avec enthousiasme si vous ne pouvez la regarder avec orgueil. Mais, en même temps, prenez garde de tomber dans le défaut contraire. Il n'est pas gai de ne jamais toucher un coussin de peur de le froisser, de ne pas oser marcher sur le plancher ciré où on ne pourrait laisser des traces.



Le Courrier de Louise

Q.—Voici une question à laquelle j'ai bien hâte d'avoir une réponse:

Je suis une jeune fille de 26 ans. Je suis assez populaire. Un ami me fréquente, mais ce qui me rend malheureuse c'est que tous semblent se moquer de moi à cause d'une petite moustache qui pousse sous mon nez. Ce n'est pas une moustache de grenadier, mais elle paraît un peu. Je n'ai jamais osé la couper, de peur qu'elle ne devienne plus épaisse. Si vous pouviez me donner un moyen de la faire disparaître ou me recommander un endroit sûr où l'on pourrait l'enlever pour toujours, je vous serais très reconnaissante.—UNE QUI AIME A BIEN PARAITRE.

R.—Vous avez bien fait de ne pas toucher à cette petite barbe. Elle sera plus facile à enlever. Un bon dermatologiste saura vous en débarrasser pour de bon. Voici quelques adresses qui vous aideront: Coates Coleman Intitute, 507 Immeuble Childs, avenue Portage, Winnipeg; Dermic Institute, 800 Immeuble Paris, avenue Portage, Winnipeg; Miss Margaret Elliott, 709 Immeuble Boyd, avenue Portage, Winnipeg. Ces maisons emploient les méthodes les plus modernes d'électrolyse, et donnent de très bons résultats.

• • •

Q.—Je suis une néo-canadienne d'origine norvégienne et quoique que je puisse lire très bien le français et l'anglais, je m'ennuie de ne pas lire ma langue maternelle. Pourriez-vous me dire s'il y a à Winnipeg un journal norvégien? Merci de tout coeur.—KIRSTEN.

R.—Je suis heureuse de pouvoir vous dire qu'il y a en effet un journal norvégien à Winnipeg: le "Norrona". C'est un hebdomadaire dont les bureaux sont situés à 325, avenue Logan.

Q.—J'ai souvent des "feux-sauvages" sur les lèvres. Connaissez-vous un moyen de prévenir et de guérir ce mal qui me fait bien souffrir? Merci beaucoup.—DESESPEREE.

R.—Votre médecin seul pourrait vous dire la cause et vous indiquer la manière de prévenir ce mal. On vend cependant dans les pharmacies de très bons remèdes pour en soulager la douleur et les guérir.

• • •

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire s'il est nécessaire d'avoir plusieurs documents afin de faire la demande pour obtenir sa pension de vieillesse, ou si le baptistère suffit. Merci. VIEUX.

R.—Je sais qu'il vous faut votre baptistère. Quant à d'autres documents, je ne saurais vous le dire. Il vous faudra écrire au Département des Pensions de vieillesse, édifices du Parlement, Winnipeg.

Q.—Un garçon qui doit accompagner une jeune fille à un mariage est-il tenu de lui acheter des fleurs? Merci. JE SUIS JEUNE.

R.—C'est très gentil et très apprécié, mais si les circonstances ne vous le permettent pas, il n'y a pas de faute d'étiquette.

• • •

Q.—Une jeune fille doit-elle accepter d'aller manger chez les parents de son ami? Je ne voudrais pas me faire mal juger. Merci beaucoup.—BLONDE.

R.—Une jeune fille peut certainement aller manger chez son ami, à condition d'être invitée par la mère de celui-ci.

• • •

Q.—J'ai terminé mes études supérieures cette année en juin. Je me sens attirée vers la vie religieuse mais je ne sais dans quelle communauté entrer. Pourriez-vous me dire qui pourrait me renseigner? J'ai 18 ans et j'aimerais me dévouer pour les âmes. Je vous suis très reconnaissante pour les bons conseils que vous donnez dans votre courrier.—SERAIS-JE RELIGIEUSE.

R.—Voyez donc votre confesseur, ou un prêtre que vous connaissez bien, et surtout qui vous connait bien. La vie religieuse est très belle pour qui y est vraiment appelé, mais il faut une vocation sûre. Dans l'enthousiasme de vos 18 ans, vous pouvez ne pas lire trop clairement dans votre âme généreuse. Vous ne savez pas quelle communauté vous attire. Ne vous connaissant pas, je ne puis certainement pas vous donner de conseils définitifs. Un prêtre, ami ou parent de votre famille, ou votre confesseur saura vous diriger sûrement. Réfléchissez bien et fiez-vous aux avis de votre directeur de conscience.

LOUISE.

Conseils pour la rentrée des classes

par le Dr A.-Ch. BOUSSAT

Après les vacances

Les semaines ont passé rapidement et l'époque de la rentrée des classes est toute proche. Parents et enfants donnent à cet événement des significations bien différentes. Chez les uns et les autres les sentiments éprouvés sont très divers. Pour certains parents la rentrée des classes est, avant tout, l'annonce du retour de la tranquillité à la maison; pour d'autres, c'est le moment redouté d'une séparation, peut-être la première. Les enfants eux-mêmes sont très partagés: quelques-uns, sans doute, regrettent les vacances mais le plus grand nombre est heureux de voir cesser la vie oisive des jours de congé à une époque où l'enthousiasme du début fait place à l'ennui des longues heures sans occupation déterminée.

Précautions à prendre

Mais, ce n'est pas ici le moment de faire du sentiment et d'invoquer les "grandeurs et les servitudes" de l'école. Nous voulons seulement insister sur les précautions à prendre, vis-à-vis des enfants, au moment de la rentrée des classes. Nous envisagerons d'abord les tout petits, les futurs élèves des jardins d'enfants et des petites classes dont beaucoup vont participer, pour la première fois, à une vie collective. Ensuite nous verrons les plus grands, ceux qui retournent en classe et qui sont déjà des écoliers ou des collégiens aguerris.

Les tout petits

Beaucoup d'enfants vont quitter, pour la première fois, la compagnie de leurs parents pour se fondre au milieu de leurs petits camarades sous l'autorité bienveillante de la religieuse ou de la maîtresse d'école. Ces tout petits méritent que l'on s'arrête sur les précautions à prendre pour les préparer à profiter largement de leur nouvelle existence.

La rentrée des classes n'entraîne pas seulement le choix de l'établissement, l'inscription sur les registres scolaires et l'achat d'un petit bagage. Il faut savoir que l'école constitue une collectivité où tous les enfants vont se mêler et vivre dans des contacts continuels. De cette nouvelle vie va dépendre très souvent l'avenir de l'enfant aussi bien physiquement que moralement. Cette considération vaut bien que l'on prenne toutes les dispositions pour obtenir le meilleur résultat. On peut affirmer que l'enfant bénéficiera d'autant plus de l'école que ses parents l'y auront préparé et continueront leur action en collaborant avec les éducateurs.

La santé de l'enfant

Tout d'abord considérons la question de la santé de l'enfant. Aucun enfant ne devrait être inscrit sur des registres scolaires, sans avoir subi un examen par le médecin de famille. Le plus souvent, l'enfant, reconnu comme parfaitement capable de faire comme les autres, prendra le chemin de l'école en toute sécurité. Bien portant chez lui, surveillé par des parents attentifs, mais vivant dans un milieu restreint, le futur écolier va se trouver soudainement implanté parmi des camarades et les conditions de sa vie vont être complètement transformées. Contacts multiples et maladies contagieuses ne font qu'un. Ce qui nous amène à dire, qu'avant de laisser aller les enfants à l'école pour la première fois, il est indiqué de les faire bénéficier de toutes les mesures préventives mises à leur disposition par le Service de Santé. Les vaccinations contre la variole, la diphtérie et la coqueluche sont un minimum indispensable.

Visite au médecin

Cela ne suffit cependant pas et il faut s'assurer que l'enfant est résistant et ne présente aucun trouble de son organisme le mettant dans l'impossibilité de mener la vie d'écolier sans préjudice pour lui-même ou pour ses camarades. C'est encore au cours de la visite au médecin de famille que seront éliminées les possibilités de maladies contagieuses ou les déficiences organiques (malformations congénitales, hernies, troubles de la vue, végétations adénoïdes, amygdales hypertrophiées, etc). La constatation de ces états permettra de leur apporter une correction immédiate. On évitera ainsi non seulement, quelquefois, des dangers réels de contagion mais aussi, très souvent, la répétition de petits malaises entraînant l'absence de l'école ou des complications que l'on aurait pu facilement écarter.

Les moins bien doués

Au point de vue intellectuel, c'est généralement au cours des premières semaines d'école que la maîtresse pourra faire la découverte d'une intelligence déficiente ou anormalement retardée. Mais que les parents se rassurent: les enfants anormaux au point de vue intellectuel sont des cas d'exception et, d'autre part, les progrès de l'enseignement ont permis de créer des institutions spécialisées permettant de remédier dans une large mesure à de semblables déficiences. De toute façon, le contact fréquent avec la religieuse ou la maîtresse d'école permettra aux parents de se tenir au courant des aptitudes de leurs enfants et d'aider l'éducatrice dans son action souvent très difficile.

Au retour de la classe

L'attitude des parents envers le petit écolier, au retour de la classe, est d'une importance capitale. Que les parents suivent avec soin les indications données par les maîtres et tout ira pour le mieux. Il faut écarter absolument l'idée de bourrer, dès le jeune âge, la pauvre tête des tout petits. Une fois sorti de l'école, que l'enfant se détende, s'amuse et prenne l'air. C'est aux parents qu'il convient de lui créer une atmophère calme et gaie où il pourra se distraire en attendant le moment du coucher qui devra toujours avoir lieu à une heure régulière et hâtive.

Heures de sommeil

A l'âge du jardin d'enfants ou des petites classes, l'enfant, ne l'oublions pas, a besoin d'au moins dix heures de sommeil. La turbulence normale à cet âge et la fatigue naturelle qui en résulte nécessitent un long sommeil réparateur. Les accumulateurs ont été considérablement déchargés et il faut qu'ils aient le temps de se recharger à pleine puissance.

Les moyens et les grands

La rentrée des classes pour les moyens et les grands ne semble point comporter de grandes considérations. Il est certain, en effet, que la plupart des points de vue traités au sujet des tout petits n'a que peu de place ici. Les vacances, cependant, à l'âge des grands écoliers et des collégiens, peuvent amener chez eux des changements importants dans leur constitution physique et morale. C'est encore de l'attitude prise vis-à-vis de ces transformations que dépendront presque toujours les résultats de l'année scolaire qui va s'ouvrir.

Transformations

Les vacances transforment parfois moralement écoliers et collégiens qui vont se présenter devant leurs professeurs avec un nouvel état d'âme ou une tournure d'esprit peut-être très différente de celle qu'ils possédaient jusque-là. Ces changements peuvent d'ailleurs se produire en bien comme en mal. Les fréquentations des vacances ne sont pas toujours choisies ni voulues par les parents, les résultats n'en sont pas moins patents. C'est aux parents de se rendre compte des transformations survenues et d'essayer, si c'est nécessaire, de les corriger ou de les diriger tout en avisant les professeurs.

Les vacances ont dû aussi permettre aux parents de constater l'évolution subie par les enfants au cours de l'année scolaire écoulée.. La vie de chaque jour dans l'intimité du foyer ou du camp, favorise des contacts plus fréquents et prépare les confidences. Le caractère, la volonté et les projets d'avenir sont plus aisément dévoilés à ce moment-là et facilitent les décisions à prendre au moment de la rentrée. C'est le plus souvent au cours des vacances que le collégien fait part de son désir de ne pas continuer dans la voie commencée, de son projet de se diriger désormais dans une toute autre direction ou, enfin, c'est l'aveu timide d'une vocation qui se fait jour. Il ne faut surtout pas rejeter d'autorité les confidences ainsi faites mais les bien peser et demander conseil aux éducateurs qui donneront généralement l'avis le plus autorisé.

Modifications à apporter

Peut-être faudra-t-il pousser davantage au travail ou, au contraire, diminuer les heures d'étude et augmenter la part du sport et de l'exercice physique? Toujours il faudra mettre l'écolier ou le collégien dans une atmosphère et un climat convenables en se souvenant, en particulier, que "c'est à la maison qu'on acquiert ce fonds de sérieux sans lequel les études ne réussissent pas".

(La Famille)

Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet

(Suite)

Au lac Huarts, poursuite des "rough riders"

Le lendemain de la bataille, nous avons décidé de nous en aller au lac Huarts, à 70 milles plus à l'ouest. Avant de partir nous avons ramassé 16 carabines qui avaient appartenu aux soldats. C'est durant cette secousse-là que nous avons constaté le fait que les vivres baissaient. Nous sentions que ça n'allait plus comme au temps où nous étions au Lac-La-Grenouille et à Fort-Pitt alors que nous étions dans l'abondance des fruits du pillage et à même les troupeaux de bestiaux. Les vivres commençaient à baisser et les Sauvages se "démontaient" (décourageaient) de plus en plus chaque jour. Les prisonniers étaient forcés de prendre les armes et leur tir était surveillé de près.

Nous marchions vers l'est depuis trois jours, quand nous sommes arrivés au lac Huarts. Il y avait là une petite réserve dont les membres s'étaient tenus à l'écart du trouble. Le lac Huarts consiste en deux lacs reliés par une petite rivière. Nous autres nous avions traversé la rivière et nous avions pénétré dans la réserve où nous étions campés. Une autre partie de notre bande n'avait pas traversé, mais était campée le long de la rivière. Les maisons de la réserve étaient toutes vides, ce qui faisait un campement confortable. Le matin, vers six heures, les "rough riders" qui nous poursuivaient sans répit ont attaqué ceux qui étaient restés l'autre bord de la rivière. Les Sauvages ont eu quatre morts et deux blessés, dont Sawkaskwé, le chef du Lac d'Oignon et un des frères de Petit-Tremble. Nous qui avions traversé la rivière la veille, avons foncé au secours de ceux qui étaient attaqués. Les "rough riders" ont retraité et nos gens ont traversé la rivière à leur tour. Les "rough riders" s'en sont allés à la Butte des Français. Nous autres nous sommes restés où nous étions pendant toute une semaine sans aucune autre inquiétude. Nous profitions de notre tranquillité à tirer des plans de quel bord gagner.

Evasion préméditée

Chaque jour sentait de plus en plus le commencement de la fin. Les Sauvages avaient l'air en peine et les désertions se faisaient plus nombreuses. Un bon soir, j'ai dit à St-Luc et à Etienne Moran: "Comme ça va là, mes vieux, on va tous crever de faim; tiens-tiens, moi, je sacre mon camp à soir". Ils m'ont dit: "Oui? Ben si tu t'en vas, on part avec toi". A la nuit close, on a parti tous les trois. On a pris un canot, on a suivi la grève du lac jusqu'à la rivière que nous avons traversée pour continuer jusqu'au bout du lac où il y avait une maison de la Baie d'Hudson qui était vide et déserte. De là, on a pris un chemin qui nous menait au lac Tortue.

J'avais donné la carabine que les Sauvages m'avaient fournie pour un bon fusil à capsule, à deux coups, avec des munitions pour tirer des canards en chemin. J'avais de plus apporté un sac de farine. St-Luc avait une poêle sans manche, une petite chaudière de cuivre pour faire du thé et trois gobelets de fer blanc.

La première soirée on a campé à peu près à moitié chemin pour aller au lac Tortue. Le lendemain on s'est rendu au lac. Il y avait là des maisons, mais il n'y avait personne dedans. J'ai vu des traces de chevaux ferrés. J'ai compris par ça que la police montée, ou des troupes, étaient venues jusque-là. Sans doute, pour empêcher les Sauvages de gagner vers la frontière. Ce soir-là, on a été camper à six milles d'une réserve qui était près du grand chemin de la Rivière Bataille qui était à 60 milles de là.

Le matin du jour suivant comme on allait reprendre notre marche vers la Rivière Bataille, on a entendu deux coups de fusil proche à proche. On a voulu sortir du bois pour gagner au chemin, mais on a vu une voiture avec deux hommes, suivie d'un homme à cheval. Ils se dirigeaient du côté de l'entrée de la petite rivière Tortue qui se trouvait à peu près à un mille de là. Je n'ai pas reconnu les gens.

Fuite périlleuse

On marchait difficilement, il fallait nous tenir dans le bois autant que possible: nous étions des déserteurs, les gens de Gros-Ours pouvaient être à notre poursuite; d'un autre côté, nous ne savions pas ce qui nous attendait de la police et des troupes. Autant que nous savions, nous étions en guerre contre le Canada pour avoir fait le coup de feu dans les rangs de Gros-Ours que nous venions de déserter. Nous étions donc en guerre avec tout le monde et tout homme que nous apercevions était un ennemi possible. Moi j'avais mon sac de fleur sur le dos, Moran avait son gros morceau de bacon, St-Luc faisait un vacarme de ferraille avec sa chaudière, sa poêle et ses gobelets de fer blanc. Par-dessus le marché, il était "patté" en poule-d'eau, ce qui le faisait s'accrocher les pieds à tout bout de champ, Ça fait qu'il était à quatre pattes la moitié du temps. Puis, vous savez, quand il ne faut pas mener de train, c'est là qu'on en fait, hein? Bien c'était le cas de St-Luc, ça fait qu'il nous trahissait de loin. Du moins c'est ce que nous pensions!

N'importe, malgré tout on allait encore joliment vite. On est venu à bout de traverser le chemin, puis la rivière Tortue qu'on a suivie un bout en longeant les "écores". "Tout d'un coup" v'là qu'on voit venir du monde! St-Luc s'accroche un pied, part à trébucher, tombe à quatre pattes et dégringole dans la rivière en en annonçant la nouvelle au son d'une douzaine de cloches à vache! Il se met à pleurnicher! Je vais à lui et je le ramène sur la côte et sur ses pieds.

Apprentissage du métier de "jongleur"

Notre fuite du camp de Gros-Ours me rappelait en mémoire mes "galvaudages" avec Allan de chaque côté de la Missouri. Mais il était un autre souvenir qui me suivait comme, le lendemain, m'auraient suivi les détails vaguement définis d'un songe que j'aurais eu la nuit d'avant. Ce souvenir était le suivant: Au cours de mes courses parmi les tribus de l'Alberta, du Montana, et d'ailleurs, je m'étais associé fréquemment avec différents jongleurs indiens avec l'idée, souvent, de m'adonner moi-même un jour à cet art de la "médecine" sauvage. J'en avais appris les rudiments, et, chaque soir je m'efforçais de me mettre en rapport avec les ombres de la nuit pour savoir ce que le lendemain m'apporterait. Je parvenais à voir une bonne partie du chemin que je devais parcourir ainsi que des dangers qui me guettaient.

Escapade chanceuse

Grâce à cela, de même qu'à ma connaissance du pays que nous traversions, surtout, je pouvais repérer notre position chaque fois que je risquais un coup d'oeil en dehors du bois. C'est ainsi que je me reconnus pour être tout proche du chemin de la Rivière Bataille. En effet, à quelques pas plus loin nous étions sur la route. Mais, à moins d'un demi-mille de nous autres, nous aperçûmes un gros camp de troupes, juste à temps pour ne pas nous trouver dans le rayon visuel des patrouilles, et des sentinelles. Si ce n'eût été des Blancs, ça y était! Mais, non! A force de louvoyer sous le couvert de la nuit, la 2ème journée, malgré les chiens de garde et les sentinelles, on s'est rendu en face de la Rivière Bataille, on a traversé la rivière Saskatchewan et on a été dans le village.

Rendus dans le village de Rivière Bataille (Battleford), nous avons vite constaté que nous savions à peu près rien de ce qui s'était passé. A vrai dire, nous n'en savions que juste assez pour confirmer la supposition que nous étions mêlés à une sorte de guerre, résultat inévitable de 10 à 15 années de persécutions dirigées contre les Sauvages et les Métis de la part des Blancs de toutes provenances et de toutes les religions.

Une fois dans le village, nous étions chez nous. Nous étions à même de boire les nouvelles de toutes sortes qui nous arrivaient de tous les côtés. Les premiers à nous mettre sur la route des événements furent des gens qui revenaient de leur fuite devant Poundmaker.

Arrestation

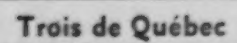
J'étais à m'acheter du "butin" au magasin de Makoff (?) et Clear-Skin, où, sur ma simple parole, je pouvais obtenir n'importe quel emploi, comme un crédit pour n'importe quel montant, quand Bob Wells, un sergent de la police montée, vint me dire de le suivre aux casernes où l'on voulait m'avoir immédiatement. Ce dernier avait la réputation d'être un champion de la boxe et déjà j'avais entendu parler plus d'une fois, bien avant ce jour-là, qu'il cherchait une occasion pour "m'essayer". Je lui dis que quiconque me cherchait n'avait jamais eu de difficulté à me trouver et que j'étais à son service pour n'importe quoi. Lui montrant le triste état de mes habits, je lui dis encore que je ne voulais pas me présenter devant qui que ce fut, avant de m'habiller à neuf. Vu que ma taille était au-dessus de la moyenne (standard), je le prévins que ça pourrait prendre un peu plus de temps. Il me connaissait pour être très particulier, alors il consentit à m'attendre, mais il était évident qu'il tenait à me garder à vue. Nous fûmes tous deux très polis l'un vis-à-vis de l'autre, tout en nous servant de termes qui ne laissaient aucun doute sur nos sentiments réciproques!

Wells avait déjà causé avec mes deux compagnons: St-Luc et Moran. Nous fûmes tous les trois conduits devant le capitaine Morris. Au cours de l'interrogatoire serré du capitaine Morris, je demandai à ce dernier de comparaître devant le juge Rouleau. Je crus voir que le capitaine Morris ne demandait pas mieux. Il nous fit conduire devant le juge Rouleau par le sergent Chassé. Nous fûmes interrogés séparément les uns des autres, après quoi, nous reçûmes chacun un billet d'admission aux casernes où St-Luc et Moran se rendirent sur-le-champ, tandis que moi, je m'amusai dans le village, cherchant à en apprendre plus long sur l'histoire de ce qui s'était passé depuis que j'étais parti de La Montée (Batoche).

Pour "ménager" le peu d'argent de poche que j'avais sur moi, je décidai d'aller souper aux casernes. Je commençais déjà presque de me réjouir de la tournure des choses quand en arrivant aux casernes, un sergent-major étranger pour moi me mit en arrestation sous l'accusation d'avoir fait le coup de feu dans les rangs des Sauvages à la Butte des Français. Le lendemain, j'ai comparu devant les capitaines Dickens et Morris. Mes principaux témoins furent Madame Gowanlock et Madame Delaney. Je répondis au mandat d'arrestation en admettant que j'avais pris les armes, mais en ajoutant que je l'avais fait parce que j'y avais été forcé. Les témoignages de Moran et St-Luc ne furent pas concluants, tandis que ceux de Madame Delaney et de Madame Gowanlock n furent rien moins qu'une disculpation complète. Les capitaines Dickens et Morris me dirent alors qu'ils étaient convaincus de mon innocence mais qu'ils n'avaient pas le pouvoir de m'acquitter vu l'extrême gravité des événements auxquels j'avais été mêlé. Ils me renvoyèrent à une cour supérieure; je fut incarcéré.

G. J. C.

(A suivre)



Trois de Québec



Les principaux animateurs de l'émission "Trois de Québec", diffusée par le réseau français de Radio-Canada, le samedi soir, de 8 h. 30 à 9 h., sont (de gauche à droite): **Paul Le Gendre**, réalisateur, **Roger Lemelin, André Giroux et Charlotte Savary**, romanciers.

La formule impose à chacun des auteurs d'écrire un conte sur l'un des grands sujets qui ont retenu l'attention de tous les moralistes, mais ils le traitent en romanciers et ils nous en offrent une illustration vivante par la création de personnages et l'évocation d'un milieu. Tout en s'inspirant d'un thème unique, (l'amitié, la confiance, la fidélité, etc.) Charlotte Savary, André Giroux et Roger Lemelin nous racontent chaque samedi soir une histoire comique ou tragique au dénouement inattendu. (S.R.-C.)

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-81

LE JUGEMENT PRIME

Aucune règle n'est absolue au bridge. Doit-on couvrir un honneur? Doit-on forcer en deuxième? Des conseils généraux guideront le débutant, mais le joueur expérimenté fera toujours appel à son jugement, lui accordant préséance sur les règles générales.

Lorsque la main suivante se présenta au cours d'une partie libre, MM. H. P. Hould et Frédéric Rhéaume, de Québec, occupaient respectivement les positions Sud et Nord.

DONNEUR SUD

Est-Ouest vulnérables

Est-Ouest 40 points à la marque

N: ♠ D-V ♥ A-7-2 ♦ R-D-9-7 ♣ A-7-6-4

O: ♠ 8-7-6-4-2 ♥ R-10-9-8 ♦ 10-6-5 ♣ V

E: ♠ A-R ♥ V-5-3 ♦ A-V-4-2 ♣ R-9-5-2

S: ♠ 10-9-5-3 ♥ D-6-4 ♦ 8-3 ♣ D-10-8-3

SUD	OUEST	NORD	EST
Passe	Passe	1 S-A	Passe (1)
2 trèfles (2)	Passe	Passe	2 S-A (3)
Passe	Passe (4)	Passe	

(1) Est préfère attendre et connaître la force de ses adversaires avant d'entrer en action, espérant que si Sud passe parole, Ouest se doutera du jeu d'embuscade de son partenaire.

(2) Craignant que les adversaires obtiennent et réussissent un contrat de marque partielle qui terminerait la partie, Sud, afin de ne pas crier son indigence, tient les enchères ouvertes par une réponse stratégique.

(3) Assuré que les adversaires ne sont pas très puissants, Est tente de terminer la partie.

(4) Certes, Ouest constate que le contrat serait plus facile à pique atout, mais comme son partenaire n'est pas contré et qu'il n'a aucune assurance de réussir un contrat de trois trics, il ne veut pas courir le risque d'une pénalité.

Entame: dix de pique.

Nord jouant le valet sur le dix de son partenaire, le déclarant en conclut qu'il lui reste probablement la dame solitaire et qu'il sera possible d'affranchir et de passer les piques si, la dame de coeur étant chez Sud, il est possible à Ouest de prendre deux fois la main par ses coeurs. C'est d'ailleurs pratiquement l'unique chance de réussir le contrat. Au second tour de pique, en effet, la dame tombe. Est joue un petit coeur, Sud joue bas et Nord refuse de prendre le huit de son as. Sur le six de pique, Nord jette un petit trèfle, Est, le deux de carreau. Après avoir pris de son neuf de pique, Sud change à carreau et la dame de Nord est prise par l'as du déclarant qui joue maintenant le cinq de coeur, mais M. Hould anéantit les espoirs du déclarant en jouant sa dame de coeur. En effet, il se dit: "Mon partenaire n'a pas le valet de coeur, car il aurait pris la première levée de cette carte. Le valet empêchera le déclarant de pouvoir donner la main au Mort". Le raisonnement était juste. Sud devait jouer sa dame lorsque le déclarant retournait un petit coeur et il aurait joué sa basse carte de coeur si Est avait préféré retourner le valet de coeur. C'est donc dire qu'il fallait non seulement ne pas appliquer les règles générales, mais jouer tout à fait en opposition: ne pas couvrir un honneur et forcer en deuxième si le déclarant continuait son attaque par une basse carte.

Ouest couvre de son roi qui est pris par l'as. Nord encaisse l'as de trèfle et retourne le six. Le déclarant ne peut éviter la perte de trois levées de trèfle et une de carreau; il est à court d'une levée, ayant déjà perdu une levée de coeur et une de pique.

Conséquence du brillant jeu de défense de Sud; les gagnantes d'Ouest sont restées au frigidaire!

* * *

Si en Sud vous avez un contrat de 7 carreaux, comment conduirez-vous le jeu si Ouest attaque du roi de coeur?

N: ♠ R-V-9 ♥ A-8-6-2 ♦ A-V-10-2 ♣ 8-5

O: ♠ 7-6-2 ♥ R-D-V-5 ♦ 8-4 ♣ D-10-6-2

E: ♠ 10-5-4 ♥ 10-9-7-4 ♦ 9-5-3 ♣ R-7-3

S: ♠ A-D-8-3 ♥ 3 ♦ R-D-7-6 ♣ A-V-9-4

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Il y aurait des gisements de diamants dans le Nord

Quelque part dans les vastes landes du nord du Canada existent des gisements de diamants d'une richesse inouïe.

Aucun géologue n'oserait fixer l'endroit exact où se trouve ce Pactole. On le situe quelque part entre la frontière du Labrador québécois et les Territoires du Nord-Ouest, peut-être sous les marécages du nord d'Ontario ou du Manitoba, ou sous les eaux de la baie d'Hudson.

Les géologues appuient leur hypothèse sur la découverte, au début du siècle, de diamants dans le Wisconsin et le Michigan, découverte qui déclencha une course qui ne rapporta cependant que quelques pierres précieuses.

Après examen des roches, les géologues en vinrent à la conclusion que ces diamants avaient été apportés vers le sud à l'époque des glaciers. Ceux-ci venaient-ils en direction sud-est, au sud ou sud-ouest? Voilà le problème.

Pendant des années les savants comparèrent les roches de différentes régions afin de retracer la marche des glaces. Certains d'entre eux soutiennent que le gisement mère est situé dans la région du Labrador.

Le Nord gardera probablement son secret tant que les communications n'y auront pas fait plus de progrès. La température constitue aussi un problème difficile pour le prospecteur. Le transport nécessaire à l'extraction de la roche pose aussi un aléa. Il faudrait recourir à l'avion. La valeur éventuelle du gisement dépendrait enfin de la profondeur à laquelle il serait situé sous la croûte de terre et de glace.

De retour d'Europe

La preuve que les Européens aiment la bonne musique canadienne est ici entre les mains d'**Alexander Brott**, éminent compositeur montréalais, revenu récemment d'outre-mer sur l'"Empress of France". Ce sont des articles relatant les succès de sa tournée de concerts pendant laquelle il a fait connaître les compositions de neuf auteurs canadiens. (CW)

Découverte de l'épave d'un bateau perdu au 17e siècle

CANBERRA — La radio australienne annonce qu'on a découvert l'épave d'un vaisseau chargé d'objets précieux et de 76,000 guldens d'or, sur la côte nord du Queensland. Il s'agit d'un bateau hollandais qui s'était perdu corps et biens dans ces parages, en 1636.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Graduation. "La **graduation** des parachutistes". (graduation).

Dire: "La promotion des parachutistes". (Aussi: la collation, la remise des diplômes aux parachutistes; de la part des élèves: la réception des diplômes, des grades par les parachutistes).

En français, **graduation** n'a qu'un sens, c'est l'action de graduer: la graduation d'un thermomètre.

Graduer est français dans le sens de conférer des grades universitaires, mais non dans le sens de recevoir ces mêmes grades.

Prononciation. La liaison se fait avec **h** muet et s'omet avec **h** aspiré: Des hommes (zommes) hardis.

H est aspiré et ne fait pas liaison dans huit: Le huit, les huit hommes, trois huit, quatre-vingt-huit, cent huit, huitaine, excepté: dix-huit, vingt-huit.

H est aspiré dans huis-clos; non pas dans huis, huissier, l'huis, les huissiers (les zuissiers).

Les noms de nombre pris comme tels ne font pas liaison: le un, le onze.

De même, les autres emplois de onze: sur les onze heures, sur la onzième heure. La conversation autorise: il n'en reste qu'onze.

Dans les mots oui, ouïr, ouate, pas de liaison ni d'élision: le oui et le non, les parties ouïes, acheter de la ouate. Quelques mots se prononcent comme s'ils portaient un tréma: eider (é-i-der).

La conversation autorise: couverture d'ouate.

De même, pas de liaison ni d'élision dans uhlan, yacht, yatagan, Yankees, yole: les uhlans, le yacht, les Yankees, la yole.

Extension. "Une échelle à **extension**". (extension ladder).

Dire: "Une échelle à coulisse".

1. Une valise à **extension** (extension bag).

Une valise en accordéon; une valise à soufflet.

2. Table à **extension** (extension table); **extension** d'une bâtisse.

Table à rallonge; annexe d'une bâtisse.

3. **Extension** d'un billet, d'un congé, d'échéance (extension).

Prolongation d'un billet de chemin de fer, d'un congé, d'échéance.

Obtenir une **extension** de temps. (extension of time).

Obtenir un délai.

Traite. "Payer la **traite**"; c'est moi qui paye la **traite.** (the treat).

Dire: "Payer une tournée, une consommation; c'est moi qui régale, qui paye, qui arrose; c'est ma tournée".

1. Se payer la **traite.** (to give oneself a treat).

—Se payer un petit extra.

2. Se payer à soi-même la **traite** à la crème à la glace. (to treat oneself to an ice cream).

—S'offrir, se payer une glace; se passer la fantaisie d'une glace.

3. Se payer à soi-même la **traite** d'un bon dîner. (to treat oneself).

—S'allonger, s'appuyer un bon dîner; se passer la fantaisie d'un bon dîner; s'offrir, se payer un bon dîner.

On m'écrit. Je cite de M. Alfred Carrier, l'entrefilet suivant:

"Avons-nous jamais songé qu'il pût y avoir une faute dans le titre 'ça et là' que l'on voit souvent à la tête d'une colonne dans des journaux?"

Oui, une grosse faute de français.

Un prénom démonstratif au lieu d'un adverbe.

Le pronom **ça**, qui s'écrit sans accent, au lieu de l'adverbe **çà** qui doit prendre l'accent grave.

Pour ceux qui mesurent les fautes au pied de roi, ce n'est qu'une petite faute: l'accent, l'absence d'un accent.

Un pauvre petit accent!

Accent grave.

Grave de conséquences, puisque de sa présence dépend la nature d'un mot.

Le pronom démonstratif contracté, **ça** mis pour cela, ne prend pas d'accent, comme nous pouvons le constater en cherchant dans le dictionnaire.

Mais tout de suite, dans le dictionnaire, nos trouvons **çà,** avec accent grave, adverbe de lieu, signifiant ici; puis la locution adverbiale **çà et là,** signifiant de côté et d'autre. De même également l'interjection **çà!**

Proverbes. Quel est l'équivalent français des trois proverbes anglais suivants: 1. Much talk, little work; 2. A little bird told me; 3. Grasp all, lose all.

Réponse: 1. Grand parleur, petit faiseur; 2. Mon petit doigt me l'a dit; 3. Qui trop embrasse mal étreint.

Paul LEFRANC.

La protection des civils en temps de conflits

GENEVE — "La nouvelle convention pour la protection des civils en temps de guerre fera date dans les efforts tentés pour éviter aux peuples les souffrances et les atrocités d'une guerre", a déclaré récemment M. Cahen-Salvador, délégué de la France à la conférence diplomatique de la Croix-Rouge, qui a eu lieu la semaine dernière.

Le délégué de la France a notamment précisé que la nouvelle convention assure aux populations civiles une protection contre "le meurtre, les mutilations, les traitements cruels, les tortures, les prises d'otages, les traitements humiliants ou dégradants, les exécutions sans jugement préalable, les peines collectives. Aux résistants, même auteurs présumés d'un acte de sabotage, un traitement humain est garanti".

Le délégué de la France a également précisé que la convention prévoit des zones sanitaires ou de sécurité pour mettre à l'abri de la guerre les blessés, les malades, les infirmes, les vieillards, les enfants, les femmes enceintes ou les mères de famille.

En Colombie-Britannique

Maillardville

Congrès

Le cinquième congrès de l'Association Canadienne française de la Colombie, qui aura lieu du 3 au 5 septembre, tiendra ses assises, cette année, dans les salles de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à Maillardville, C.-B.

Il tiendra ses assises, cette anne, dans les salles de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à Maillardville, C.-B.

On y attend de fortes délégations de tous les centres canadiens-français de la province. M. le Dr A. Pouliot sera le conférencier invité.

C'est samedi soir, le 3 septembre, que débutera le congrès. .

A huit heures du soir, tous les concurrents de la province se présenteront sur le théâtre de la salle paroissiale pour y être jugés par un jury composé de trois membres. A l'issue de ce concours annuel, une séance en français illustrera le progrès de nos jeunes compatriotes de Colombie qui s'acharnent à la conservation de leur langue et de leur culture.

Le dimanche 4 septembre, la journée débutera par une grand-messe à 10 h. 30. Le R. P. O.-A. Meunier, O.M.I., curé de la paroisse, prononcera le sermon de circonstance.

Après le goûter-buffet, les congressistes se mettront au travail qui durera deux jours.

Lundi soir, à 6 h., un grand banquet réunira dans la salle de N.-D. de Fatima tous les congressistes venus de tous les points de la province. On y attend au moins 500 convives qui profiteront des vacances pour accourir de tous les points de la province, afin d'assister à cette réunion émouvante du plus jeune groupe canadien-français du Dominion.

Nos 50,000 compatriotes de la Colombie se feront un devoir et un plaisir de venir discuter leurs problèmes de survivance et d'épanouissement. Chaque famille devrait y être représentée.

Profitons des derniers beaux jours des vacances pour diriger nos automobiles vers Maillardville. Que le mot d'ordre de tous soit: Au Congrès! A Maillardville, pour la grande réunion familiale des Colombiens.

Cette année, le Dr A. Pouliot, sera l'invité et le conférencier d'honneur du Congrès.

Bienvenue à tous! Vous trouverez l'hospitalité à Maillardville! Réservez, à l'avance, vos billets pour le banquet.

* * *

Concours de français

Ces 34 enfants font honneur à leur paroisse, à leurs maîtresses, à leur école; ils ont écrit les examens de français de la Saskatchewan. Ils sont donc prêts à continuer l'étude du grade suivant, en septembre prochain. Nous les encourageons fortement à étudier leur langue et à se préparer au concours de juin 1950. Bonne chance mes petits amis!

Nom de l'élève	Moyenne Pourcentage
Grade IV	
Jeannine Ducharme	89
Thérèse Doré	71.2
Claudette Ledet	70.2
Evelyne Ouellette	68.2
Irène Leclerc	66.1
Robert Gagnon	65.2
Simone Audette	61
Léontine Marsolais	59.2
Conrad Sauvé	52.1
Florence Poulin	51.2
Roger Nadeau	50.2
Roland Lemay	46
Claire Ouellette	38.1
Jerry Théroux	
Grade V	
Rachel Beauchesne	84
Ernest Lemay	83
Eva Lemire	71.3
Marcel Hacault	70.7
Anita Charpentier	70
Raymonde Ducharme	69
Roger Gosselin	64
Roger Ducharme	59
Réal Gaudette	55
Robert Ramsay	54
Daniel Lemay	48
Jeanne Albert	47
Paul Beauchamp	42
Grade VI	
Charles Gagnon	88.1
Annette Lemay	81
Raymond Lemay	79.7
Lorraine Gosselin	76.3
Marie Hurtubise	75.3
Juliane Nadeau	74.3
Irène Ducharme	69.3
Florian Lafrance	69
Raoul Lizée	67.7
Bernadette Marsolais	64.3
Aurélie Caouette	64.3
Grade VII	
Doris Beauchesne	79
Joseph Doré	70

Port Alberni

Classe française

Notre classe française ouvrira le 1er septembre, à la salle paroissiale, de 4 h. à 5 h. p.m., tous les jours excepté les samedis et dimanches. Tous les intéressés sont priés de donner leurs noms. Mme Kropninski en a assumé la direction.

Convention de la C.Y.O.

Le dimanche 14 août avait lieu, dans notre paroisse, une convention des jeunes catholiques. Il y eut messe solennelle avec diacre et sous-diacre; la chorale exécuta la "Messe de St-Basile" à quatre voix et les jolis "Ave Verum" et "Panis Angelicus". Il y eut nombreuses communions.

Dans l'après-midi, il y eut programme sportif au parc de récréations et, le soir, la bénédiction du T. S. Sacrement, à 6 h. Un banquet fut servi à la salle Legion. Encourageons cette belle organisation qui unit tous les jeunes catholiques sous la vigilante surveillance des curés de paroisse.

Correction

La date de notre veillée à la salle "Eagle", fixée au 27 août, a été remise au 24 septembre et aura lieu à la salle "Community" sur la rue Bute.

Mariage

Le samedi 27 août sera célébré le mariage de Mlle Genevra Gagné avec M. Jos. Turner.

* * *

Notre Cercle

Le samedi 20 août eut lieu une partie de cartes à la salle paroissiale. Tous s'amusèrent bien. Les prix de cartes furent gagnés par Mme Omer Blais, 1er prix; Mme P.-H. Paquette, 2ème; Mme Joseph Houle, consolation; M. E. Larose, 1er prix des hommes; M. McDonald, 2ème; M. Tremblay, consolation.

Les dames du comité s'occupèrent de servir le goûter .

Assemblée

Le dimanche 28 août aura lieu l'assemblée générale de l'Association à la salle "Community". Venez nombreux!

Nos malades

Mme E. Lajeunesse, à l'hôpital, est en bonne voie de guérison.

M. A. Cyr ainsi que Mme Ernest Doucette sont aussi à l'hôpital.

A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

Mme Adolphe Sirois, de Delmas, Sask., était en promenade chez ses nombreux amis récemment.

M. et Mme Turgeon, de Prince-Albert, Sask., étaient aussi de passage parmi nous.

Mme Jos. Houle fit une promenade à Vancouver récemment.

Mme G. Cyr est allée à Vancouver reconduire Mlle Gisèle Cyr, qui se rend à Debden, Sask., où elle poursuivra ses études. Mlle Cyr demeurera chez sa soeur, Mme M. Tisserand.

M. et Mme Willie Doré et famille sont allés faire un voyage en Saskatchewan.

Mlle Rose-Marie Labrecque, garde-malade de Seattle, est en vacances chez sa mère, Mme Rose Labrecque.

Mme Burnett, de Victoria, est en visite chez sa mère, Mme J. Gagné.

Veillée-surprise

Le mercredi 17 août, au domicile de Mme J. Gagné, avait lieu une veillée-surprise en l'honneur de Mlle G. Gagné dont le mariage aura lieu le samedi 27 août. De nombreuses invitées lui présentèrent leurs cadeaux utiles. Elle remercia gracieusement. La décoration était attrayante. Des chansons furent chantées par les dames et demoiselles suivantes: Mlle G. Gagné, Mme P.-H. Paquette, Mme Burnett, Mme E. Vallée, Mme E. Cyr et Mlle Marie-Ange Gagné.

Un délicieux goûter fut servi.

Duncan

Mariages

Le 14 mai, M. W. Weicker unissait sa destinée à celle de Mlle M. Girard, de Nanaimo. Le mariage eut lieu à Nanaimo et fut béni par Mgr M. Baker.

Le 3 juin, furent célébrés les mariages de M. Dick Paddle avec Mlle Denise Quesnel et de M. Harry Paddle avec Mlle Florence Quesnel.

Le 4 juin, M. J. Johnson et Mlle Frederice Davis s'unissaient aussi en mariage.

Décès

Dernièrement eurent lieu les funérailles de Mme Abel Caillet, décédée après quelques jours de maladie.

Lui survivent son époux, une fille, Mme Emile Vialo, de Duncan, et un fils, M. Abel Caillet, de Nanaimo; un gendre, M. Emile Vialo, une belle-fille, Mme A. Caillet, et plusieurs petits-enfants. Son service eut lieu en l'église St-Edouard.

Va-et-vient

Le R. P. R. A. Lombard, s.m.m., MM. et Mmes Jules Olivier, Jules Weicker, Wilfrid Weicker, David Bergeron, Mlle C. Olivier, MM. Edouard Olivier et Gérald Bergeron se sont rendus à Nanaimo pour la St-Jean.

Mme J. Labrecque, de Toronto, visite ses parents, M. et Mme S. Bujold, ainsi que sa soeur, Mme U. Paquette.

Mlle Lina Wilson, institutrice à Zenon Park, visite des amis.

Mme Arthur Quesnel, accompagnée de ses deux fillettes, Pauline et Marlene, visite ses parents à Chilliwack.

Camp St. Francis

Les enfants du district ont joui encore cette année de beaux jours passés au Camp St. Francis, grâce au dévouement de nos bons Pères Montfortains et des religieuses qui se sont données pour leur enseigner le catéchisme. Grand merci à ces religieux et religieuses ainsi qu'aux dames qui ont fait la cuisine.

PECHERIES CANADIENNES

Les pêcheurs canadiens prennent chaque année une moyenne de plus de 1,000 millions de livres de poisson.

Nos Mots Croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

HORIZONTAL

1—Enceinte, demeure (Vx) — Peur (Pop).
2—Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin — Lac d'Asie — Ville des Etats-Unis.
3—Epaissi — Produire effet — Ruisseau.
4—Pronom indéfini — Négation — Rendre uni.
5—Promettre par voeu — Petite pomme rouge.
6—Lettre — Etendu, allongé.
7—Adj. possessif — Fruit du prunier — Difformité du pied.
8—Epaissir (Fg) — Lingot de forme allongée — Sujet, personnage (Fam.).
9—Epoque — Tout espèce de poisson de mer frais — Durillon.
10—Poisson acanthoptère — Joindre au moyen d'une aiguille et d'un fil.
11—Garçon d'écurie de courses — Plante du genre réséda.
12—Poussière d'eau — Prairie — Note de la gamme.
13—Article — Ville d'Angleterre — Division du compas.
14—Drap plié, placé sous le corps d'un malade — Fleuve de la Géorgie — Instrument pour serrer fortement les objets à limer.
15—Filet pour prendre des oiseaux — Tourmenté, agité (Fg).

VERTICAL

1—Espèce d'épervière qui croît dans les lieux arides d'Europe — Attraits, charmes.
2—Qui concerne les mouton — Colère.
3—Bison d'Europe — But, prétention — Marcher.
4—Note de la gamme — Remarquer — Couvert de vase, de terre.
5—Mouvements des eaux — Embrouillé — Conjonction.
6—Soleil chez les Egyptiens — Venue au monde — Chimiste français (1802-1876).
7—Du verbe aller — Imiter, contrefaire (Fg).
8—Qui a sa raison — Aller ça et là à l'aventure — Ingénu sans artifice.
9—Action d'enlever d'un lieu une plante (Hortic) — Règle obligatoire.
10—Action de ravir par violence — Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Négation.
11—Lettre grecque — Parcourir des yeux — De peu de longueur.
12—Roi d'Israël — Partie du bras — Conjugaison.
13—Motif, sujet — Métairie — Du verbe être.
14—Voile triangulaire (Mar) — Sorte d'ai paresseux.
15—Charpente de bois soutenant les parois d'un puits — Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet.

Solution du précédent



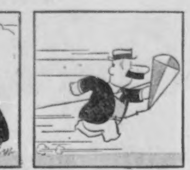
Un million de touristes à Québec en 1949

QUEBEC — Un nombre record de 1,000,000 de touristes auront visité cette vieille ville murée, d'ici la fin d'octobre, révèle aujourd'hui une revue préliminaire de la saison touristique.

Mais les beaux jours du tourisme d'après-guerre, où les visiteurs se livraient à des dépenses folles, sont maintenant chose du passé.

Les marchands, les guides et les conducteurs de calèches mandent, en effet, que les touristes, cette année, ont dépensé avec beaucoup de mesure. Ces étrangers demandent maintenant le prix d'un article avant de l'acheter, ou le prix d'une visite avant de pénétrer dans un musée.

LOUIE — par HARRY HANAN





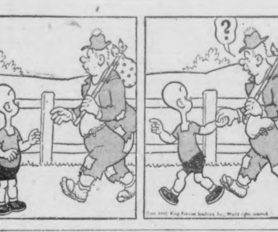
BOZO — par FOXO REARDON







HENRI — par Carl ANDERSON



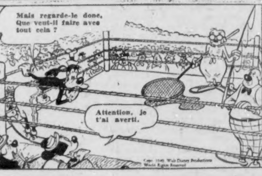


LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney

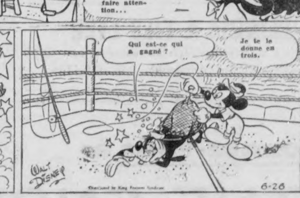












Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN




























Feuilleton de La Liberté et le Patriote

Sous le Charme

Roman de Pierre Dhaël

NUMERO VII

Ce fut au tour de la jeune fille de rire:
— Pas du tout, en général!
— Mais seulement en particulier . . .
Impatiente, elle lui coupa la parole:
— Est-ce que ça va durer longtemps?
— Peut-être huit jours . . .
— Ah! que c'est long!
— Mais non, voyons!

Il était ravi de ce regret, de cette contrariété qui trahissait le timbre de la voix musicale; il reprit:

— Si quelque chose vous embarrasse, demandez-moi conseil par téléphone.

Françoise perçut le bruit d'une conversation qui s'engageait dans la chambre de Jean-Claude; celui-ci commenta:

— Ma tante m'enjoint de me taire et me gronde; il parait que c'est mauvais pour ma gorge de bavarder.

— Taisez-vous, alors, et au revoir, méchant patron malade!

Elle raccrocha, mordant le délicat contour en arc de sa jolie bouche; elle avait failli dire: "Au revoir, méchant patron chéri". Elle avait remplacé à temps par l'adjectif "malade" le trop affectueux qualificatif. Qu'eût-il pensé? Est-ce qu'elle ne perdait pas un peu la tête, ce matin?

Perplexe, restée devant le bureau de Jean-Claude, elle s'assit là, dans le fauteuil de cuir. Accoudée sur le buvard de maroquin, elle songea, la tête entre ses mains.

A part ce goût idéal qu'elle avait éprouvé un jour pour le cousin argentin, elle n'avait encore prêté aucune attention sérieuse aux appels de son coeur.

Pourtant, là-bas, en Argentine, ses amies avaient toutes, dès leur seizième année, un fiancé en perspective, tant les races sud-américaines sont ardentes et précoces.

Sans s'en douter elle-même, Françoise était difficile, très difficile. Pour qu'en elle l'amour pût naître, il fallait qu'elle rencontrât la distinction unie à l'intelligence, le charme physique à l'ascendant moral. Or toutes ces précieuses qualités, elle les avait trouvées en Jean-Claude. Dès leurs premières heures de travail en commun, elle l'avait aimé. Son coeur neuf, virginal, à l'ardeur espagnole, mais tendre et profond à la façon française, s'était du premier coup donné tout entier.

Cet amour avait si naturellement trouvé le chemin de son âme, il l'avait si délicatement enlacée de ses liens, qu'elle n'y avait jamais réfléchi; elle ne s'était jamais dit: "Je suis amoureuse". Elle chérissait Jean-Claude aussi naturellement que ses poumons cherchaient l'air pur, que ses membres agiles aimaient l'eau limpide pour y nager, que ses pieds légers et prompts appelaient l'élasticité du sol pour y danser et y courir.

Comme elle se levait du bureau, un miaulement familier se fit entendre derrière la porte. Elle alla ouvrir. Fatma entra, allongea en courbe détendue son échine souple, griffa le parquet d'une patte interrogative et mécontente.

— Oui, ma belle, répondit Françoise, c'est comme ça! Ton maître nous abandonne! Il est malade, notre patron chéri!

Elle se rassit dans le fauteuil. La chatte sauta sur le bureau; elle vint frotter sa fourrure de velours gris et son museau rose contre le bras nu de la jeune fille. La sauvage bête ronronnait, clignant ses yeux de scintillante émeraude.

Doucement, Françoise la caressait, promenant ses doigts souples dans la soie argentée et sur la fine tête en triangle asiatique; les oreilles frémissantes se laissaient frôler, les larges yeux, pareils à deux pierreries, se fermaient dans une expression de béatitude voluptueuse.

En même temps qu'un coup sec secouait la porte, Mlle Montreux entra.

Elle parut d'abord déçue, puis un sourire ironique allongea ses lèvres peintes d'un rouge violent:

— Je vois qu'il n'y a pas trop de travail au secrétariat en ce moment!

Françoise avait rougi comme une écolière grondée par son professeur. Une fois de plus, l'allure de Mlle Montreux l'intimidait et la révoltait secrètement. Elle répondit d'un ton contraint:

— Il y en a comme d'habitude.
— On ne le croirait guère. Le secrétaire général est donc absent?
— Il est malade, mademoiselle.
— Ah? Vraiment?
— Il vient de me téléphoner.

Se rapprochant, Mlle Montreux tendit sa grande main masculine, à la dure ossature, pour effleurer la chatte persane. Celle-ci, aussitôt rétractée, fit entendre un cri sauvage presque effrayant.

— Allons, allons, sois sage, ma jolie! fit Françoise, en appuyant son gracieux menton sur la tête de velours argenté.

Aussitôt apaisée, la chatte ronronna distinctement; mais, à travers sa paupière baissée, l'oeil vert de l'animal filtrait vers Sabine un regard fixe de fauve aux aguets.

— Quelle sale bête! déclara Mlle Montreux; je n'ai jamais pu comprendre l'attachement de M. du Bourmel pour ce vilain animal!

— Ce n'est pas une sale bête! affirma Françoise, elle est même très affectueuse!

— Elle vous a en particulière bienveillance! fit aigrement Sabine; elle ne m'a jamais permis de la toucher, ni même de l'approcher.

— Les bêtes ont leurs sympathies tout comme les gens! affirma impulsivement Françoise.

— Celle-ci vous a adoptée à l'imitation de son maître! persifla Mlle Montreux.

Prudemment, Françoise changea de ton:

— Aviez-vous besoin d'un renseignement que je puisse vous donner?

— Non; c'est M. du Bourmel que je désirais voir . . .

Un attrait particulier poussait Mlle Montreux vers ce bureau de Patria. Dans tous les autres services, elle ne rencontrait que des femmes, sauf les docteurs qui ne l'intéressaient pas, étant mariés, pères de famille.

Jean-Claude l'attirait; ce grand garçon, si courtois, si fin, si séduisant, exerçait sur elle sa puissance de séduction. La pensée qu'il serait plus tard le directeur des Forges Fonvielle ne la laissait pas indifférente non plus.

Et puis, comme toutes les femmes à poigne, éprises de commandement, elle cherchait d'instinct un homme au caractère conciliant, aimable, sans dureté, à qui elle pût associer sa vie. Ainsi faisant, elle s'abusait complètement sur la véritable nature de Jean-Claude, prenant chez lui pour de la complaisance cette courtoisie due simplement à une parfaite éducation.

Elle regarda fixement Françoise.

— Vous vous ennuyez sans lui?

Sous la question indiscrète, Françoise aussitôt réagit:

— Pas du tout; pourquoi m'ennuierais-je?

— La société de M. du Bourmel est très agréable, je suppose?

Caressant négligemment Fatma, Françoise attendit un peu avant de répondre:

— Quand on travaille, on n'a pas le loisir de se demander si une compagnie est ou non agréable . . .

Elle grattait doucement la tête de la chatte qui ouvrit les yeux, desserra les dents, tira la langue et découvrit le fond d'une gorge toute rose. Délicatement et pour jouer, la bête prit entre ses crocs, sans le serrer, le bout du joli petit nez de la jeune fille, puis retira sa tête en arrière, tandis que Françoise éclatait de rire.

"Quelle gaminerie! songea Sabine. Ce n'est pas possible que Jean-Claude prête sérieusement attention à cette gosse . . . Elle est ravissante, j'en conviens, mais ce n'est pas une femme . . ."

La visiteuse fit un pas vers la porte.

— Je vous laisse à vos travaux, chère mademoiselle.

Quand elle fut partie, Françoise poussa un soupir de soulagement. Elle se leva d'un bond et se mit à danser à travers la pièce, faisant des sauts et des pas glissés; la chatte s'élança de la table pour tournoyer autour d'elle.

A ce moment, la porte se rouvrit devant Mme de Brézol. Celle-ci considéra, non sans stupéfaction, sa nièce qui tourbillonnait.

A Chamboisay, Françoise manifestait tous ses sentiments, joie, enthousiasme, surprise, succès, ou affection, par des figures rythmées qu'elle inventait sur-le-champ. Néanmoins, sa tante ne put retenir une exclamation:

— Alors, c'est comme cela que tu travailles?

Sans cesser de valser, Françoise enlaça la charmante femme et l'entraîna autour de la pièce.

— Tu es folle, Francette! Si on nous voyait!

— Et après? N'avez-vous plus l'âge de danser, mamita?

— Je pense que non, petite écervelée.

— Bien sûr que si . . . J'ai vu danser comme des ingénues des douairières beaucoup plus âgées que vous!

Mme de Brézol se jeta, essoufflée, dans le fauteuil de Jean-Claude. Françoise se percha sur le bureau devant elle et l'embrassa.

— Tantine, ne vous frappez pas! J'étais seule!

— Et tu te détendais après trop de travail?

— Non; mais après m'être trop contenue afin de supporter poliment une personne énervante . . .

— Qui donc? fit curieusement Mme de Brézol.

Françoise se pencha et chuchota un nom dans l'oreille de sa tante, qui se mit à rire. Elle aussi devait s'imposer de méritoires efforts pour ne pas remettre à sa place l'ambitieuse et indiscrète Sabine.

CHAPITRE XII

Sur le seuil du secrétariat et avant d'entrer, Françoise s'arrêta un instant; son charmant visage était illuminé par une joyeuse surprise.

— Oh! quel bonheur! cria-t-elle en apercevant, sur sa table, un bouquet tout frais, tout neuf.

Dans le cristal s'épanouissaient des roses safranées, de cette vivante couleur de chair, ourlée de carmin sur le bord roulé des pétales; des gouttes de rosée perlaient encore dans le coeur des fleurs.

En trois pas ailés, la jeune fille vola jusqu'à la table et plongea son nez mignon dans les calices parfumés.

Debout au fond de la pièce, près de la porte du vestiaire, Jean-Claude la regardait avec une expression de joie immense.

Il vint à elle pendant qu'elle relevait la tête, et ils se serrèrent les mains en silence, un peu intimidés. Leur mutisme trahissait le bonheur qu'ils éprouvaient à se retrouver.

Les quinze jours de maladie du jeune homme avaient plus mûri leur amour qu'ils ne pouvaient eux-mêmes s'en douter. Ils n'avaient cessé de se rejoindre par la pensée et cette séparation leur avait paru d'une insupportable longueur.

Pourtant, le souvenir de la mystérieuse chanteuse ne s'était pas effacé de la mémoire de Jean-Claude. Il continuait d'en subir l'influence et de l'entendre, la nuit, en songe; il demeurait son prisonnier.

Par une bizarre anomalie, il était maintenant deux fois amoureux: d'un rêve et d'une réalité.

Il aimait d'une idéale passion la déesse sans corps, impalpable, aérienne, faite d'un ruissellement de sons harmonieux. Et il chérissait d'un amour bien humain, bien terrestre et fougueux la ravissante enfant qui lui était venue des terres du soleil.

Ni l'un ni l'autre n'exprima par des mots la joie du revoir; elle s'inscrivait dans l'éclat de leurs yeux et dans l'éclosion de leur gaieté.

Jean-Claude passa la matinée à réviser le travail de Françoise. Il se montra entièrement satisfait. Elle avait fait preuve d'activité, d'initiative, de jugement; elle serait pour Patria, malgré sa jeunesse, une collaboratrice précieuse. Les fichiers étaient à jour, sans erreur ni confusion. De nombreuses copies de lettres, gonflant les dossiers, attestaient que nulle affaire n'était restée en souffrance.

Cette enfant de dix-huit ans, mise à l'épreuve, avait dévoilé le côté sérieux de son caractère, son jugement clair et sain, ainsi qu'une activité de pensée et d'action rarement en concordance à cet âge.

Etonné, enchanté, Jean-Claude s'assit à son bureau, en face de celui de la jeune fille.

— Je suis très content! fit-il simplement.

— Oh! s'exclama-t-elle, rougissante.

A ce "oh!", elle ne trouva rien à ajouter. Le contentement de Jean-Claude l'inondait elle-même de satisfaction.

Joignant les mains sur une pile de lettres, elle finit par dire:

— Alors . . . vous voulez bien garder près de vous votre petite secrétaire adjointe?

— Si je veux! cria-t-il, explosant.

Deux larmes de joie, perles rondes, vinrent aux cils de soie brune, sur le sensible visage de la jeune fille.

Déjà Jean-Claude bondissait de son siège et s'emparait d'une main menue.

— Vous ai-je fait de la peine, Francoise?

Il l'appelait par son prénom sans s'en apercevoir; l'amoureuse, elle, s'en aperçut aussitôt et usa, sans attendre, du droit de réciprocité.

— Je suis si contente, Jean-Claude! Excusez-moi.

Il restait debout près d'elle. Les cheveux d'ébène frôlaient le veston du jeune homme. Il ne lâchait pas la petite main chaude et douce; de son autre main, Françoise essuya les deux gouttes qui mouillaient ses paupières, et elle rit gentiment, d'un air d'adorable confusion.

— Pensez donc, Jean-Claude, si pendant votre absence j'avais commis quelque gaffe . . . peut-être que . . .

— Que quoi, petite Françoise?

— Que vous n'auriez pu continuer à me garder au secrétariat?

Il éclata de rire, un rire mêlé d'émotion inavouée, et se redressa vivement, car la tentation devenait trop forte de caresser la tête soyeuse, de la prendre à deux mains et de la presser sur sa poitrine.

Se dominant, il s'éloigna de deux pas pour répondre:

— Vous êtes vraiment une . . . petite sotte, ma chère sous-secrétaire!

— Oh! vous pensez cela! Vraiment?

Elle le regardait de ses beaux yeux désolés. Sa bouche entr'ouvrait son exquis dessin dans une expression navrée. Il fallut à Jean-Claude un effort héroïque pour ne pas courir à elle et la prendre dans ses bras. Il se hâta de s'asseoir à son bureau, disant:

— J'entends par là que vous êtes impardonnable de vous méconnaître. Apprenez que vous êtes une merveilleuse secrétaire, et que je ne vous céderais à quiconque, même si, par la force, on voulait vous enlever à moi!

A cette supposition saugrenue, Françoise lança ce rire de cristal que Jean-Claude adorait. Il murmura:

— Quand vous riez, on dirait qu'un berger de l'antique Arcadie joue de la flûte de Pan.

Elle haussa les épaules, d'un geste d'affectueuse ironie; il insista:

— Oui . . . oui . . . car personne ne rit comme vous! Votre rire, ce sont les notes mélodieuses des pipeaux d'un pâtre grec...

— Vous les avez donc entendus en songe? fit-elle, doucement railleuse.

Jean-Claude se souvint de la voix magique qui hantait encore ses rêves. Il souffrait maintenant de ce partage d'amour chimérique, un peu fou.

Repris par son obsession musicale, il demanda à brûle-pourpoint:

— Vous êtes sûrement musicienne, n'est-ce pas?

Elle le fixa de ses yeux de velours, un peu intriguée:

— Quel rapport cela a-t-il avec le secrétariat?

— Aucun . . . mais répondez-moi.
— Vous m'avez déjà posé la question...
— Répétez-moi votre réponse.

Il avait jeté ces mots d'un ton impérieux. Françoise ne s'en étonna pas. Elle le connaissait maintenant, avec ses fougues d'artiste, qui tranchaient si curieusement sur un fond de courtoisie parfaite et sur le sérieux qu'il apportait aux affaires. Elle aimait ces contrastes. Cela lui plaisait qu'il fût, comme elle, riche en courants opposés, plein de facettes variées comme un beau diamant.

— J'adore la musique . . . Là, êtes-vous content?

— Très content. Quels compositeurs préférez-vous?

— Debussy, Ravel, Beethoven, Mozart, Strawinsky . . .

— Moi aussi.

— Je sais que vous êtes un excellent violoniste, Jean-Claude.

— Qui vous l'a révélé?

— Mon petit doigt . . . et j'ai demandé à ma tante une permission .

— Laquelle, s'il vous plaît?

— De vous inviter à venir parfois, le jeudi, à Chamboisay, avec Cécile Castéran et moi, faire un peu de musique?

Il faillit bondir de contentement, crier sa joie . . . Mais . . . son oncle, si intransigeant pour le travail, lui accorderait-il souvent d'en prendre ainsi à son aise avec les règlements des Forges?

Il se contenta de lancer en l'air son coupe-papier et de le rattrapper au vol . . . Françoise riait, heureuse de le deviner si joyeux. Elle continua:

— Cécile et moi jouerons à quatre mains . . . Vous nous accompagnerez au violon.

— Vous comptez sans mon oncle, Françoise . . . Il est si sévère . . . si absolu, quand il sagit du travail! . . .

— Oh! rien qu'un petit jeudi bien rare!...

Elle ajouta avec chaleur:

— Quel dommage que tantine ne joue pas de l'alto?

— Vous aimeriez former un quatuor?
— Justement . . .
— Je connais un très bon artiste.
— Oh! qui donc?
— Mon ami Pierre Herblay.
— C'est magnifique! Vous l'amènerez avec vous, n'est-ce pas, Jean-Claude?

Il écoutait la voix de source.

— Françoise . . . avec un si joli timbre, je parie que vous chantez?

Modeste, la jeune fille ne parlait jamais de son merveilleux talent; elle avait reçu du ciel une voix incomparable, mais n'y était pour rien, songeait-elle.

— Je chante un peu, en effet, fit-elle.

La sonnerie du téléphone les interrompit. Mme Monestier priait le jeune homme de la rejoindre à l'économat.

Il ne revint qu'à midi, pour prendre congé de Françoise. Cette dernière, ayant rangé ses papiers, était accoudée à la fenêtre; une fauvette donnait une sérénade dans un tilleul voisin.

— Jean-Claude, écoutez donc ce délicieux petit chanteur!

Il s'accouda auprès d'elle, murmurant:

— Quelles délices qu'un beau chant!

Son accent pénétré d'émotion surprit Françoise.

— C'est gentil, la fauvette, concéda-t-elle, mais cela ne vaut pas le rossignol!

— Je pense au rossignol humain! rectifia Jean-Claude, du même ton ému.

— En connaissez-vous donc quelqu'un et est-ce à lui que vous pensez en ce moment?

— Oui . . . un rossignol féminin . . . une voix si pure, si mélodieuse, d'une qualité si exceptionnelle, que j'en suis resté à jamais émerveillé.

La pointe aiguë de la jalousie piqua le vibrant petit coeur qui battait près de lui . . . non pas la jalousie d'une artiste envers une autre mieux douée: mais qu'une voix de femme eût ainsi ensorcelé Jean-Claude, cela lui faisait vraiment très mal . . .

D'un ton un peu réticent, elle s'inquiéta:

— Vous l'entendez souvent chanter?

— Hélas! je ne l'ai entendue qu'une seule fois!

— Comment a-t-elle pu vous séduire à ce point?

— Jamais je n'ai ouï pareille voix . . . Un si magnifique organe n'est pas de la terre . . . Et pourtant, dans cette voix d'ange, vibrent les transports et les déchirements de la passion humaine.

Appuyée à la balustrade de fer forgé, Françoise le regardait, prodigieusement intéressée.

— Est-ce au théâtre que vous l'avez entendue?

— Oh! non!
— Chez vous, à la Vénerie?
— Pas davantage.

Il baissa la voix, d'un air grave qui donnait à ses traits une singulière beauté:

— Je n'ai pas vu celle qui chantait. J'ignore le visage, les lèvres, d'où jaillit ce chant paradisiaque.

— C'est donc une fée? fit-elle, taquine.

— Je le croirais, si les fées pouvaient exister.

Impatiente, Françoise frappa du poing la balustrade qui résonna; sous sa main des pétales de chèvrefeuille se détachèrent, que le vent du sud dispersa:

— Où donc se cachait-elle, votre fée?

— Dans le parc de Mme du Chesne, que j'allais voir. Cette voix enchanteresse m'a cloué sur place. Je suis resté dans un fourré à l'écouter.

La surprise ouvrit tout grands les yeux de velours sombre et la bouche de cerise de la jeune fille . . . Surprise mêlée de joie.

Elle retint le cri spontané qui allait sortir de ses lèvres, car elle ne voulait pas encore se trahir. Avec une curiosité d'amoureuse, elle s'efforça de sonder le secret du coeur de Jean-Claude.

— Elle vous a donc subjugué, cette voix, au point de ne pouvoir l'oublier?

Il répondit avec un accent de ferveur:

— Comment l'oublier! Elle hante mes rêves! Faut-il vous avouer cette chose folle: je suis épris de l'invisible fée!

Françoise mordit ses lèvres pourpres. Une singulière jalousie, dont elle-même était l'objet, la suppliciait comme l'eût fait une scie entrant dans sa chair. Ainsi, Jean-Claude était amoureux d'une inconnue! Et cela uniquement à cause de sa belle voix?

Certes, elle eût pu, cédant à l'instinct, s'efforcer de sauvegarder son amour, en criant à son admirateur: "La fée, c'est moi!"

Elle contint cet aveu qu'une femme vaniteuse n'eût pas manqué de lancer en cri de victoire. Elle ne voulait pas être aimée pour sa voix, pour ce don fragile qu'un accident pouvait lui ravir.

Elle voulait être aimée pour elle-même, pour son âme, pour ce qui ne passe pas, pour ce qui s'embellit avec l'âge, au lieu de se faner quand survient la vieillesse. Eh bien! puisque chanter devant lui achèverait d'un seul coup la conquête de Jean-Claude, elle ne chanterait pas . . jusqu'au jour où, pleinement sûre de posséder l'amour du jeune homme, elle saurait qu'il avait secoué la hantise de cette irréelle passion.

CHAPITRE XIII

Le soleil estival entrait en conquérant dans le salon de Chamboisay par les quatre fenêtres aux larges baies.

Deux d'entre elles, sur la façade, offraient la douce et familière perspective des campagnes françaises: champs cultivés prodiguant les teintes brunes, blondes, vertes et rousses, des différentes cultures, et, au fond, derrière le rideau souple des peupliers, la pointe du clocher roman qui haussait vers le ciel la crête d'acier du coq gaulois.

Françoise allait et venait, jolie à ravir dans sa robe d'un bleu pastel délicat, qui donnait un accent lumineux à sa peau d'ambre, à l'éclat de jais de ses yeux et de sa chevelure. De ses petites oreilles tombaient deux longs saphirs taillés qui jouaient sur la ligne suave du cou flexible.

Cécile Castéran, qui avait déjeuné à Chamboisay, était charmante dans sa fraîche robe de légère soie crème à fleurs violettes et mauves. Le voile d'infirmière ne dissimulait plus chez elle l'épaisse chevelure d'un blond ardent, nouée en torsade soyeuse sur la blancheur de la nuque.

Penchée vers un casier en ébène, elle prenait les albums de musique qu'elle passait à son amie, pour que celle-ci fît le tri de ses préférences. M. de Redern avait été un violoniste de talent; dans les morceaux laissés par lui, sa fille n'avait que l'embarras du choix.

— Là! fit-elle, en voilà pour tous les goûts!

— Quel plaisir ce sera pour moi d'écouter toute cette musique! remarqua Cécile Castéran.

— Petite paresseuse! Compteriez-vous ne rien faire?

— Eh! Que pourrais-je, chère Francette?

— Ta, ta, ta, votre jeu est très bon . . De la mesure, du sentiment musical . . .

— Vous êtes trop indulgente, je n'étudie jamais.

— C'est bien là votre tort! il faudrait beaucoup déchiffrer!

— Quand donc en aurais-je le temps?

— Le jeudi avec moi, là!

Françoise quitta le Pleyel surchargé de partitions, et sauta plutôt qu'elle ne courut vers Cécile; elle l'entraîna vers un petit salon meublé de satin jaune d'or, voisin du grand.

— Nous goûterons ici, dans cette petite pièce intime. Préparons tout, voulez-vous?

— Bien sûr, Francette.

— Alors, venez à la salle à manger.

Dans cette vaste pièce, un peu sévère à cause des belles boiseries de chêne à mi-hauteur, quatre vitrines d'angle projetaient leurs reflets étincelants.

L'ancienne argenterie de la famille de Brézol brillait sur les rayons de verre de deux de ces vitrines; les deux autres contenaient les précieux services en porcelaine conservés de génération en génération. Les tendres couleurs du Sèvres se mêlaient aux exquises enluminures du Chine et du Japon.

(A suivre)



Nos Lectures



«La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées."
Descartes (1596-1650).

"Le Rêve de Kamalmouk"

de Marius BARBEAU

M. Marius Barbeau est, avant tout, un ethnologue et un folkloriste de grande classe, dont les oeuvres forment un ensemble impressionnant. Mais une chose le distingue de ses érudits collègues: le savant se double chez lui d'un artiste qui éprouve le besoin de suspendre ses recherches pour donner libre cours à son imagination dans le cadre même de ses travaux scientifiques. Il écrit alors un livre comme **Le Rêve de Kamalmouk,** que nous appelons, faute de mieux, un roman, mais où l'on peut voir en même temps un poème, ou une étude sociale et psychologique sur les moeurs indiennes.

Le sujet lui avait déjà fourni la matière d'un récit en anglais, **The Downfall of Temlaham,** paru dès 1928, qui remportait l'année suivante le prix David. Cependant, il ne s'agit pas ici d'une simple traduction. L'auteur a complètement remanié son texte, l'enrichissant de nouvelles traditions et de chants rituels qu'il a continué de recueillir.

C'est sur le mode lyrique soutenu que se déroule l'action et qu'évoluent les personnages. Ces derniers ont une tendance naturelle à parabrer, un peu à la manière des héros d'Homère qui firent les délices de nos années de collège, mais ils s'expriment avec un choix d'expressions qui ne manquent pas de charme. Chez M. Barbeau, cette lenteur et cette solennité donnent plus de force dramatique aux événements qu'il raconte. Son souci de glisser sur les conclusions qui se dégagent du récit ajoute aussi singulièrement à la portée morale et philosophique de l'oeuvre. L'auteur nous prévient lui-même qu'elle s'adresse tout droit à notre conscience hautaine, pour ne pas dire pharisaïque, d'homme blanc qui se juge supérieur au reste de l'humanité.

Nous habitons un continent où la population aborigène s'est vu dépossédée par de nouveaux venus. Au nom de la civilisation, ceux-ci ont tout bouleversé, imposé leur mode de vie et traité les premiers occupants du sol comme des êtres inférieurs et inutiles voués à une disparition prochaine. Cependant, une nation en pleine vigueur ne s'éteint pas au bout de quelques générations: elle résiste instinctivement aux forces supérieures qui l'encerclent, avant de glisser fatalement sur la pente qui conduit à l'abîme. Combien d'entre nous s'arrêtent à penser à ce conflit de races dramatique engagé, dans notre pays, entre le conquérant et l'indigène? Sans doute, des romanciers à l'usage de la jeunesse ont exploité à fond le thème pittoresque des derniers spécimens de Peaux-Rouges aux prises avec l'étranger envahisseur, mais sans toucher à l'aspect psychologique profond du drame. Dans **Le Rêve de Kamalmouk,** M. Marius Barbeau attaque le problème de front, autant qu'il est possible de le faire dans le cadre d'une oeuvre d'imagination pure.

Au coeur des montagnes Rocheuses, principalement sur le versant occidental, quelques tribus ont pu tenir plus longtemps et prolonger le conflit jusqu'au déclin du siècle dernier. C'est dans cette région et à cette époque que se situe l'action. Kamalmouk, chef du clan des Loups, se classe parmi les quelques Indiens séduits par la supériorité des Blancs. Il les imite aveuglément et son ambition est de tourner complètement le dos au passé. "Si nos ancêtres, proclame-t-il, ne connaissaient pas mieux, tant pis! La lumière pour moi s'est faite. Je veux vivre de mon temps". Cet émancipé de haut lignage, qui est le neveu de Grand-Vent-de-l'Air et porte officiellement le nom glorieux d'Oreilles-Perlées-du-Corbeau, se laisse appeler Jim par les Troncs-Pelés (Blancs).

Par contre, sa femme, Rayon-de-Soleil, est demeurée fermement attachée aux rites et aux traditions de sa tribu. Elle revendique pour son jeune fils, Enfant-des-Bois, le titre héréditaire envié d'Oreille-d'Ours, contre son oncle Nitouh, le sorcier. Mais, est-il prudent de contrecarrer les folles ambitions d'un sorcier? . . . Une épidémie s'abat sur le village, faisant de nombreuses victimes parmi lesquelles le petit Oreille-d'Ours, nouvellement promu. La rumeur publique accuse les Blancs qui distribuent, paraît-il, de la cassonade empoisonnée; mais Rayon-de-Soleil sait fort bien que le vrai coupable est Nitouh, qui a jeté un sort à l'enfant. "Va le tuer! ordonne-t-elle à Kamalmouk. C'est lui qui l'a ensorcelé".

Tuer le meurtrier de son fils, c'est le devoir indiscutable du père. Cependant, l'époux de Rayon-de-Soleil, à la réflexion, se dit: "La vengeance dans le sang n'est plus admise. Les Blancs ont aboli la coutume sauvage en confiant la justice aux mains de la gendarmerie... Non, il n'entendait pas, lui, Kamalmouk, violer la loi nouvelle. Il ne commettrait pas la folie de s'armer contre l'oncle de sa femme; il n'userait pas de représailles... Que penseraient de lui ses patrons parmi les Blancs si, à la première occasion, il retombait au niveau des sauvages les plus arriérés? . . ." Après plusieurs semaines de lutte intérieure, c'est la loi du talion qui l'emportera et le sorcier paiera son crime, frappé à mort par la main vengeresse du père d'Enfant-des-Bois. Mais cet acte naturel, si conforme aux traditions ancestrales, va faire de lui un proscrit, renié de ses proches et de ses alliés. Il l'éloignera même de Rayon-de-Soleil, qui en a été l'instigatrice.

La lutte de conscience ne se limite pas au meurtrier. Elle englobe tout le village, devant le cadavre de Nitouh, entre les païens qui tiennent pour le devoir sacré du talion et les chrétiens qui ont promis de ne pas se faire justice eux-mêmes, mais de s'en remettre au magistrat qui va venir. La mort du sorcier ramène aussi une très ancienne controverse: doit-on incinérer les restes du défunt sur un bûcher funèbre, ou bien les enterrer comme le font les Blancs et comme le prêchent les missionnaires? Ce sont les partisans du bûcher qui l'emporteront; mais chrétiens et païens finissent pas tomber d'accord pour reconnaître qu'il ne leur appartient pas de juger Kamalmouk. Cela relève d'un Maître qui leur est supérieur à tous, celui dont parle si éloquemment la Robe Noire. Sans compter qu'il faut bien se soumettre à l'étranger. . .

La justice des Blancs est parfois lente à venir. L'exil pesa lourdement sur la tête du fugitif. Ironie du sort: cet Indien qui avait tant cherché à se civiliser, qui possédait des amis parmi les visages pâles, la loi nouvelle se dressait contre lui, menaçante et cruellement injuste. Ses anciens protecteurs lui reprochaient maintenant d'avoir fui comme un criminel, au lieu de venir se justifier devant le magistrat.

C'est bon, Kamalmouk ira se livrer aux autorités. Son pardon obtenu, il recommencera la vie tout en neuf. Il sera un Blanc, ou il en mourra... Cependant, à la minute décisive, l'instinct sauvage reprend le dessus et le rejette dans le bois. Un policier, contre les ordres reçus, l'abat d'un coup de feu, en accusant le fuyard d'avoir tiré le premier. Mais au moment de la mort, Nitouh avait emprisonné l'âme de Kamalmouk dans le canon de son fusil et fait partir l'arme dans sa direction. Ce coup de vengeance du sorcier ne pouvait manquer d'atteindre son but. Ainsi, pour une partie des membres du clan des Loups, fut-il le vrai meurtrier du père d'Oreille-d'Ours. Quoi qu'il en soit, la peuplade vaincue n'a rien oublié, ni rien pardonné, et les visages pâles évitent de mettre le pied dans ses domaines insoumis.

Le Rêve de Kamalmouk avait sa place tout indiquée dans l'élégante collection du Nénuphar des Editions Fides. Le livre est illustré de gravures sur bois de Mlle Grace Melvin, directrice de l'enseignement du dessin à l'Ecole des Beaux-Arts de Vancouver. L'artiste s'est inspirée des riches motifs décoratifs des tribus indiennes de la côte du Pacifique. Mais à vouloir styliser des thèmes qui sont déjà des stylisations, on risque de verser dans un genre qui confine à l'automatisme. Et puis, cette collaboration par l'image à l'oeuvre de l'écrivain perd une grande partie de sa valeur pour les non-initiés, qui se trouvent devant un coffret de trésors dont on leur refuse la clef. Quelques lignes de légende seraient ici d'un précieux secours au lecteur moyen.

Donatien FREMONT,
de la Société royale.

Un volume, aux Editions Fides, Montréal.

Il y a une hygiène de la lecture comme il y a une hygiène corporelle . . . L'art d'écrire, selon les gens qui l'exercent, se met au service de ce qu'il y a de meilleur au monde, ou de plus bas, de plus pervers . . .

Vient de paraître

Aux Editions Fides

A quand notre tour?

Le communisme au Canada

L'histoire qui est présentée dans cette brochure peut paraître incroyable. Elle l'est, en effet, si l'on considère qu'un groupe aussi minime puisse rêver d'imposer un jour sa volonté à tout un peuple. Mais les communistes qui saisirent le pouvoir en Russie, en 1917, étaient moins nombreux que les moscoutaires canadiens d'aujourd'hui.

Nous souhaiterions que cette histoire ne fût qu'un conte de fées. Or, nous savons que chacune des méthodes illustrées dans les pages de **A quand notre tour?** — mensonge éhonté, force brutale, meurtre, esclavage, prison, torture — a été employée par les communistes pour arriver à leurs fins dans d'autres pays.

Dans tous les pays qu'ils ont successivement conquis, les communistes se sont également prévalu d'une crise déjà existante ou en ont provoqué une eux-mêmes, pour la régler à leur manière. C'est là l'histoire de toutes leurs conquêtes, c'est aussi leur plan pour les pays d'Amérique, et pour le Canada en particulier.

Et vous, quel est votre rôle dans tout ceci?

Vous êtes un de ceux que le communiste ne perd pas de vue. Son but est de vous aveugler sur les principes essentiels, et au signal donné, il compte retenir votre confiance juste le temps requis pour s'installer au pouvoir. C'est tout ce dont il aura besoin; le reste, il s'en charge.

Si vous désirez continuer de vivre en liberté, il vous faut à tous prix connaître ces gens-là et leurs méthodes, surveiller leur ligne de conduite dans toutes les sphères de notre société.

Dans cette lutte sans merci, vous êtes sur la défensive. Il vous est indispensable de bien connaître les tactiques de l'envahisseur. Quant à lui, il en sait plus long sur votre compte que vous ne croyez. . .

L'heure est venue de le démasquer et de le repousser!

Or, à notre avis, il n'y a rien de plus puissant que la lecture de **A quand notre tour?** pour démasquer les tactiques des communistes.

A quand notre tour?, brochure de 52 pages contenant 250 illustrations en 4 couleurs, se vend aux Editions **Fides** au prix de: $0.15 l'unité, $0.13 l'unité à la douz., $12.00 le cent, (frais de port en plus).

"Faites ça . . . et vous vivrez!"

La foi est le fondement de ce qu'on espère, la preuve de ce qu'on ne voit pas. C'est elle qui a valu aux anciens un beau témoignage. C'est par la foi que nous reconnaissons que le monde a été formé par la parole de Dieu, le visible provenant ainsi de l'invisible. (Hebr. 11, 1-3)

L'union à Dieu sur la terre s'accomplit dans la foi, dans l'exercice de l'intelligence surnaturelle, revêtue de la foi. Mais la foi dont parle saint Paul est la foi complète, non isolée de l'espérance ni de la charité.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 129, Transcona, Man.** T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère. Boîte 129, Transcona, Man.** T.F

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5 à 15 liv. et obtenez un regain de vitalité. Essayez les comprimés-toniques Ostrex. Double effet: chair neuve et saine, vigueur nouvelle. Nouveau format d'essai seulement 60c. Toutes pharmacies.

A VENDRE — Maison de 4 chambres, avec lot 200 x 120, lumière électrique, bon puits. Au village de Haywood. **S'adresser à Emilien Wilcott, St-Georges, Man.** 590-19P.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce.
S'adresser à A. Sylvestre
282, avenue Hamel
St-Boniface
Téléphone 929 398

VENDEURS DEMANDES — "Aimeriez-vous gagner de $50.00 à $60.00 par semaine en distribuant de porte en porte 20 produits garantis? Bons territoires vacants. Léger capital requis. 1 mois d'essai SANS RISQUE. Détails et catalogue GRATIS: **JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.** 560-20C.

Maladies de peau les plus opiniâtres enrayées avec notre onguent
MERVEILLEUX
Eczéma, dartres, démangeaisons, urticaire, plaies aux jambes, impétigo, rifle. Essayez-en ce soir même. Garanti. Grosse boîte, $1.00.
BETTEZ' AGENCIES
GRAVELBOURG
Sask.
410-19P.

RADIO RADIO RADIO
Chaque jour la réception s'améliore. Les nouvelles machines vont sortir. Et les machines de 1948-1949 qui nous restent devront aussi sortir — de chez FONTAINE & COMPAGNIE. Nous en avons de toutes sortes. Aussi bien des neuves que remises en état.
Avant de vous laisser prendre par les annonces de l'autre côté du Pont, venez nous voir.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave Provencher — Tél. 201 425

A VENDRE — Tracteurs neufs, W6, WD6, Int. M.M.U. D.C.4. Case. L.A. Case, 30 Cockshutt, A.R. John Deere, Massey-Harris No 44, et camion neuf. **S'adresser à X. Paillé, 237, ave Hamel, St-Boniface.** 551-22C.

A VENDRE — Bungalow moderne de 6 chambres, bâti en 1945, planchers en bois dur, cuisine moderne, chauffage à eau chaude avec stoker, lot de 45 pieds, garage, libre le 1er septembre. **S'adresser à 305, rue des Meurons, Téléphone 206 552.**

A VENDRE — Mobilier de cuisine (table, chaises et buffet), chesterfield et autres meubles. **Téléphoner à 203 211.** 613-17C.

ON DEMANDE — Fille âgée ou veuve sans enfant, pour tenir presbytère dans centre français de la Saskatchewan. Pouvoir électrique. Deux prêtres. Donner référence et salaire requis. **Adresser toute lettre à Boîte 610, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 610-20P.

ON DEMANDE A LOUER — Une suite de 3 ou 4 chambres non meublées, à prix raisonnable, pour 3 adultes. **Téléphoner à 89 557.** 612-19C.

A VENDRE — A St-Boniface — Duplexe neuf, ultra moderne, 2 suites de 5 chambres chacune, air climatisé, 2 réfrigérateurs. Lot 45', garage. Prix, $13,500.00. **Ecrire à Boîte 605, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 605-19P.

A LOUER — 1 suite de 3 appartements. Couple âgé de préférence. **S'adresser à 231, rue Dumoulin, St-Boniface, Man.** 606-19C.

A VENDRE — Voiture de bébé (Pram) avec matelas, en excellente condition, $20.00. Aussi petite glacière, $6.00. **S'adresser à 343, rue Dumoulin, St-Boniface.** 601-19P.

ON DEMANDE — Femme ou fille âgée pour ouvrage de maison. Un adulte et deux enfants, 4 et 7 ans. Maison moderne dans village. **S'adresser à Boîte 71, Ste-Agathe, Man.** 578-19P.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F

A VENDRE — Magasin général, avec aménagements (fixtures), balances, etc., et logis à même de 7 pièces, au centre rue Principale, village Delmas, Sask. Aussi hangar, garage. Bonne eau, électricité. Ecole bilingue supérieure. Paroisse prospère en majorité canadienne-française. Conditions: $4,500.00 comptant ou $3,000.00 comptant et $1,950.00 en paiements faciles. **Ecrire à Boîte 569, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 569-24C.

A VENDRE — 640 acres, district de bonnes récoltes, 450 acres en culture, clôturées, eau en quantité, 1½ mille de l'école, très bonnes bâtisses, 5 milles d'un pensionnat, sur chemin gravelé. **S'adresser à A. Hamel, Alida, Sask.** 579-20P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 123 ou 204 567
TF

A VENDRE — 640 acres, 500 en culture, 170 en labour d'été. Très bonne bâtisse, eau en quantité, dans centre canadien. 5 milles église et couvent de Cantal. 8 milles de la station. Cette ferme est une des meilleures dans le district. Prix, $20,000.00, $10,000.00 comptant; balance, termes faciles. **S'adresser à Albert Boutin, Alida, Sask.** 574-21P.

A VENDRE — Magasin général et logis moderne, dans un village canadien-français, près de Winnipeg. Eglise et école catholiques. Chiffre d'affaires, $35,000.00 par année. **Ecrire à Boîte 575, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 575-19P.

Votre radio s'arrête . . . appelez FONTAINE & COMPAGNIE
Notre expert, M. Saint-Hilaire est à votre disposition tous les jours, de neuf heures à six heures pour toutes réparations ou problèmes relatifs à votre radio.
Et si vous lui en achetez un neuf, vous l'aiderez en nous aidant et, bien mieux, vous serez satisfait.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave Provencher — Tel. 201 425

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste, $1.00 franco. 132-TF.

AVEZ-VOUS DES POILS FOLLETS sur les jambes, les bras? Enlevez-les avec notre cire spéciale. $2.00 le gros morceau (pain). Laisse la peau lisse pendant des semaines. **Electrolysis Clinic, 710, édifice Time, Winnipeg.** 184-T.F.

A VENDRE — Magasin général, centre canadien-français, nord Saskatchewan, avec maison de 4 appartements. Chiffre d'affaires, $38,000.00. Prix, $11,000.00, pour bâtisses et équipement. Marchandises, environ $6,500.00. **Ecrire à Boîte 568, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 568-22C.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce,
S'adresser à
D. MARION et J. CHATELAIN
668, ave Taché, — St-Boniface
Téléphone 201 028
19C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français — Garage 40' x 70', en bon état, espace pour logis et bureau: $6,800.00. Equipement, comprenant 2 pompes à essence électriques, 1 camionnette, outillage pour soudure à l'acétylène, etc.: $3,000.00. Stock au prix coûtant, environ $1,500.00. **Ecrire à Boîte 570, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 570-20C.

A LOUER — Chambre meublée, fournie, pour faire cuisine légère, pour 2 étudiants ou étudiantes, $12.50 chacune. Aussi chambre et pension, $45.00 par mois, près de l'Ecole Normale, sur l'arrêt du tramway Université. **S'adresser à Mme J.-E. Brault, 416, 27th St. West, Saskatoon, Sask. Téléphone 5637.** 573-19P.

A VENDRE — Taureau Holstein de 13 mois, avec papiers, $200.00. Deux veaux Holstein, mâles, enregistrés, un dont la mère a établi un record de 15,500 livres de lait, avec 3.5 de gras. **Pour renseignements, adressez-vous à J.-F. Legal, St-Adolphe, Man. Tél.: Ste-Agathe, 18 Ring 5.** 593-19P.

A VENDRE OU A LOUER — Restaurant avec équipement et logis. **S'adresser à Jacques Cormier, 205, rue Smith, Winnipeg.** 592-19P.

MAGASIN D'EPICERIES ET DE VIANDES A VENDRE
Fermé à 6 h. p.m. tous les jours et tout le dimanche
Chiffre d'affaires, **$4,000.00** par mois. Loyer à bas prix avec bail. Ne manquez pas cette occasion. C'est une réelle source de revenus. Prix, $6,000.00, plus stock.
S'adresser à
ACME REALTY & INSURANCE LIMITED
603, édifice McIntyre
Téléphone 927 508
582-19C.

ATTENTION!
Camions à vendre
International 39, 2 tonnes, en parfait état: $375.00, $400.00 comptant.
GMC 49, 1 tonne, avec boîte à grain, à prix coûtant.
Fargo 47, ½ tonne, avec boîte: $1,300.00, la moitié comptant.
Automobiles à vendre
Dodge 49, neuve, coupé: $2,200.00.
Ford 38, 4 portes: $775.00.
Chevrolet 36, coach: $500.00.
Chevrolet 49, 4 portes, torpedo.
Oldsmobile 40, à 5 voyageurs.
Pontiac 47, 4 portes, torpedo, américain.
S'adresser à 283, ave Provencher
St-Boniface 614-20C.

PENSION pour jeune homme qui partagera une chambre. **S'adresser à 321, rue Ritchot, St-Boniface, Man.** 609-19C.

A LOUER — Chambre meublée, 1er étage, central, homme de préférence. **S'adresser à 682, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 208 487.** 608-19C.

A VENDRE — Chesterfield et une chaise en bonne condition, fournaise (heater) à charbon, 12 douzaines de bocaux à conserves d'une pinte, écrémeuse de 350 livres n'ayant servi que 6 mois. **S'adresser à Mme Arthur Landry, Lot 86, St-Norbert, Man. Téléphone: 4996 333.** 607-20C.

A VENDRE — Chevrolet Sedan, modèle 1947, $1,700.00. **S'adresser à Edmond Brodeur, St-Adolphe, Man.** 604-19P.

ON DEMANDE — Une serveuse de restaurant, expérimentée. **S'adresser au Paris Lunch Bar, 218, avenue Provencher, St-Boniface.** 602-19C.

A LOUER — Logis de deux appartements et 2 chambres fournies, éclairé, chauffé. **S'adresser à François Mondor, Lorette, Man.** 599-19C.

A VENDRE — 6 acres de terre dans village de St-Norbert, près de l'église et de l'école. **S'adresser à M. Frank Sherwood, La Salle, Man.** 603-19P.

MAGASIN A VENDRE — Epiceries, viandes, confiseries, 3 réfrigérateurs, machine à hacher la viande, marchandises en magasin: $1,900.00. Chiffre d'affaires: $23,000.00 par année. Logis dans bâtisse. Chauffage à air chaud (booker). Possesion immédiate. **S'adresser à 406, rue Traverse, St-Boniface.** 898-19C.

CHAMBRE ET PENSION dans famille canadienne-française de St-Boniface, près du collège, pour étudiant qui, en retour, fera quelques légers travaux de maison. **S'adresser à V. Rodrigue, 623, rue Langevin, St-Boniface.** 594-19C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison de 6 chambres. Prix, $6,000.00, à termes.
St-Boniface — Bungalow de 5 chambres. Prix, $6,500.00, à termes.
St-Boniface — Maison de 6 chambres, planchers de bois dur, chauffage à air chaud. Prix, $7,300.00, à termes.
St-Boniface — Maison de 8 chambres, 2 suites, 2 salles de bain, chauffage à eau chaude, planchers de bois dur. Prix, $12,400.00, à termes.
St-Boniface — Bungalow de stucco de 4 chambres, planchers de bois dur. Prix, $5,800.00, à termes.
St-Boniface — Duplexe de 10 chambres, planchers de bois dur. Prix, $7,800.00, à termes.
Norwood — Maison de 10 chambres, chauffage à air chaud, planchers de bois dur. Prix, $7,200.00, à termes.
Norwood — Maison de 6 chambres, moderne. Prix, $3,800.00.
St-Vital — Bungalow de stucco, 4 chambres. Prix, $4,300.00, à termes.
St-Boniface — Confiserie de haute classe; très bonne location; chiffre d'affaires, $3,500.00 pour le mois de juin; $3,800.00 pour juillet. Logis de 4 chambres. Loyer, $100.00 par mois. Prix, $12,000.00, plus marchandises au prix du gros, à termes.
Près de Winnipeg — 240 acres de terre dans bon district, toutes en culture, bonnes bâtisses. Prix, $54.00 de l'acre, à termes.
S'adresser à A. Sylvestre
282, ave Hamel, St-Boniface
Téléphone 929 398

Inutile de vendre votre radio à batterie et perdre gros d'argent . . . Faites-le transformer en radio électrique.
Apportez-nous votre machine ou encore envoyez-la par le "Transfer".
Nous vous donnerons un prix et ferons le nécessaire.
Notre travail est toujours garanti.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave Provencher — Tél. 201 425

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque.
S'adresser à Arthur Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952
43-T.F.

A VENDRE

A St-Boniface — Bungalow moderne 6 chambres, près de la cathédrale et de l'autobus. Prix, $8,500.00. Requis, $3,600.00.
A St-Boniface — Duplexe ultra moderne, 2 suites de 4 chambres et salle de bain, chauffage automatique. Prix, $12,500.00 Requis, $4,500.00.
Rue Des Meurons — Maison moderne de 6 chambres, cuisine moderne, garage. Prix, $5,600.00. Comptant requis, $3,000.00.
A St-Boniface — Cottage de 4 chambres. Prix, $3,400.00.
A St-Boniface — Près de l'école. Maison moderne 6 chambres. Prix réduit à $6,500.00.
A St-Boniface — Maison de 6 chambres, semi moderne. Prix, $3,000.00, à termes.
A Norwood — Duplexe semi-moderne de 9 chambres, possession immédiate de 5 chambres. Prix, $4,000.00; comptant requis, $2,000.00.
A Norwood — Duplexe moderne 8 chambres, chauffage automatique. Suite du bas libre pour l'acheteur; suite du haut louée à $50.00 par mois. Prix, $8,200.00. Requis, $3,500.00.
A Norwood — Bungalow moderne, 6 chambres, près des écoles et de l'autobus. Possession immédiate. Prix, $7,300.00, à termes.
A Norwood — Maison moderne de 9 chambres, près de l'église du Précieux-Sang, chauffage à eau chaude avec stoker. $10,500.00, à termes.
A St-Vital — Cottage de 5 chambres, 22 x 32, lot 60 x 127 pieds. Possession immédiate. Prix, $2,500.00; comptant requis, $1,600.00.
S'adresser à
Art. TOUGAS
190, avenue Provencher
Tél. 208 178 — Rés. 206 952

Au Sacré-Coeur

Ouverture des classes

L'ouverture des classes à l'école du Sacré-Coeur aura lieu le jeudi 1er septembre prochain. Du jardin de l'enfance au 11ème grade inclusivement, cette école est parfaitement équipée pour donner à tous les enfants catholiques de langue française de la ville un enseignement bilingue et une formation profondément chrétienne.

Les parents catholiques doivent en conscience envoyer leurs enfants à une école catholique et ne peuvent pas, sans autorisation expresse de leur curé, laisser leurs enfants fréquenter une école publique.

Les catholiques de langue française doivent aussi respecter le droit naturel qu'ont leurs enfants d'apprendre leur langue d'abord, sans pour cela négliger la langue anglaise. Ce double avantage incontesté leur est fourni à Winnipeg uniquement par l'école du Sacré-Coeur.

Le jardin d'enfance prend les enfants dès l'âge de quatre ans et demi, même s'ils ne savent pas un mot de français. Ces petits auront tôt fait de se familiariser avec la belle langue française et pourront ensuite facilement suivre tous les cours de notre école, surtout si leurs parents les encouragent, comme il le convient d'ailleurs.

Dès le jeudi 1er septembre, veille du 1er vendredi du mois, veuillez donc envoyer vos enfants à l'école du Sacré-Coeur. Pour l'inscription des enfants à l'école, veuillez communiquer avec la Rév. Sr Supérieure, couvent du Sacré-Coeur, 614, avenue Bannatyne, tél. 24 456.

TERRE A VENDRE

Ste-Agathe — **A 2 milles du village, 240 acres toutes en culture, 65 acres de labour d'été. 120 acres peuvent être labourées cet automne. Très bien égoutté; bonne maison, chauffée par la cave; étable, 4 graineries, garage. L'eau dans la maison et dans l'étable. Possession cet automne. Prix, $52.50 l'acre.**

A VENDRE

St-Boniface—Magasin épiceries et viandes, et logis moderne de 5 chambres. Chiffre d'affaires $30,000.00 par année. Prix, $15,000.00 pour bâtisses et aménagement. Marchandises en plus environ $1,700.00.
St-Boniface — Magasin et logis moderne de 6 chambres. Possession immédiate. Chiffre d'affaires $28,000.00 par année. Prix, $10,500.00 pour bâtisses et aménagement. Marchandises en plus environ $1,800.00.
Centre canadien-français environ 35 milles de Winnipeg; magasin général, salle de billards 4 tables, chaise de barbier, logis de 6 chambres. Prix, $16,500.00 y compris bâtisse, aménagement et marchandises. Comptant requis, $5,000.00.
Centre canadien-français, environ 75 milles de Winnipeg, garage moderne, agence d'automobiles, agences de machineries, équipement neuf a coûté $7,200.00. Marchandises, $2,500.00. Chiffre d'affaires, $8,000.00 par mois. Prix, $31,000.00 pour bâtisses, marchandises et équipements. Comptant requis, $15,000.00.
A VENDRE — Hôtel de 10 chambres, environ 100 milles de Winnipeg, centre canadien-français. Revenu net, $10,000.00 par année. Prix, $28,000.00. Comptant requis, $15,000.00.
A VENDRE — A St-Boniface, bloc moderne de 5 logis. Revenu, $280.00 par mois. Prix, $20,000.00.
Autre bloc de 6 logis et commerce. Revenu, $350.00 par mois. Prix, $23,000.00. Comptant requis, $15,500.00 ou prendra ferme de 240 ou ½ section en échange.
Pour autres blocs ou commerces,
S'adresser à
Art. TOUGAS
190, ave Provencher
Tél. 208 178 — Rés. 206 952

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Réunion du comité

Vendredi dernier, le comité du Club du Sacré-Coeur tenait sa deuxième réunion de la saison 1949-1950. Plusieurs motions importantes furent passées.

Les présidents et présidentes des divers comités doivent se mettre immédiatement à l'oeuvre. Les personnes intéressées à joindre une ou l'autre des trois ligues de quilles voudront bien donner leurs noms le plus tôt possible aux membres suivants:

Ceux qui désirent faire partie de la ligue de dix quilles voudront bien s'adresser à M. Georges Guertin, de 1023, rue Garfield, tél. 21 094, ou à M. Gérard Léveillé, de 607, avenue McDermot, tél. 29 745.

Pour les cinq quilles, il faut s'adresser à M. Victor Mercier, de 128, rue Lydia, tél. 28 816 ou (pour la ligue des dames) à Mme J.-E. Audet, de 698, rue Alexandre, tél. 23 462.

Avant de joindre d'autres ligues de quilles en ville, réfléchissez un peu et pensez combien plus intéressant ce serait d'appartenir à une équipe composée de Canadiens et qui fait partie d'une ligue où vous pourrez rencontrer des amis et amies de votre langue et de votre tempérament . . .

Les joueurs de cinq quilles seront contents d'apprendre qu'ils joueront cette année avec des boules neuves, uniformes.

Un point important pour les quilleurs cette année c'est l'obligation de porter les souliers requis, comme il avait été décidé à la dernière assemblée générale. Avis donc aux intéressés . . .

Il paraît aussi que les demoiselles ont l'intention d'utiliser le salon du Club d'une façon régulière, cette saison. Le chroniqueur laisse au comité en charge la tâche de vous tenir au courant de cette entreprise quand le moment sera venu.

Les cartes de membres seront prêtes sous peu. La cotisation est d'un dollar. Si vous êtes approchés pour une carte de membre, n'oubliez pas en vous la procurant que le Club du Sacré-Coeur est votre Club. Plus les membres seront nombreux, plus les activités seront diverses et intéressantes. Il importe donc à tous les Canadiens français de la ville de Winnipeg (qui sont de fait paroissiens du Sacré-Coeur) de se faire un devoir dêtre membre du Club du Sacré-Coeur.

MM. Bidault et Reynaud élus

STRASBOURG — M. Paul Reynaud, de France, a été nommé, le 22 août dernier, président de la commission économique de l'Assemblée européenne.

M. Kasim Gulek, de Turquie, a été nommé vice-président de ce même organisme.

Un autre Français, l'ancien président du Conseil, M. Georges Bidault, a été désigné à la présidence de la commission des affaires générales, qui aura à trancher les principales questions politiques. Le professeur Bertil Ohlin, chef libéral suédois, a été élu vice-président.

A VENDRE — **Excellente entreprise de camionnage (trucking business) 2 camions (3 tonnes) remorque à bois (lumber trailer) commerce florissant, plus de 100 clients de combustible, et contrats. Aussi propriété de 4 lots, dont 2 clôturés et logis, et 2 pratiquement défrichés, peuvent être vendus séparément. Dans centre d'un district important pour le commerce du bois, où se trouvent 3 grandes écoles, et une église catholique. Raison de vente: santé. Prix, pour l'entreprise (business) et les camions, $7,000.00. Pour la propriété, $3,000.00. Les deux pour $9,500.00. Pour plus de renseignements, s'adresser à A. Hudon, Boîte 161, Lake Cowichan, C.-B.** 611-20P.

Triste commémoration

A Nagasaki, la deuxième ville japonaise qui fut détruite par une bombe atomique, une jeune fille marque le quatrième anniversaire de l'explosion meurtrière. Elle a perdu ses parents et son frère dans ce désastre. Les familles des 24,000 personnes qui ont péri voient à ce qu'il y ait toujours des fleurs au pied du monument. (NEA)

Nouvelle école de sciences sociales

OTTAWA — Le R. P. J.-C. Laframboise, recteur de l'université d'Ottawa, annonce que plusieurs nouveaux cours de perfectionnement seront inaugurés en septembre.

Il y aura d'abord une école des sciences sociales et politiques, qui décernera la maîtrise en diplomatie et en administration publique. Il y aura en outre des cours sur la culture slave.

L'université augmentera ses cours de philosophie, d'éducation, de psychologie, de littérature anglaise, de français, de religion, de bibliothéconomie. La nouvelle école accordera des doctorats en arts et sciences.

Dernier concert d'été sous la direction de M. Marius Benoist

Marius Benoist, maître de chapelle de la basilique de St-Boniface, dirigera de Winnipeg le dernier d'une série de trois concerts aux réseaux Français et Trans-Canada de Radio-Canada, le dimanche 28 août, à 11 h. 30 du soir. Comme les deux précédents, le programme s'inspire de la saison d'été. Après un voyage musical à Londres, Paris et Vienne, M. Benoist nous transportera cette fois à Moscou pour nous faire entendre des oeuvres de Tschaikowsky, Rimsky-Korsakov et Stravinski.

Voici le programme en détail: "Valse du Comte de Luxembourg" de Lehar; "Ave Verum" de Mozart-Tschaikowsky; "Valse de la Belle au Bois Dormant" de Tschaikowsky; "Antar" de Rimsky-Korsakow; "Lullaby", extrait du Coq d'Or, de Rimsky-Korsakov; "Danse des Princesses", extrait de L'oiseau de Feu, de Stravinsky, et enfin, la "Danse du Matelot", extrait de Red Poppy, de Glière.